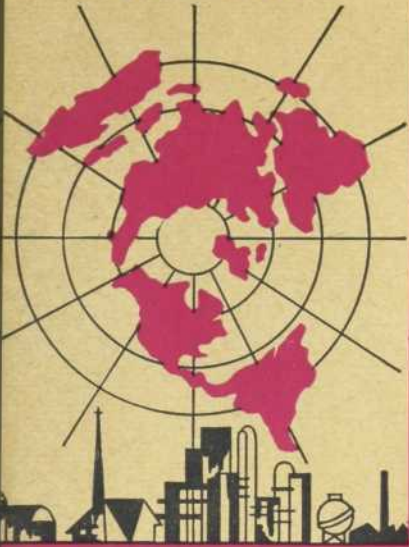


JUIN 1962

MONTREAL



Relations

REVUE DU MOIS

N° 258

CHINOIS
ET
RUSSES

LE THÉÂTRE

LA LIBERTÉ DE RELIGION - II

John Courtney MURRAY

Transports et télécommunications au Nouveau-Québec

Michel BROCHU

La motion Prévost

Le prix de dialogue

Des élections, pour quoi faire ?

Médecine et morale du mariage

50¢

SOMMAIRE

juin 1962

Éditoriaux 149
Chinois et Russes. — Des élections, pour quoi faire? — A propos de la motion Prévost sur l'école.

Articles

LA LIBERTÉ DE RELIGION — II. John Courtney Murray 151
LE PRIX DE DIALOGUE Georges Robitaille 154
HORIZON INTERNATIONAL Joseph Ledit 156

Au service du français:

« *Charabia contemporain* » J. d'Anjou 158
TRANSPORTS ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
DANS LE NOUVEAU-QUÉBEC — I. Michel Brochu 159

Le théâtre Georges-Henri d'Auteuil 162

Lecture du mois:

Médecine et morale du mariage. Joseph d'Anjou 174

Au fil du mois 165

L'Europe de demain. — Le tricentenaire de la mort de Pascal. — Qui souffre de négativisme et de peur? — L'œcuménisme du diable. — Au delà de « Bousille » et des « Insolences ».

Avec ou sans commentaire 167

Mon prochain qui meurt de faim. — L'école laïque: l'expérience européenne. — La motion Prévost sur l'école.

Les livres 169

Le pape nous parle 175

Notes bibliographiques 176

Relations

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus.

Directeur: Richard ARÈS.

Rédacteurs: Luigi D'APOLLONIA (Vie religieuse et Politique internationale), Jacques COUSINEAU (Vie ouvrière), Joseph-H. LEDIT (Horizon international).

Collaborateurs: Joseph D'ANJOU, Robert BERNIER, Irénée DESROCHERS, Gérard HÉBERT.

Secrétaire de la rédaction: Georges ROBITAILLE.

Administrateur: Albert PLANTE.

Tirage: Clarence DONTIGNY.

Rédaction et abonnements:

8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11

Publicité:

Robert Dumouchel du Service de Publications Seg, Limitée, 3305, rue Masson, Montréal-36, RAYmond 5-2491.



Relations est une publication des Éditions Bellarmin, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11. Téléphone: DUpont 7-2541. Prix de l'abonnement: \$5 par année. Le numéro: \$0.50. Relations est membre de l'Audil Bureau of Circulations. Ses articles sont répertoriés dans le Canadian Index, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.



“PROTECTION DE LA FAMILLE”

- Une seule police protège toute la famille!
- Le plan moderne que les familles attendaient!
- Beaucoup plus de protection pour un prix vraiment réduit!

Bureaux à:

MONTRÉAL — JOLIETTE — SAINT-JEAN
QUÉBEC — SHERBROOKE — OTTAWA



- UN CAPITAL À VOTRE DISPOSITION
- DES REVENUS POUR LA RETRAITE
- PROTECTION AU DÉCÈS

L'ENTRAIDE IMMOBILIÈRE LAURENTIENNE

1344 est, rue Sherbrooke, Montréal LA. 1-3698-3847

Complétez ce coupon et mettez-le à la poste, ou bien écrivez ou téléphonez pour de plus amples renseignements.

Sans obligation de ma part, veuillez me donner des détails complets sur les points ci-dessus.

Nom

Adresse

Ville

Editoriaux



Chinois et Russes

IL EST AMUSANT d'entendre les mêmes idéalistes qui accueillirent la révolution chinoise comme une « réforme agraire », la reconnaissance diplomatique de Pékin comme un moyen de détacher la Chine rouge de l'U. R. S. S., le « grand bond en avant » comme un modèle pour le tiers-monde asiatique, nous parler maintenant de rupture entre Chinois et Russes, Mao étant un communiste beaucoup plus stalinien qu'on ne le croyait, et Krouchtchev un communiste beaucoup plus libéral qu'on ne pouvait l'espérer. Rupture est un bien grand mot. Il fait manchette. A vrai dire, la querelle ne date pas d'aujourd'hui, et remonte au moins à 1956.

Il est assez facile de dégager les raisons et les sujets pour lesquels Chinois et Russes se traitent, avec peu de gentillesse, de « dogmatistes » et de « révisionnistes ». Plus proches de ses origines révolutionnaires, la Chine rouge, dit-on, est plus impatiente d'accélérer le mouvement de l'histoire que l'U. R. S. S. Vraie, si l'on veut, cette réponse ne va pas très loin, même si on y joint les ressentiments entre Blancs et Jaunes, plus ou moins spontanés, cultivés et exploités. L'opposition des intérêts et des préjugés nationalistes, la gloire indivisible de la première place, l'orgueil des personnages ou leur petite vanité, les désaccords sur les calculs stratégiques sont des explications plus complètes.

Il est vrai également qu'on ne peut considérer la Chine rouge comme un simple satellite de l'U. R. S. S. puisque Mao ne doit pas à l'Armée rouge d'occuper son rang. Au dernier Congrès du communisme international tenu à Moscou, la photographie de la *Pravda* montrait

les deux Grands assis alors que tous leurs petits frères se tenaient debout. Mais si l'U. R. S. S. doit tenir compte d'un rival, elle sait que l'ivresse du commandement suprême ne se règle pas en disposant deux chaises hiérarchiquement. Pékin, pour devenir la capitale de l'orthodoxie communiste, doit d'abord, sur le plan économique, résoudre le très grave problème de son infériorité; sur le plan national, éliminer le régime de Tchang; sur le plan militaire, devenir une puissance nucléaire: autant d'objectifs qu'il lui est impossible d'atteindre, d'ici bien des années encore, sans l'aide de Moscou.

Mais n'y aurait-il pas une explication encore beaucoup plus simple et qui tient compte de tous ces facteurs vraisemblables: la diversité même des esprits et des tempéraments? Dans le parti communiste, des divergences d'école ont toujours existé entre gauche, centre et droite. Chinois et Russes se querellent comme, jadis, bolchéviks et menchéviks, stalinistes et trotskystes. Ces divergences n'ont, en fait, cessé sous le terrorisme total de Staline que pour reprendre de plus belle dès que le droit de respirer — à l'intérieur du parti, bien entendu — eût été laissé aux dirigeants communistes.

Quoi qu'il en soit, plus important pour nous est le fait que Chinois et Russes se rejoignent autour de deux données essentielles, l'une théorique qui est le matérialisme dialectique de l'histoire, l'autre stratégique qui est la lutte contre le « capitalisme impérialiste » camouflée sous la politique de coexistence pacifique, avouée avec la théorie de l'inévitabilité d'un conflit. Les Ilyoutchines ne ravitaillent-elles pas les communistes laotiens, et l'U. R. S. S. n'appuie-t-elle pas les revendications coloniales de l'Indonésie en Guinée?

C'est pourquoi, même si une vraie réconciliation entre Mao et Krouchtchev semble peu probable, il est non seulement exagéré mais dangereux pour leur ennemi commun de parler de *rupture* là où les mots *querelle*, *dissension*, *désaccord* suffisent amplement.

Des élections, pour quoi faire ?

SI GRANDE est actuellement la confusion dans le domaine de la politique fédérale que beaucoup de citoyens en sont rendus à se demander sérieusement: des élections, pour quoi faire? Le choix, disent-ils, se fera entre ces frères jumeaux que sont nos deux partis traditionnels; or l'un, autrefois agressif et plein d'ardeur dans l'opposition, hésite, louvoie et flotte depuis qu'il est au pouvoir, tandis que l'autre, maintenant qu'il constitue l'opposition, nous promet sans vergogne tout ce qu'il nous a continuellement refusé durant les vingt-deux ans qu'il a gouverné le pays. Y a-t-il là de quoi passionner l'électorat?

Et cependant les prochaines élections sont non seulement utiles, mais nécessaires, et les électeurs canadiens auraient grandement tort de ne pas les prendre au sérieux. Le mandat du gouvernement actuel remonte à 1958; il lui fut confié à propos de problèmes et à la suite de promesses qui datent aussi de 1958. Depuis ce temps la situation du pays a évolué, mais pas celle des partis à Ottawa. Les conservateurs jouissent toujours de leur énorme majorité, alors que les libéraux et les deux autres partis sont sous-représentés. C'est pourquoi, entre le pays et les partis, une nouvelle confrontation s'impose en vue de réajuster les seconds au premier. Une population qui vit en 1962 ne peut se contenter indéfiniment d'une représentation établie en 1958. Il est temps que s'opère un « réaccordement » des partis au pays: ainsi le veut la justice démocratique.

C'est au peuple de juger si, à propos des problèmes et à la suite des promesses de 1962, le parti au pouvoir mérite d'y rester — et avec quelle majorité —, ou d'être remplacé par un autre qui aura mieux saisi le sens profond de la volonté populaire. Son rôle, le 18 juin, est de toute première importance: par son vote, ce jour-là, il décidera, pour une bonne part, de la politique canadienne de demain.

Des élections, pour quoi faire? Pour donner aujourd'hui au peuple un gouvernement qui lui soit mieux ajusté, un Parlement plus représentatif des tendances actuelles et une politique mieux accordée, si possible,

à sa volonté profonde de progrès, de liberté, de prospérité et de paix.

A propos de la motion Prévost sur l'école

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, le 9 mai dernier, M. Yves Prévost a présenté une motion qui constitue une prise de position nette sur l'orientation à donner à notre système scolaire, dans son esprit et dans ses structures (voir plus loin, p. 168). Cette motion nous paraît exprimer les sentiments actuels profonds de la population canadienne-française, et aller aussi loin que l'on peut *présentement* en réponse aux revendications des partisans de l'école neutre.

A ce sujet qu'il nous soit permis de rappeler les propositions suivantes:

1. Ni les principes que nous défendons ni les faits de l'heure présente n'exigent soit l'abandon, soit la transformation radicale de notre système confessionnel;

2. Tant les principes que nous défendons que les faits de l'heure présente demandent que place soit faite, au sein de notre système scolaire, à des écoles non confessionnelles là où un nombre suffisant de parents les exigeront pour leurs enfants;

3. Les transformations nécessaires à cet égard doivent commencer par le bas et atteindre graduellement le haut, et non pas vice versa;

4. La majorité chrétienne a au moins autant droit à ses écoles que la minorité non chrétienne aux siennes: il faut donner satisfaction à cette dernière sans porter atteinte aux droits stricts de la première, autrement c'est s'engager, consciemment ou non, dans l'injustice et, par conséquent, dans la guerre scolaire;

5. Le plus tôt on aura, à ce problème, trouvé et appliqué une solution concrète qui tienne compte des droits de toutes les parties en cause, le mieux sera pour la communauté canadienne-française: des tâches si urgentes et si nombreuses la réclament que, pour elle, il serait criminel de gaspiller ses forces en querelles intestines, alors qu'il lui faut le concours de tous et de chacun pour reconquérir sa liberté et bâtir son avenir.

COMMENT PROMOUVOIR L'UNITÉ CHRÉTIENNE

Voici huit principes d'action pour promouvoir l'unité chrétienne que, dans sa lettre pastorale du Carême, S. Exc. Mgr J. C. Heenan, archevêque de Liverpool, en Angleterre, vient de recommander aux fidèles de son diocèse.

1. N'accusez jamais de mauvaise foi les chrétiens non catholiques. Dieu nous juge les uns les autres. Présumez toujours que les fidèles d'une autre confession sont dans leurs convictions au moins aussi sincères que nous-mêmes.

2. Gardez toujours votre calme lorsque les ignorants attaquent ce qu'ils tiennent à tort pour la doctrine catholique.

3. Soyez prêts à répondre à toute question sur votre foi, mais ne discutez jamais

si vous êtes incapables de garder votre sang-froid.

4. Devant un interlocuteur non catholique, ne prétendez jamais, en imaginant lui être agréable, que les différences doctrinales sont sans importance. Ce serait malhonnête et contraire à la vérité.

5. Ne niez pas que l'Eglise catholique se déclare la seule véritable Eglise. Mais ne prétendez pas que seuls les catholiques peuvent être vraiment chrétiens. C'est non seulement faux, mais absurde.

6. La charité chrétienne n'exige pas que nous participions au culte d'autres confessions, mais ne soyons pas plus catholiques que le Pape. Nous pouvons réciter publiquement avec d'autres chrétiens le *Notre Père* et le *Symbole des Apôtres*. Nous pou-

vons aussi prier avec eux en privé. C'est autre chose que de participer à un culte public auquel nous ne croyons pas.

7. Collaborez avec les non-catholiques pour le bien de l'ensemble de la communauté. Les catholiques doivent donner l'exemple d'esprit civique dans les services sociaux, les syndicats et les partis politiques.

8. Tout en travaillant à l'unité chrétienne, n'oublions jamais que nous avons pour devoir d'amener tous les hommes à la connaissance de la vérité. Souvenons-nous que la tragédie de l'Angleterre n'est pas que de nombreux chrétiens ne soient pas catholiques, mais que tant de citoyens soient sans religion.

LA LIBERTÉ DE RELIGION - II

La perspective catholique

John Courtney MURRAY, S. J.

LE PROBLÈME DE LA LIBERTÉ DE RELIGION n'est pas simple. Il est même très compliqué.

Pour nous guider, nous avons heureusement une idée claire et fondamentale. Ce fil d'Ariane, le voici: l'homme est libre d'aller à Dieu, son Bien suprême, mais par le moyen que Dieu lui-même a voulu qu'on parvienne à Lui. C'est Dieu, en effet, qui trace le chemin de la terre au ciel, et si l'homme est libre de l'emprunter, il n'est pas libre d'en tracer un autre. Telle est la vérité inaltérable, qu'il ne faut jamais perdre de vue.

I. — LA PERSPECTIVE SURNATURELLE

Prenons bien garde de donner la moindre prise à une conception individualiste de la religion. L'homme ne se sauve pas par ses propres forces; il en est totalement incapable. Et il ne se sauve pas non plus d'une manière purement « spirituelle ». Il suffit de se rappeler le cri d'émerveillement de saint Paul: « Il m'a aimé et s'est livré pour moi. » Au fond, tout est là: la vérité éblouissante du plan rédempteur et l'inimaginable initiative du Dieu des miséricordes.

En vérité, chacun d'entre nous est un être unique et à part. Chacun est irremplaçable dans la magnifique unité réelle et concrète du genre humain. Chacun, en particulier, est l'objet, une fois fixé pour toutes, de l'intention créatrice de Dieu et de l'action rédemptrice du Christ. Chacun est appelé à s'unir indissolublement à Dieu et à ses saints selon un degré de gloire qui lui est propre et qu'il mérite sous la gouverne et la garde d'une providence distincte, à l'œuvre au sein de la volonté salvifique et universelle de Dieu. La volonté dernière de Dieu est de voir l'amour singulier qu'il a pour chacune de ses créatures rachetées se consommer dans l'ordre de la vision béatifique en considération de laquelle toutes choses ont été créées. Bref, Dieu veut sauver les hommes: « Il m'a aimé, il s'est livré pour moi. »

Pareillement, la volonté de Dieu, révélée par le Christ et manifestée au monde par l'Église, est que l'homme commence le travail de sa sanctification dès ici-bas, à l'intérieur de l'unique Temple du Saint-Esprit, de l'unique Maison de Dieu, de l'unique Corps du Christ, du seul Troupeau de l'unique Pasteur — société visible et hiérarchique où une voix vivante enseigne, des pasteurs humains gouvernent, des sacrements donnent la vie. Œuvre de la sagesse et de la volonté de Dieu, cette économie de la grâce est admirablement

accordée à la condition de l'homme et à ses servitudes terrestres. Et de même que Dieu, par Jésus-Christ, a institué et rendu obligatoire cette économie, de même Il veille sur elle et sur tous ses éléments visibles et institutionnels jusqu'à la consommation des siècles.

Cette économie, toutefois, ne durera pas sans fin. Elle est de ce monde et dans ce monde, et disparaîtra avec le monde. Les jours de l'Église visible et hiérarchique sont littéralement comptés. Quand leur nombre d'or sera atteint et le rôle du temps fini, alors, sur une terre nouvelle et sous des cieux nouveaux sans aurore ni crépuscule se lèvera un éternel aujourd'hui. Le magistère de l'Église, la hiérarchie de juridiction, le régime des sacrements s'évanouiront. Au ciel, il n'y aura plus qu'un seul magistère: celui de l'Intelligence divine vue maintenant à découvert; qu'une hiérarchie: celle de la sainteté; qu'un seul sacrement: celui de l'humanité glorieuse de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. Bien sûr que l'Église est une société parfaite, d'origine et de droit divins, mais elle n'a pas été fondée pour se sauver elle-même: elle a été fondée pour sauver les hommes. Sa finalité est ici-bas.

Il ne faudrait pas conclure de là à une fausse séparation entre l'Église juridique et l'Église de charité dans l'économie présente du salut puisque le corps du Christ est un, à la fois communauté mystique de l'Esprit et communauté juridique, ces deux « vies » n'en faisant qu'une seule comme l'âme et le corps ne constituent qu'une seule vie humaine. Ce que nous avons dit nous permet, cependant, de dégager le point de vue où se place le catholique, et les horizons qu'il découvre. En ce qui a trait à notre problème, il voit qu'une seule chose importe souverainement ici-bas: que l'homme soit libre d'accéder à la place que Dieu lui a préfixée dans l'éternelle hiérarchie des saints. Tout l'ensemble de ce qu'on appelle « l'action institutionnelle » de l'Église, que ce soit son action dans le domaine spirituel ou son action dans le domaine temporel, n'a pour unique objet, en fin de compte, que de protéger, soutenir, accroître, épanouir la liberté de l'homme, pèlerin de l'Éternel.

Les apparences peuvent, sans doute, tromper, mais celui qui voudra prendre la peine de réfléchir se rendra compte que la théologie ne s'intéresse au problème de l'Église et de l'État que pour cette seule raison qu'il y va de la liberté de la personne humaine, de son droit en tant que chrétien et en tant que citoyen de vivre en paix dans la Cité de Dieu et dans la Cité des hommes, et d'aller droit son chemin vers Dieu. L'enseignement

de Léon XIII, qui a recueilli les courants de la pensée catholique sur le sujet, n'a jamais prétendu autre chose. A l'instar de ses prédécesseurs et de ses successeurs sur la chaire de Pierre, il se porta à la défense des « droits de l'Église » et lutta pour l'établissement de vraies relations juridiques entre le Saint-Siège et le pouvoir séculier. C'était là, pour ainsi dire, un combat de surface, mais important et souvent très acharné parce que l'enjeu, en dernière analyse, portait sur la suprême valeur humaine, je veux dire sur la liberté de l'homme d'aller au Père par Jésus-Christ dans l'Esprit Saint et dans l'Église, et dans une société temporelle; sur la liberté de vivre cette vraie vie, personnelle et sociale, religieuse et terrestre, qui est le commencement de la vie éternelle.

Le catholique est habitué à juger les choses sous ce jour. Il voit l'Église de l'intérieur et communie à ses intentions profondes en dépit de tous les remous qui agitent la surface des événements et qui ne sont que l'écume des choses. Il lui arrivera, certes, d'être déconcerté, parfois même d'être dérouté par une décision épiscopale ou une démarche vaticane. Alors, surgiront les controverses, mais entre des hommes qui professent avec une égale sincérité la même foi. Et, quoi que puissent penser les fidèles de la sagesse pratique de telle ou telle « action institutionnelle » passée ou présente, universelle ou diocésaine, ils ne seront nullement enclins à s'égarer sur les fins ultimes de l'Église ni à supposer qu'elle poursuit autre chose que le « bien des âmes », comme on dit, de toutes les âmes, catholiques ou non, les intérêts de la personne et le progrès de l'humanité pérégrinant à travers le temps vers la Demeure permanente que lui a préparée le Christ. En dehors de ces intérêts qui s'identifient avec le but même de la Rédemption, l'Église n'a aucun autre « intérêt institutionnel ».

II. — LA PERSPECTIVE NATURELLE

Je crois qu'une remarque préliminaire est de mise ici. La structure de la solution catholique au problème de la liberté religieuse se conforme, avons-nous dit, à la structure même du problème que personne n'est libre de modifier comme bon lui semble. Ce problème concerne essentiellement la loi naturelle, une théologie de l'Église, une philosophie politique. En dehors de là, il est vain de vouloir chercher une solution; la pensée protestante, si elle tient à être articulée et cohérente, devra nécessairement bâtir sur ces éléments positifs. Comment, en effet, prendre au sérieux une solution qui reposerait sur des normes empiriques ou émotionnelles, ou encore une réponse qui flotterait dans les nuages, soutenue là par un assemblage d'axiomes plus légers que l'air ?

Par bonheur, il n'en est pas ainsi. Mais, par malheur, nos théologies de l'Église divergent et s'opposent. D'où la nécessité de nous rejoindre sur un autre terrain.

Or, ce terrain existe. C'est celui de la loi morale et de la philosophie politique, l'une et l'autre fondées en raison; l'une et l'autre, partage de tous; l'une et l'autre, pierres d'attente d'une théologie de l'Église, puisqu'il est vrai que la foi ne détruit pas la raison mais la surélève et la couronne. Sur ce plan, les familles religieuses différentes peuvent tomber d'accord.

D'ailleurs, une raison majeure les presse de définir une position commune. Quelle catastrophe, en effet, si profitant de nos polémiques turbulentes autour du problème de la liberté de religion, nos adversaires mutuels allaient régler la question à leur manière, en vidant l'idée de liberté religieuse de tout contenu moral ou en la détruisant. Il ne sert à rien de se le cacher: une menace grave et précise pèse sur notre société, et tous nos efforts conjoints ne seront pas de trop pour y parer. D'un côté, il y a le laïcisme pour qui la liberté de pratiquer la religion se réduit à la liberté de s'affranchir de la religion, et qui est particulièrement dangereux en ce qu'il rejette tout rapport entre les domaines de Dieu et de César. D'un autre côté, il y a le totalitarisme qui étouffe brutalement la religion et la remplace par le culte monstrueux de l'État absolu. Une prise de position commune contre ces deux ennemis communs est une des grandes tâches de notre temps. Elle se fondera sur la raison et le droit naturel, définissant la nature de la conscience et la nature de l'État, ayant pour objet le bien commun de tous et de chacun.

Toutefois, même à nous en tenir à ce plan, il sera nécessaire, ne fût-ce que pour éviter d'interminables discussions et de nouveaux malentendus, d'aborder le problème de la liberté de religion par le versant abrupt et abstrait de la philosophie morale, et de construire rigoureusement notre réponse avec les seuls matériaux et les seules conclusions que justifie la pure raison.

Ceci veut dire que nous ne nous laisserons pas entraîner à discuter de la situation en Espagne ou aux États-Unis, de la liberté religieuse au xv^e ou au xix^e siècle. Nous ferons porter notre réflexion uniquement sur la liberté religieuse, prérogative de l'homme en tant qu'homme. Ceci veut dire également que nous prescinderons de l'histoire sainte, des « choses merveilleuses » et des « choses terribles » de Dieu dont parle le psalmiste, et de toutes les réalités de l'ordre surnaturel enseignées par la Révélation et connues par la foi. En particulier, il ne sera question ni de Jésus-Christ, ni de sa mission, ni de sa doctrine, ni de son Église: son autorité, son sacerdoce, ses sacrements, ses Écritures, son droit. Nous nous trouverons ainsi avec notre seule raison face à face avec l'homme considéré en tant qu'homme et non en tant que chrétien.

Or dans cet ordre, il existe encore une seule vraie religion. Son credo, cependant, ne comprend que ces vérités sur Dieu et sur l'homme que la raison peut découvrir à partir de la connaissance de l'univers: l'existence de Dieu, Être personnel, Auteur de toutes

choses, Perfection infinie, Providence du monde et surtout de l'homme dont Il est la fin dernière et le bien suprême. Le code moral de cette religion embrasse seulement ces normes et régulations de la loi naturelle qui concernent les devoirs essentiels de l'homme envers Dieu, envers son prochain et envers lui-même. Cette loi morale est manifestée à l'homme en tant qu'homme par la lumière de sa conscience.

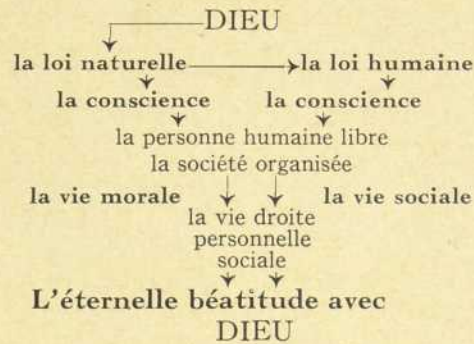
Dans cet état de pure nature, les associations religieuses ont leur place. Toutefois, ces associations seraient strictement volontaires, et ne devraient leur existence, leur constitution, la définition de leurs fins qu'à la seule volonté humaine. Elles seraient susceptibles d'être modifiées, et l'homme libre de s'y inscrire ou de s'en retirer selon son bon plaisir. A vrai dire, il n'existerait dans cet ordre que deux sociétés naturelles et, par conséquent, que deux sociétés nécessaires: la société familiale et la société civile, deux moyens communautaires et deux milieux à travers lesquels l'homme, par une exigence inhérente à sa nature, poursuivrait sa perfection d'être rationnel et humain.

Il suit de là qu'il n'y aurait que deux autorités morales jouissant du pouvoir d'imposer des obligations en conscience: l'autorité des parents dans la communauté domestique, et l'autorité civile dans la communauté politique. Cette dernière prévaudrait sur la conscience individuelle, mais uniquement dans son ordre, c'est-à-dire dans la sphère de la vie sociale et en vue du bien commun. Dans cet ordre, l'individu serait tenu en conscience d'obéir aux lois justes et à coopérer au bien commun. En même temps, l'autorité civile et la communauté organisée dont elle est le principe directeur seraient elles-mêmes sujettes à la souveraineté de Dieu et tenues à conformer toutes leurs décisions et toutes leurs actions à la loi morale.

Voilà brièvement résumé ce que serait un univers religieux et moral, compte tenu de la seule raison et abstraction faite de la Révélation. C'est un monde irréel, mais en ce sens seulement qu'il ne correspond pas complètement à l'ordre dans lequel l'histoire de l'humanité se déroule présentement. En lui-même il a pleine valeur, et tout ce que nous en pourrions déduire au sujet de la liberté religieuse aura également pleine valeur et subsistera, n'ayant qu'à être complété

par les conclusions qu'apporte la Révélation. Si les conclusions qu'impose la pure raison dérivent, en effet, de la nature même de l'homme, la nature de l'homme, elle, n'a pas été détruite mais parfaite par son élévation à l'ordre surnaturel.

Situant donc notre problème dans l'ordre de la pensée pure, nous trouvons les éléments suivants que nous pouvons disposer en un diagramme qui esquisse la structure interne du problème.



Au cœur du schéma se trouve la personne humaine, membre d'une société organisée. Le problème lui-même consiste à déterminer les prérogatives et les droits positifs dont jouit l'homme en tant qu'il est une personne créée à l'image de Dieu (être raisonnable et agent libre), destinée à la « vie droite » sur terre (personnelle et sociale) et à la béatitude supra-temporelle sous la direction, d'une part, de l'autorité et de la loi de Dieu, d'autre part, de l'autorité et de la loi civile, les deux lois étant connues de l'homme par l'intermédiaire de sa conscience.

* * *

Parmi ces prérogatives de l'homme, la plus glorieuse et la plus dangereuse est celle de la liberté. Entre la liberté et la loi, il existe une relation foncière. La liberté n'est pas la négation de la loi; ni la loi, la répression de la liberté, comme un vain peuple est trop souvent porté à le croire. Les deux vont de pair et ne se comprennent que l'une par l'autre. Ce sera l'objet de notre prochain article.

EN BREF

• S. Exc. Mgr Tulio Botero-Salazar, archevêque de Medellín, en Colombie, a prescrit que la doctrine sociale chrétienne serait désormais une branche d'enseignement obligatoire dans tous les établissements catholiques d'éducation de son diocèse.

• S. Em. le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, a dénoncé les journalistes qui se font du capital politique en attaquant

le clergé: « La presse polonaise, a-t-il déclaré, jette de la boue sur nos prêtres, mais dans les moments difficiles de l'histoire du pays, il n'y avait ni gouvernement, ni ministres, ni Parlement, mais seulement ces prêtres qu'aujourd'hui on offense, on humilie et on ridiculise. Ils partageaient les souffrances du peuple qu'ils suivaient dans les prisons ou en Sibérie. »

• Dans la conclusion de son rapport sur l'année mondiale du réfugié, M. Félix Schnyder, haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, a déclaré: « Le pape Jean XXIII peut à bon droit être

considéré comme l'aide et le sauveur de nombreux réfugiés devenus apatrides. Sa noble intervention a presque doublé le fonds d'aide aux réfugiés. » Le Vatican est en effet le seul État qui ait remis aux Nations Unies la recette intégrale de l'émission des timbres « Année mondiale du réfugié », sans même retenir le montant des frais d'émission. Le Saint-Siège a versé ainsi 460,000 dollars, ce qui représente un montant presque égal à la contribution versée par les soixante-douze pays qui ont également émis des timbres à cette occasion.

LE PRIX DE DIALOGUE

Georges ROBITAILLE, S. J.

IL EST DOMMAGE qu'il n'y est pas, parmi les prix distribués aux journalistes, de prix de dialogue, car la réussite est rare et méritoire. Aussi faut-il saluer comme un événement l'ouvrage du Frère André-Hector Parenteau, I. C., *Les Robes noires dans l'école*, paru avec le sous-titre: « Dialogue avec André Lussier ».

Les deux interlocuteurs, en effet, s'y font entendre au grand avantage du lecteur. Nous pouvons ainsi confronter leurs positions, revenir sur les passages mis en cause et nous entraîner nous aussi au dialogue, c'est-à-dire « à faire route ensemble » avec l'un et avec l'autre. Ils se sont affrontés, chacun a exprimé franchement et fermement sa pensée, et ils se sont quittés dans l'amitié, plus près l'un de l'autre qu'ils l'étaient à leur rencontre, ce qui les honore tous les deux.

L'entreprise s'annonçait pleine d'embûches: la question de l'école confessionnelle engage des principes essentiels, touche des situations établies, émeut les passions les plus profondes et les plus aveuglantes, les passions religieuses. Elle s'est trouvée ici jetée devant l'opinion au hasard des faits divers, dans un climat de « suspicion et de délation » (V. Barbeau), le Mouvement laïque de Langue française faisant boule de neige de tous les mécontents du régime actuel: catholiques, protestants, juifs, agnostiques, néo-canadiens, etc., pour mener une campagne assez équivoque par suite des contradictions qu'il laissait s'exprimer dans son sein.

C'est dans ce climat que M. André Lussier prononça sa leçon — communication au 2^e congrès du Mouvement laïque. Il entendait faire œuvre de savant, sans être trop sûr cependant d'échapper à l'embrigadement. Exploitée par le Mouvement et par la presse friande de sensation, sa communication a reçu depuis deux retouches et elle en mériterait sans doute une troisième au gré du Frère Parenteau, et peut-être de M. Lussier lui-même et de bien d'autres. C'est à partir de ce troisième texte que le Frère Parenteau a engagé le dialogue. S'il l'a conduit jusqu'au bout avec un rare bonheur, au point que M. Lussier l'a remercié de sa dignité et de sa générosité, ce n'est pas qu'il ait caché ou atténué ses réserves ou ses désaccords, ni qu'il ait été insensible à l'outrance de certains propos; c'est qu'ayant profonds au cœur le goût de la vérité et l'amour des hommes, il ne s'est point arrêté aux mots; par delà les mots, il a tenté de comprendre la pensée et, par delà les pensées ébauchées avec plus au moins de bonheur, de retrouver l'homme et ses aspirations qui l'expriment en ce qu'il a de meilleur. C'est ainsi que je m'explique sa réussite. A force d'élévation dans la pensée et de lucidité, il a saisi le débat en toute sa dimension, démêlant d'emblée les pistes qui s'égarèrent et celles qui aboutissent. Le texte de M. Lussier ne se réduit donc pas à être le procès de notre monde éducationnel. Trois aspects au moins s'y reconnaissent: un diagnostic ou plutôt un triple diagnostic d'allure scientifique: sur l'état de notre culture, « l'homme d'ici », sur l'école confessionnelle élémentaire, responsable du mal pour une large part; enfin sur les maîtres religieux, les grands coupables en l'occurrence. Ces diagnostics forment le gros œuvre de la communication de M. Lussier. Ils ont, en outre, suscité chez lui un cri d'alarme et inspiré des souhaits à propos de l'école neutre et de l'école confessionnelle. En articulant sa discussion sur les trois diagnostics, le Frère Parenteau rejoignait la ligne de fond de M. Lussier et assurait partout à sa présentation l'équilibre et la clarté.

Il a donc entendu avant tout sonder la valeur des diagnostics présentés. L'homme d'ici, que nous sommes, est-il si pauvre qu'on le dit en sa culture religieuse, morale et humaine? Monsieur Lussier cite des témoignages « de qualité ». Ils demeurent discutés et discutables; d'autres témoignages existent, sérieux et recevables, de Canadiens français, d'Anglo-Canadiens et de Français, parmi les plus distingués. Si nous avons trop cédé à certain moralisme jansénisant, les Anglo-Canadiens ont leur puritanisme. Et la morale de la liberté qu'on nous prêche demeure fort courte, sans ouverture à autrui, au dévouement, au sacrifice, « peut-être une belle façade d'un narcissisme impénitent ».

Et l'école confessionnelle élémentaire n'est peut-être pas aussi lamentable que le répète M. Lussier. Malgré le réquisitoire chargé et haut en couleur (« dans le contexte d'une trahison à la fois janséniste, manichéenne et intégriste du christianisme »), crânement, elle plaide non coupable. Elle invoque en sa faveur les professeurs de l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal, aux yeux de qui « le niveau de culture d'un pays dépend directement de l'importance et de la qualité de *tout son agir collectif* » (p. 37). Les Anglo-Canadiens mieux avantagés ne paraissent pas avoir sur nous une telle avance, au dire de leurs propres observateurs. En définitive, l'école canadienne-française veut être jugée en fonction de la nation. « Par manque de ressources, elle a dû se contenter d'[en] être surtout le reflet et, dans une certaine mesure, la victime, plus encore qu'elle n'en a été la nourrice. » (P. 45.) L'abbé Groulx a dit le mot qui reste: « Nous avons trop souffert pour être bien coupables. » Cette fois encore, les gros mots du psychologue érigé en justicier se dégonflent en regard de l'histoire qui entend toutes les voix.

Le troisième diagnostic allait plus loin encore et mettait en doute la qualification même des maîtres religieux comme tels. L'école d'ici a produit le gâchis qu'on sait parce que l'éducation qu'on y donne est une éducation cléricalisée et cléricalisante.

L'histoire et la psychologie étant les sources de ce très sévère diagnostic, le Frère Parenteau les a interrogées: elles rendent à sa voix un témoignage fort différent. Il n'est pas exact, depuis longtemps, que les religieux enseignants forment la majorité à l'école élémentaire, ni exact que les religieux sont lancés fort jeunes et sans préparation suffisante. Les faits sont là: le choix des sujets est sérieux, contrôlé par des tests répétés qui éclairent l'engagement définitif, et les préparations professionnelles se comparent avec honneur à celles de n'importe quel groupe d'enseignants.

La psychologie, de même, contredit, bien loin qu'elle corrobore, les pronostics pessimistes. L'humanisme de base, à en croire les deux enquêtes importantes faites à ce propos, trouve chez les religieux une santé mentale notablement supérieure. Surtout, la psychologie, ou du moins le psychologue, empiète inconsciemment sur un monde qui dépasse la psychologie, en insistant, sans contrepartie, sur le caractère surhumain de l'idéal religieux; le psychologue ne peut oublier l'histoire religieuse chrétienne. Le Christ qui a formulé l'idéal et l'a proposé offre aussi très largement les moyens de le réaliser. Et les faits, assure Pie XII, corroborent la doctrine.

Il fait plaisir d'entendre le Frère Parenteau discuter psychologie, psychologie générale et psychologie religieuse.

Reprenant l'assertion que des vœux d'abstention ne mettent pas à l'abri des glissements régressifs de l'instinct, il brosse en deux chapitres remarquables l'aspect positif des vœux. Les vœux de pauvreté et d'obéissance ne sont pas d'abord des gestes d'abstention mais *des visages de l'amour* que le religieux porte au Christ; et la virginité consacrée, vécue avec lucidité et ferveur, est *la fleur suprême de l'amour pour le Christ*, elle n'est pas mutilation ni frustration simplement à tolérer; vouée dans les clartés de la foi et les ardeurs de la charité, elle est dans l'ordre même de l'amour, compensation suréminente, puisqu'elle est amour, amour total et sans réserve du Christ qui comble, dès ici-bas, dans l'ordre du cœur ceux qui L'épousent; c'est le sommet de l'ouvrage.

Les richesses affectives du religieux de même trouvent à s'exercer et à s'épanouir dans la vie de communauté bien comprise et dans les tâches apostoliques. Une page magnifique, prise au F. Lockquell (*Les Élus que vous êtes*), dévoile cette paternité spirituelle du Frère enseignant:

Le Frère enseignant donne tout son être. Ce qu'il a de plus précieux, il s'en départit joyeusement. Son temps ne lui appartient plus. Il se livre vraiment à des êtres qui le dévotent. Quotidiennement, il use ses forces vives. Et les générations passent devant lui. Elles traversent un cœur qui voudrait naturellement les retenir et les aimer avec l'exclusivisme de l'amour commun. Il doit toujours, au contraire, élargir sa capacité d'affection, ne pas oublier les absents, se concentrer sur les présents, ne pas laisser voir qu'il souffre de l'ingratitude, ne pas escompter de récompense, ne fût-ce que celle d'un regard attendri, d'un mot vibrant, d'un regret sincère, d'un réconfort occasionnel. Il donne, sans réclamer qu'on le paie de retour. (P. 135.)

*

Les diagnostics pessimistes de M. Lussier résistent donc mal à l'analyse. Ce sont des hypothèses, des pronostics, des appréciations globales, non des constats établis et rigoureux. Acceptés pour ce qu'ils sont, ils peuvent aider, stimuler, prévenir des écarts.

C'est sur eux, toutefois, qu'il a étayé deux espoirs, l'un, excellent, auquel le Frère Parenteau se rallie, l'autre, fort contestable, qu'il repousse avec la dernière vigueur. Il s'agit de l'école neutre. Dans les circonstances présentes, osait écrire M. Lussier, l'école neutre serait « une institution de délivrance même pour les catholiques, pour le plus grand bien de la religion et de l'humanisme ».

Par cette incidence, bon gré mal gré, M. Lussier prenait partie pour le Mouvement laïque, avec audace, voire avec témérité. Cette témérité, le Frère Parenteau n'a pas manqué de la dénoncer à la fin de sa première partie, puis en sa conclusion générale. Rencontrant ce souhait après l'examen des deux premiers diagnostics, il vide la question; avec méthode, il envisage tous les sens et toutes les applications qu'elle peut avoir. Du point de vue de la religion d'abord. Sa conclusion est catégorique:

Ici, je serai intransigeant: pour aucune considération, on ne peut être justifié de voir, en thèse générale, dans la fréquentation de l'école neutre par des catholiques, — fût-ce « à ce moment-ci de notre évolution religieuse », — « une des solutions de délivrance pour le plus grand bien de la religion ». (P. 61.)

Même vigueur à propos de l'humanisme. M. Lussier ayant prêté à Gilson la thèse que « la raison et la liberté sont les seuls vrais parrains de toute morale » (p. 151), « la grecque aussi bien que la chrétienne », s'entend rappeler une déclaration de Gilson formellement contraire: « Si étrange que cela puisse paraître, la position la plus rationnelle n'est plus [depuis la venue de Jésus-Christ] celle du rationaliste, mais celle du croyant; la position philosophique la plus favo-

nable n'est pas celle du philosophe, mais celle du chrétien. » (P. 63.) Et les faits confirment l'avancé. La conclusion générale est très ferme:

L'école non confessionnelle, « du point de vue à la fois et des besoins de l'humanisme et des besoins actuels de notre vie religieuse », ne peut absolument pas apparaître à des catholiques « comme la possibilité d'une cure au grand air ». Ce serait bien plutôt une course au suicide. (P. 64.)

*

Malgré des oppositions aussi tranchées, le dialogue s'est poursuivi et a abouti! Par quel charme? Par quelle volonté d'accord plus forte que ces désaccords? Par l'accord complémentaire de l'un et de l'autre, reconnu par chacun chez l'autre, à dénoncer l'insuffisante réussite de notre actuelle école confessionnelle. M. Lussier, psychanalyste catholique, est angoissé de voir se détériorer chez les siens la religion et la nature; il est étonné de ne pas rencontrer plus de saints et de personnalités humanement épanouies parmi les religieuses et les religieux enseignants; d'où son cri d'angoisse qui s'achève sur l'espoir que l'école confessionnelle séparera le bon grain de l'ivraie avant qu'il ne soit trop tard (p. 161). Et le Frère Parenteau à son tour n'a pu se défendre « du sentiment d'inquiétude qui l'assaille à la lecture de ces pages qui proclament un triple état d'urgence ». Il fait siens cette angoisse et cet espoir. Il y a urgence à ce que la vie chrétienne plonge chez nous, dans la totalité de notre être, de vivantes et profondes racines; urgence à ce que la culture humaine d'ici ait ses conditions normales de maturation, d'épanouissement, et de fécondité; urgence, enfin et surtout, à ce qu'il se produise dans l'âme des religieux éducateurs d'ici un réveil du sens de leur vie consacré, qui est service de Dieu et, du même souffle, service des hommes, leurs frères et des petits d'hommes. Sans endosser certes toutes les critiques fulminées par le « prophète », les religieux peuvent-ils ne point reconnaître qu'il devraient « être religieux *selon une plus rigoureuse authenticité*, ce qui, du coup, abolirait toutes ces confusions malheureuses que beaucoup déplorent présentement » (p. 140.)?

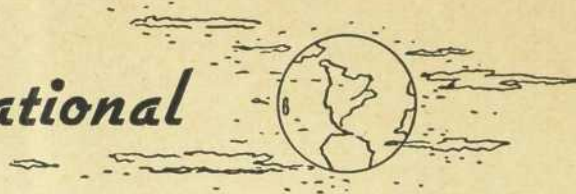
L'exhortation pressante du Frère Parenteau à ses frères répond ainsi au cri d'angoisse de M. Lussier; les deux attitudes sont chrétiennes et s'appellent. Les laïcs crient au secours car ils ont besoin, à proportion qu'ils sont menacés, d'éprouver l'âpre saveur d'un sel non affadi. Et les religieux, mis à la question, peuvent aussi à leur tour crier au secours, car les saints religieux qu'on attend, c'est à la famille de les préparer, et à la prière des laïcs, pour une part, de les obtenir.

Pour revenir à l'école:

La faute et l'erreur suprême seraient ici, pour un catholique, de *perdre confiance en l'Église*, qui tient à l'école confessionnelle comme à la prunelle de ses yeux, au point d'estimer qu'« il n'y a, pour un chrétien, d'école pleinement satisfaisante que l'école chrétienne ». (P. 148.)

M. Lussier a rendu hommage en son avant-propos à la dignité et à la générosité de son interlocuteur; lui-même fait preuve d'une pareille dignité et générosité. Son dessein, écrit-il, fut avant tout de lancer un « cri d'alarme » et il lui suffit qu'il ait été entendu. « L'échange de vues, écrit-il encore, ne repose pas sur une entente absolue. » L'entente partielle existe donc, il est méritoire de le déclarer. Enfin, il reconnaît avoir trop oublié le mérite des religieux enseignants, qui « reste considérable ».

L'accord des esprits, à proportion souvent qu'ils sont personnels, est difficile. L'accord des cœurs est plus profond et résulte avant tout de la bonne volonté. C'est pour cela que nous devons saluer ce dialogue réussi.



ALGÉRIE **L'ARRESTATION DU GÉNÉRAL SALAN**, après celle du général Jouhaud, marque la fin de l'Algérie française. Dans la *Revue des Deux Mondes* (15 mars 1962), le maréchal Juin raconte comment on vient d'abandonner le phare qui guidait les navigateurs entre Bône et le cap Rosa. Son père avait été le gardien de ce phare; c'est là qu'il était né, lui, et qu'il avait grandi. Il conclut son article dans une indescriptible nostalgie:

Un phare s'éteignait, mais déjà se faisait entendre le grincement du rideau de fer abaissé de nouveau dans les eaux barbaresques, celui qui, des siècles durant, avait fait en sorte que les phares et tout ce qui représentait la civilisation n'y fussent d'aucune utilité

J'allai regarder dans Larousse:

Barbaresque, adj. Qui appartient aux peuples de Barbarie V. ce mot

Barbarie ou **Etats barbaresques**, nom donné jadis aux régions de l'Afrique du Nord situées à l'Ouest de l'Égypte: Maroc, Algérie, Tunisie, régence de Tripoli (hab. *Barbaresques*).

Il y a de quoi pavoiser! A peu près tout le monde s'incline devant le fait accompli. Les généraux réfractaires de l'O. A. S. et leurs troupes se sont réfugiés dans le maquis pour continuer une lutte atroce de bêtes traquées. Durant la seconde guerre mondiale, d'autres officiers français s'étaient révoltés contre l'autorité pourtant légitime du maréchal Pétain. Après tout, les États-Unis et même le Canada avaient un représentant à Vichy. On vient d'apprendre que le chef du maquis de France durant la dernière guerre, Georges Bidault, vient de disparaître dans le maquis algérien. Comme les autres, il finira par se faire arrêter, juger, condamner et probablement exécuter. Ne nous attendons pas à une intervention de ceux qui réclamèrent la grâce des Rosenberg, de Caryl Chessman. Ah! Non!

En 1954, à la veille du conflit, il y avait en Algérie 1,207,593 habitants de descendance européenne et 8,479,000 musulmans. La France était en Algérie depuis 1830 alors qu'Alger fut occupée par le comte de Bourmont promu, dix jours après, maréchal de France par Charles X et destitué par Louis-Philippe un mois plus tard. La politique change vite la valeur des mots et des choses.

Le christianisme s'était répandu de bonne heure en Afrique du Nord. Au v^e siècle, il y avait 698 évêchés dans la région qui porta dans la suite le nom de Barbarie. Beaucoup de nos évêques *in partibus* ont encore aujourd'hui des titres africains. Survinrent les Vandales et la destruction fut épouvantable; un siècle après, pourtant, on voyait encore 217 évêques à un concile de Carthage (534).

Puis ce fut la conquête musulmane et l'étouffement total de la chrétienté. Les seuls chrétiens qu'on trouvait encore en Barbarie, quelque temps après la conquête, étaient ceux que les corsaires d'Alger y avaient emmenés en captivité. Deux Ordres religieux se rendirent célèbres en travaillant à leur rachat: les Pères Trinitaires et ceux de Notre-Dame-de-la-Merci. Les Mendiants, les Jésuites, les Lazaristes collaborèrent. En l'an 1607, saint Vincent de Paul écrivit une des plus belles pages de sa vie en Barbarie. En vendant ses captifs, Fidel Castro vient de transplanter en plein centre du Nouveau Monde les mœurs barbaresques. Ça fait partie du même progrès.

Les Français finirent par intervenir en 1830: de Bourmont, Bugeaud, de Sonis dont la cause de béatification fut introduite en 1928, de Lamoricière qui se couvrit ensuite de gloire à la tête de ses zouaves pontificaux. En 1841, le secrétaire du maréchal Bugeaud terminait ainsi son rapport au gouvernement de la métropole sur la colonisation à entreprendre en Algérie:

Il n'y faut pas des vagabonds, il faut des familles et des familles chrétiennes; il faut, à leur tête, des prêtres sévères, la sévérité est la sainte douceur de la religion, et V. Ex. sait mieux que moi de quel secours a été le puritanisme aux émigrants anglais qui ont fondé les États-Unis. Il faut donc à ces villages une constitution au moins aussi théocratique que militaire. Il le faut pour que Dieu protège et bénisse ces postes avancés de la foi presque perdus sur ces terres infidèles; pour qu'ils aient le zèle et la vertu que ne découragent ni le travail, ni la guerre, ni l'isolement; pour qu'ils frappent les Arabes de cette admiration et ce respect que Dieu leur permet d'éprouver pour tout ce qui est sincèrement religieux (voie de miséricorde peut-être ouverte au retour de ces malheureuses postérités); pour que les relations, enfin, brisées par la mauvaise foi et la ruse, se renouent par la probité. *Nisi Dominus aedificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam.*

C'était Louis Veuillot, alors employé du gouvernement! On a rapproché ces lignes de l'idéal de Charles de Foucault! J'aurais plutôt songé à celui qui animait les premiers colons canadiens. L'ardeur religieuse du grand polémiste français nous étonne. Citer des psaumes dans un rapport officiel au gouvernement de Louis-Philippe, cela ne se comprend plus, même au Canada.

Nous n'avons pas encore trouvé d'étude satisfaisante sur la genèse du nationalisme néo-musulman, qui triomphe aujourd'hui de Mossoul à Casablanca. Le communisme international y fut certainement pour beaucoup. Au risque de passer pour un chasseur de vieilles sorcières, j'aimerais citer le livre considérable que publia Gustave Gautherot en 1930 sur *Le Bolchévisme aux colonies et l'Impérialisme rouge*; vous y trouverez d'abondants renseignements sur le travail communiste en Tunisie (pp. 288-296), en Algérie (pp. 297-307), au Maroc (pp. 308-320). Durant la guerre de 1939-1945, l'Algérie fut loyale à la cause alliée comme au maréchal Pétain; elle fut le tremplin de la libération française. La France, elle, resta déchirée; l'orgueil des rancunes stériles fut considéré plus important que la réconciliation française; les divisions algériennes devinrent à leur tour de plus en plus aiguës; bientôt éclata la crise qui devait tout emporter.

Au début, en France, on ne pouvait s'imaginer que l'Algérie pût être autre chose qu'une partie intégrale de la France. Tous les gouvernements successifs s'accordaient là-dessus. Elle n'était pas une colonie. Depuis longtemps, comme la métropole, elle avait ses départements (il y en avait douze en Algérie et deux au Sahara), ses préfets, ses arrondissements, ses députés. Le 5 novembre 1954, Mendès-France déclarait:

Les départements de l'Algérie constituent une partie de la République française; ils sont français depuis longtemps et de manière irrévocable.

Après l'avènement de Nasser, en Égypte, et la constitution au Caire du Front algérien de libération nationale (F. L. N.), l'évolution se fit de plus en plus rapide. De Gaulle fut invité à prendre le pouvoir en 1958 justement pour régler

la situation algérienne. Il s'empressa de visiter le pays où il fut reçu avec enthousiasme. A Oran, il déclara :

La France, la France est ici en vous, hommes et femmes d'Algérie de toutes communautés. Oui, Oui, Oui, la France est ici avec sa vocation; elle est ici pour toujours! Elle est ici avec sa vocation millénaire...

Il s'agit, notamment, que dans l'occasion immense qui va être offerte dans trois mois à la totalité des citoyens français, l'Algérie tout entière, avec ses dix millions d'habitants, participe de tout son cœur, comme les autres, au même titre, avec la volonté de démontrer par là qu'elle est une terre française aujourd'hui et pour toujours...

De cette consultation nationale sortiront — je suis là pour cela! — des institutions nouvelles à l'intérieur desquelles l'Algérie aura, comme les autres Français les auront, ses représentants; c'est avec ses représentants que l'on verra ce qu'il y a à faire pour qu'il n'y ait plus ici que dix millions de Français de la même sorte.

Vive Oran, ville que j'aime et que je salue, bonne terre française!

Vive la République!
Vive la France!

A Alger, à Constantine, à Bône, ce fut partout la même promesse. Les élections qui la suivirent furent un triomphe personnel pour le nouveau chef français, mais blâmez-vous les Algérois qui vous parleront de promesses électorales? M. Ferhat Abbas, chef du Front algérien, se réfugia au Caire où il commença par former un gouvernement provisoire. Il engagea une vaste action diplomatique encouragée avec énergie par tout ce qui se rattachait aux Soviétiques, à Nasser, à l'islam, à tous ceux qui aspiraient à dépouiller ou à dépecer la France.

Sur le champ de bataille, le nationalisme algérien perdait du terrain; il se réfugiait en Tunisie et au Maroc pour lécher ses blessures, se ravitailler en armes et en munitions, et créer par là une infinité de difficultés diplomatiques au général de Gaulle. Celui-ci commença par céder un peu: il parla d'abord d'autodétermination algérienne (16 septembre 1959), puis de République algérienne (4 novembre 1960), enfin de sécession:

La France envisage avec sang-froid une solution telle que l'Algérie cesserait d'appartenir à son domaine. (12 avril 1961.)

Dix jours après cette déclaration qui bouleversa les Algériens d'origine française et l'immense majorité des musulmans qui leur étaient restés fidèles, éclata la guerre civile. Les généraux Challe, Zeller, Salan, Jouhaud s'insurgèrent. De Gaulle intervint contre eux avec toute l'énergie dont il disposait comme chef de la France civile et militaire. Challe et Zeller se soumirent, comme Weygand en 1940, comme Noguès, comme Dentz, comme Gouraud. Salan et Jouhaud disparurent dans un maquis où ils fondèrent l'O. A. S., qui devint bientôt un instrument de pur terrorisme. A mesure qu'elle s'affaiblissait en perdant ses chefs, ses troupes et son champ de manœuvre, elle devenait désespérée, obsédée par l'idée de vendre chèrement sa peau. C'est la fin maintenant. Après l'arrestation de Jouhaud et de Salan, de Gaulle fit un nouveau plébiscite. La France abandonne l'Algérie. La volonté du nationalisme néo-musulman a été plus forte que celle d'une France affaiblie par ses propres divisions. Espérons que l'étranger accueillera les Algériens qui viendront augmenter l'immense masse des dépatriés.

Un Égyptien me l'affirmait récemment: si j'étais musulman, je serais certainement resté en Égypte et j'aurais applaudi Nasser. Chrétien, j'avais le devoir de lui résister de toute mon énergie, car il a voué le christianisme et les chrétiens à l'extinction.

Cet Égyptien est venu aux États-Unis. Bientôt, peut-être, les chrétiens d'Algérie iront le rejoindre.

Il est venu aux États-Unis. Bientôt, peut-être, les chrétiens d'Algérie iront le rejoindre.

Il était peut-être difficile qu'il en fût autrement; mais on voit le chemin qui a été parcouru depuis cent trente ans, de la conquête de l'Algérie par le maréchal de Bourmont à son abandon par le général de Gaulle. En 1840, la France éblouissait le monde par la splendeur de ses écrivains, la grandeur œcuménique de sa charité, la vitalité de son action missionnaire, la sérénité de sa puissance. Aujourd'hui nos émancipés du Canada français s'en vont chercher leur religion à Paris. Pas au Montmartre du Sacré-Cœur, à l'autre! Ils nous reviennent laïques, existentialistes, solidement anticléricaux, amoraux. Leur seule ambition est de dépouiller le Canada de tout ce qui a fait sa gloire dans le passé et de le revêtir des guenilles d'un clochard. De ce clochard dont Maurice Chevalier a essayé de faire l'image de Paris... de la France devenue un pays de mission.

ÉTATS-UNIS *JUSTICE POUR LES NOIRS.* En ouvrant les écoles de son diocèse, de la petite école du rang à l'université, S. Exc. Mgr Joseph F. Rummel couronna les efforts de ceux qui, depuis quarante ans, ont travaillé pour que justice soit enfin rendue aux Américains de couleur. *Relations* (janvier 1959) rappela les étapes principales de cette lutte, aujourd'hui victorieuse sur toute la ligne.

A lire les journaux et les hebdomadaires, on eût dit que l'épisode principal de ce beau dénouement fut la désobéissance de Mme Gaillot, de M. Léandre Pérez et de quelques autres. Ça vaut la peine de méditer un peu là-dessus. De nos jours, plus que jamais, le journaliste doit rapporter ce qui est *nouveau*, c'est-à-dire ce qui sort de l'ordinaire et épatera le lecteur. Quand l'archevêque de la Nouvelle-Orléans publie un arrêté conforme à la loi civile et à la doctrine chrétienne, ça mérite peut-être quelques lignes au fond d'une colonne, puisque l'immense majorité des chrétiens y obéissent. C'est là chose normale; ça mérite à peine d'être porté à l'attention d'un public qui veut être amusé, chatouillé, titillé, scandalisé. Se faire renseigner et instruire, c'est peut-être l'idée de ceux qui achètent le journal, pas celle de ceux qui l'écrivent.

Madame Gaillot monte sur les tréteaux, gesticule, fait une scène: voilà son portrait partout; ses déclarations seront d'autant plus longuement rapportées qu'elles seront plus ahurissantes. Ajoutez encore le pèlerinage de la dame chez l'archevêque au moment où il se rendait prier au petit sanctuaire bâti sur son terrain. Assurée de la présence active des journalistes et des photographes, elle se jette à genoux aux pieds du vieillard interdit et proclame, avec des accents de tragédienne: « Regardez le ciel, et reconnaissez que la loi divine exige qu'il faut séparer les Noirs des Blancs. » S. Exc. Mgr Rummel la regarde d'un air poliment stupéfait; il attend une seconde pour ne pas paraître trop brusque, rentre chez lui et vous avez là une petite scène qui sera projetée sur tous les écrans. Faut-il en conclure que l'ensemble de la Louisiane se révolte contre l'archevêque? Mais non, même si c'est la seule impression qui vous reste. Madame Gaillot a amusé la galerie; on tourne la page, on regarde les illustrés: Tintin, Philomène ou Peanuts et, comme disait Bossuet, on passe plus outre...

Le *New York Times* oublia sa gravité et dépêcha un correspondant pour recueillir sur les lieux (ah! quand on a été sur les lieux!) les déclarations des protestataires. Il y en a de fameuses. Vous ne saviez pas que Dieu changea la couleur de Caïn après l'assassinat d'Abel, et en fit le premier Noir? Moi non plus, mais vous le trouverez en toutes lettres dans le *New York Times*, du 8 avril. Quelqu'un l'a dit au reporter en ajoutant que ça se trouvait dans la Bible et « dans les révélations de Catherine Emmerich ». Voilà! J'aurais plutôt cru que les descendants de Caïn, c'étaient les Blancs. Ils ont développé l'art du massacre, des bombes atomiques, des

mégatonnes, des camps de concentration autant et plus que les Noirs.

Avant de prononcer la sentence d'excommunication, S. Exc. Mgr Rummel avertit paternellement les délinquants du danger qu'ils couraient. Trop excités pour obéir, ils passèrent outre, firent de nouvelles déclarations aux journaux, s'obstinèrent. Les voilà excommuniés; ils ont cessé d'intéresser les journalistes. Ceux-ci iront butiner ailleurs et nos malheureux se trouveront seuls avec leur ennui et leur rancœur. Leur amour-propre blessé laissera-t-il la porte ouverte à l'humilité d'un acte de contrition? Ça va être très, très dur!

M. Léandre Pérez, politicien de « paroisse » comme on dit en Louisiane se révolta lui aussi et prétendit que le communisme avait contaminé l'Église. C'était une ânerie monumentale. Ce n'est pas exactement pour cela qu'il fut excommunié, mais parce qu'il provoquait les chrétiens à la désobéissance. Relevons son accusation de « communisme » avant qu'elle ait fait trop de dégâts.

ANTI-ANTICOMMUNISME. Depuis quelque temps, la presse américaine s'insurge contre l'anticommunisme, avec une telle unanimité qu'on se demande s'il n'y a pas un chef d'orchestre quelque part. Les uns en prennent au Christian Echoes National Ministry, du Dr Billy James Hargis; d'autres à la Christian Anti-communist Crusade, du Dr Frederick C. Schwartz; d'autres à la John Birch Society, ou au General Walker, ou aux Minute Men, etc. Qu'est-ce qui se passe? Notre Léandre Pérez y est peut-être pour quelque chose, mais on a vu cela, au Canada: des gens qui accusaient à tort et à travers leur prochain de communisme. La canaillerie de cette calomnie peut être terriblement néfaste. A crier bêtement au loup, on finit par le faire entrer dans la bergerie.

Il y a trois sortes d'anticommunisme. Finissons tout de suite avec l'anticommunisme *bête*. C'est celui de notre Léandre. On vous contrarie; vous accusez votre adversaire de communisme. Ou d'intégrisme!

L'anticommunisme *intéressé* est plus grave. On fait de l'argent, on prend de l'influence en accusant fausement de communisme ceux à qui on veut faire du tort. Quand des catholiques sérieux s'opposent à l'anticommunisme, ils en veulent à l'anticommunisme *bête*, ou à l'anticommunisme *intéressé*.

Reste l'anticommunisme *obligatoire*. Tous les catholiques qui n'ont pas renié leur baptême ont le devoir de s'opposer au communisme, parce que le communisme est une apostasie, une persécution et une trahison. Ils doivent s'opposer au communisme dans la mesure de leurs responsabilités, et avec les moyens d'action qu'ils ont à leur disposition. Cette obligation clairement énoncée dans l'encyclique *Divini Redemptoris* est encore plus grave aujourd'hui, du fait qu'une partie considérable de l'Église, devenue captive, doit nécessairement garder le silence.

Il y a également trois sortes d'anti-anticommunisme: l'anti-anticommunisme *bête* de ceux qui se croient tolérants, modernes, parce qu'ils préparent leur propre apostasie et le naufrage spirituel de ceux dont ils sont solidaires. L'anti-anticommunisme *intéressé* ouvre la porte à la trahison communiste dans le but de triompher d'un adversaire immédiat ou de gagner un petit avantage; tel serait l'anti-anticommunisme du chef ouvrier qui fait appel aux services d'un organisateur communiste; celui du journaliste qui, pour batailler contre son curé ou son évêque est prêt à engager les services d'un communiste talentueux et anticlérical; celui du capitaliste qui, pour refaire des affaires avec le monde rouge, impose le silence aux adversaires du communisme. Il reste, enfin, l'anti-anticommunisme du *véritable communiste* qui veut détruire ce qui existe chez nous pour installer sa propre tyrannie.

Joseph LEDIT.

« Charabia contemporain »

ADMIRABLE, le zèle que déploie notre *grande* presse pour la correction... des autres: des manuels en usage dans nos écoles, par exemple. Utiles aussi, parce que fort pertinentes, les chroniques linguistiques d'un Robert Le Bidois et d'un Empédocle. Mais le journal auquel collaborent ces autorités ne devrait-il pas avoir souci de respecter leurs conseils et observations?

Et d'abord, pourquoi écrire Empédocle sans accent? Tout de même, malgré son drôle de pseudonyme, le linguiste qui se cache derrière le nom d'un philosophe « versé en médecine » et « en physique » (Larousse) mérite félicitation pour avoir, enfin, relevé (5 mai 1962) la faute que nous pourchassons depuis plus de deux ans. Une chose ne se produit pas « à la toute veille », signale-t-il, mais à la veille, simplement. Sévérité de puriste? Non, exigence grammaticale (voir *Relations*, janv. 1960, p. 13), à laquelle souscrit Julien Green, quand il raille la tournure analogue, « au tout début », dont raffolent les bonimenteurs de nos ondes et les commentateurs du sport.

Exemple du charabia contemporain. Un médecin me fait une ordonnance. J'aurai à prendre je ne sais quoi « au tout début de la matinée ». On voudrait savoir pourquoi il trouve difficile d'écrire simplement « tout au début ». En général, les fautes de français ne sont pas simples. Elles témoignent souvent d'une certaine mise à la torture de l'esprit. (*Le Bel Aujourd'hui*, 1955-1958, Plon, Paris, 1958, p. 83.)

Le directeur du journal qui publie les textes d'Empédocle gâchera-t-il un autre éditorial (28 avril 1962) en cédant au même maniérisme incorrect?

Un billet d'Empédocle, un des nôtres aussi ont déjà condamné l'emploi fautif du mot « alternative », qui signifie, en français, choix entre deux termes ou deux solutions, et non pas, comme en anglais, un des termes offerts au choix. Vaine censure. A la *une* du journal, on parlait récemment (28 avril 1962) d'une « troisième alternative »; il ne s'agissait pourtant que d'un troisième moyen de résoudre un problème.

Voici une perle de style que nos croisés du laïcisme ne découvriront certainement pas dans les ouvrages de nos chers Frères. A la *une* toujours, la page qui donne le ton, je suppose, au reste du journal, on lit que « jamais le président Kennedy n'a joui *plus que* maintenant d'une *aussi grande* popularité » (24 avril 1962). Non seulement les superlatifs, mais même les comparatifs souffrent aujourd'hui de l'exagération chère aux journalistes. M. Kennedy se contenterait bien d'apprendre qu'il n'a jamais joui d'une aussi grande popularité auprès des Américains, ou qu'il n'a jamais joui plus que maintenant de la faveur populaire.

Meilleure, ou pire, selon le point de vue, oyez, dans la page littéraire (!) du 21 avril dernier, la trouvaille d'un critique (!), d'ailleurs fort indulgent pour les sottises de ses pairs. Il nous convie à goûter une « poésie... dénonciatrice... de toutes les feintes *assumations* ». Barbarisme de taille. Le français connaît le mot *assomption*, uniquement catholique (quel dommage!) et marial de surcroît. Larousse le réserve au mystère que l'Église commémore le 15 août (fête d'obligation aux États-Unis: intégrisme de droite, évidemment). L'anglais se permet de donner au mot *assumption* le sens d'opinion, de présomption, d'hypothèse, de postulat, voire d'affectation et de prétention. Mais une « assumption », et « feinte », cela vaut un encadrement ou... un prix « littéraire », que pourrait décerner le jury des échotiers ignorants, ou le vice-président du Conseil des Arts *canadien*, puisqu'il patronne ou tolère semblables... créations.

J. D'ANJOU.

Transports et télécommunications dans le Nouveau-Québec — I

Michel BROCHU

LE LITTORAL DU NOUVEAU-QUÉBEC est, avec l'Amazonie et certains points de l'extrême Nord du Canada, une des régions les plus isolées du globe en ce qui concerne les moyens de communications, tant entre les divers postes de cette région qu'avec l'extérieur, notamment avec le Sud du Québec*.

Il est utile d'examiner les principaux éléments de cette question parce qu'elle a des incidences sur l'évolution générale du Nouveau-Québec et plus particulièrement sur son développement économique.

La première partie de cette étude sera un exposé de la situation des transports par voies de terre, de mer et des airs, et un aperçu des télécommunications (téléphones, émetteurs et postes radiophoniques); la deuxième partie apportera des suggestions afin d'améliorer les transports dans le Nouveau-Québec, dans tous les domaines étudiés.

I. — ÉTAT ACTUEL

A. — Transports terrestres

1. *Routes.* — La situation est simple: aucun des postes du Nouveau-Québec n'est relié à un autre par une route ou une piste, si mauvaise soit-elle. Aucun point ou poste du Nouveau-Québec n'est relié par une route à l'extérieur, c'est-à-dire aux régions du Sud du Québec. C'est donc, sous cet aspect, l'isolement total.

Des quinze postes indiens ou esquimaux du Nouveau-Québec, trois seulement ont des véhicules:

a) Fort-Chimo en a 46: 4 automobiles, 2 motocyclettes et 40 camions et véhicules de tous types. La longueur totale des routes dans la région est d'environ 24 km; aucun tronçon n'est pavé¹.

b) Grande-Baleine possède une trentaine de véhicules. La longueur total du réseau routier est de 10 km environ; aucun tronçon n'y est pavé.

* Les données et les renseignements contenus dans cet article ont été recueillis au Nouveau-Québec par l'auteur, d'une part, au cours d'une mission à l'été 1960 et, d'autre part, à l'occasion d'un séjour à Fort-Chimo en avril 1962. L'A. tient à exprimer sa plus profonde gratitude aux RR. PP. Robert Lechat et Lucien Schneider, O. M. I., de la mission de Fort-Chimo, et à tous les missionnaires oblats des postes du Nouveau-Québec pour leur magnifique coopération. Sans eux il n'aurait pu mener à bien son étude.

1. VÉHICULES-AUTOMOBILES À FORT-CHIMO

Propriétaires	Nombre de véhicules
Ministère des Richesses naturelles (province de Québec)	6
Sûreté provinciale du Québec	1
Ministère du Nord et des Ressources (Canada)	6
Ministère des Transports (Canada)	11
Ministère de la Santé (Canada)	1
Nordair	5
Cie d'Aviation Wheeler	4
Cie d'Aviation Saint-Félicien	1
Cie de la Baie-d'Hudson	1
Mission catholique	3
Mission anglicane	1
Voitures particulières	4
Motocyclettes	2
<i>Total</i>	46

c) Port-La-Pérouse (Port-Harrison) possède quelques véhicules qui servent aux employés du ministère des Transports. Le réseau routier est de 5 km seulement.

Dans tous les autres postes, c'est l'absence complète du moindre bout de route et de tout véhicule sur roues (à l'exception d'un tracteur à Sainte-Anne-de-Maricourt). Il est à signaler que la mission de Sainte-Anne-de-Maricourt possède une auto-neige qui sert autour de la mission en hiver.

Grâce à une auto-neige du ministère des Transports avec traîneau-remorque, la première liaison entre Fort-Chimo et François-Babel (Baie Payne) a été effectuée en 4 jours, en janvier 1962; cette réalisation laisse entrevoir les possibilités de ce mode de transport dans les régions où il est praticable, ce qui est le cas de celles qui s'étendent immédiatement au Sud de Fort-Chimo vers les rives de la baie d'Ungava.

Dans le domaine des transports routiers, le Nouveau-Québec est donc caractérisé non seulement par l'isolement total du Sud du Québec, faute de grands axes routiers, mais encore par la rareté des postes ayant des véhicules et par l'absence d'un réseau routier régional qui relie les postes les uns aux autres.

2. *Chemins de fer.* — La situation est encore plus simple que dans le domaine routier; aucun chemin de fer ne relie le Sud du Québec au littoral du Nouveau-Québec, alors que sur la rive ouest de la baie James, dans l'Ontario, est le terminus d'une ligne qui part de North Bay et que de Churchill part une ligne qui, au Sud, aboutit à Winnipeg.

Le terminus de chemin de fer le plus près des côtes du détroit d'Hudson est Shefferville, à 360 km de Fort-Chimo. Dans le Québec, le chemin de fer le plus rapproché de la baie James est la ligne des chemins de Fer nationaux qui va de Québec à Winnipeg par la Tuque et l'Abitibi, et qui passe à 300 km de Saint-Jacques ou Ruperts House, le poste québécois situé le plus au Sud de la baie James.

3. *Le traîneau à chiens.* — Ce mode de transport demeure toujours le moyen de communication le plus employé en hiver entre les divers postes du Nouveau-Québec; en outre, les Esquimaux s'en servent principalement pour leurs expéditions de chasse au caribou, au renard et au phoque, tant sur les côtes que dans l'intérieur du pays.

Le traîneau à chiens présente l'inestimable avantage de passer pratiquement partout et d'être d'un coût de revient plus bas que tout autre mode de transport. C'est, au total, le moyen de transport terrestre le plus parfaitement adapté aux conditions de vie et aux besoins de l'Arctique.

B. — Transports maritimes

1. *Transports maritimes à grande échelle.* — En comparaison des modes de transports terrestres presque inexistant, les communications par voie de mer dans le Grand Nord québécois sont, malgré de très graves lacunes, un peu meilleures.

Tous les postes du Nouveau-Québec, à l'exception de Fort-Chimo, sont situés soit directement sur la mer, comme Notre-Dame-d'Ivugivic ou Povungnituc, soit, ce qui revient au même, à l'intérieur d'un fjord, comme Sainte-Anne-de-Maricourt (Baie Wakeham) ou Sugluc, ou encore à l'embouchure d'une rivière assez facilement accessible de la haute mer comme Port-Nouveau-Québec (George River) ou François-Babel (Baie Payne).

Théoriquement, les principaux postes du Nouveau-Québec sont relativement faciles d'accès par la haute mer. Plusieurs facteurs, cependant, viennent réduire à un strict minimum les communications par mer.

a) La glace surtout, de novembre au début de juillet, interdit toute communication par mer et la navigation s'en trouve réduite à au plus quatre mois par année.

b) Durant ces quatre mois, les transports maritimes sont ralentis en raison de l'absence de quais: les déchargements doivent s'effectuer par chalands à marée haute et par beau temps seulement, ce qui implique d'inévitables et considérables pertes de temps.

c) L'absence de services maritimes réguliers, comme il en existe sur les côtes du Labrador, constitue une des plus sérieuses lacunes des transports maritimes du Nouveau-Québec. En effet, la liaison entre les ports du Nouveau-Québec est effectuée par les brise-glace du Gouvernement fédéral, brise-glace qui n'ont pas d'itinéraires fixes ou réguliers. Ayant effectué une mission à bord d'un de ces brise-glace au cours de l'été 1960, j'ai pu constater que des cargaisons et du courrier destinés à certains postes n'ont été livrés que trois mois après le départ du brise-glace de Québec.

Certains postes peu peuplés peuvent bénéficier de trois ou quatre escales d'un brise-glace, et d'autres, plus importants, peuvent ne recevoir qu'une visite par été. Les brise-glace, étant un service d'État, ne sont point tenus de prendre de voyageur; le plus souvent, cela leur est impossible, leurs cabines étant occupées par des fonctionnaires en mission. De surcroît, ils ne sont astreints à aucun horaire ni à aucun itinéraire fixes. En effet, un télégramme d'Ottawa suffit pour modifier leur itinéraire. Ce n'est donc qu'à l'occasion et au hasard de leurs escales que les brise-glace prennent à bord quelques passagers blancs ou esquimaux. Dans l'état actuel des choses, il est donc absolument impossible, pour un déplacement entre les divers postes du Nouveau-Québec ou entre ceux-ci et l'extérieur, de compter sur un navire de compagnie ou sur un brise-glace.

Pour donner un exemple précis du genre d'itinéraire que suivent les brise-glace, voici celui du *MacLean* en sa tournée de l'été 1960. 15 juillet: arrivée à la station de radio du cap Dollard-des-Ormeaux (cap Hopes Advance), pas d'escale à Notre-Dame-de-Koartac, poste esquimau sis à quelques kilomètres à l'Ouest. 17 juillet: escale à Coral Harbour au Nord du détroit d'Hudson. 18 et 19 juillet: escale à Notre-Dame-d'Ivugivic, puis départ pour Churchill, au Manitoba, pour un chargement destiné à Resolute dans les Territoires du Nord-Ouest. Au début de septembre seulement, le *MacLean* est revenu dans les eaux du détroit d'Hudson; il a fait escale à Lake Harbour, sur la route Nord, puis une longue escale à Churchill pour un nouveau chargement destiné à un poste de l'Ouest de la baie d'Hudson et aussi à quelques postes du Nouveau-Québec dont Notre-Dame-d'Ivugivic, Sugluc, Sainte-Anne-de-Maricourt et Notre-Dame-de-Koartac. Il y fut du 20 septembre au 1^{er} octobre; il faut noter que les deux premières et les deux dernières escales furent entrecoupées par un voyage de trois jours à Cap-Dorset et à Lake Harbour, au Nord du détroit d'Hudson. Quelques passagers montèrent à Sugluc et à Koartac en direction du Sud; le *MacLean* a dû faire une longue escale de trois semaines au cap Dyer sur l'île de Baffin, et ne revint à Québec que le 31 octobre 1961.

Cet exemple montre bien la précarité des transports et des communications maritimes dans le Nouveau-Québec: un seul poste eut deux escales, trois autres une seule; aucun des postes de la baie d'Ungava, aucun du centre et du Sud de la baie d'Hudson n'eut la visite du navire; bien sûr, les autres postes reçurent la visite d'un des autres brise-glace, le

Montcalm ou le *d'Iberville*, mais selon un itinéraire aussi irrégulier et aussi capricieux que celui du *MacLean*.

Il ressort de ces constatations, que les transports maritimes sont organisés essentiellement et exclusivement en fonction de l'approvisionnement du Nord en cargaisons de toutes sortes et en fonction des organismes gouvernementaux (ravitaillement des postes de radar, des écoles, etc.) et pas du tout en fonction des hommes, des Esquimaux, en particulier, qui habitent ces régions.

Le mieux pour qui veut se rendre d'un point à un autre du littoral est de profiter des occasions en demandant un passage sur un brise-glace à l'occasion des escales ou sur un bateau esquimau, ce qui implique qu'on puisse attendre un mois comme un jour, avant d'atteindre sa destination. Pour des expéditions de type particulier on peut toujours louer pour tant de jours une embarcation esquimaude².

2. *Transports maritimes à l'échelle régionale.* — Les Esquimaux de tous les postes du Nouveau-Québec possèdent une flotille d'embarcations qui vont du kayak à la barque pontée et matée de 10 à 15 ou 20 m de long.

Les kayaks, dont le nombre varie grandement d'un poste à l'autre, ne servent qu'à un seul homme, à la chasse non loin des postes. Les embarcations à moteur servent à la chasse en haute mer et aux voyages entre les postes durant l'été. Les voyages le long de la côte ont un rayon d'action assez limité, c'est-à-dire que les Esquimaux des rives de la baie d'Ungava, du détroit d'Hudson ou de la baie d'Hudson, dépasseront assez rarement les limites de ces régions littorales³.

C. — Transports aériens

Le transport aérien est un peu mieux organisé que les transports maritimes, mais à peine: trois postes seulement, en effet, possèdent un aéroport et sont reliés aux régions du Sud du Québec par un service régulier; tous les autres postes n'ont entre eux et avec le Sud que des liaisons aériennes irrégulières. Il faut ici distinguer trois types de liaisons aériennes: les services réguliers des compagnies particulières, les services à forfait et les services gouvernementaux.

1. *Les services réguliers.* — Trois postes seulement du Nouveau-Québec sont reliés au Sud du Québec par des liaisons régulières:

a) Fort-Chimo, avec deux vols par semaine partant de Montréal; un de ces vols fait escale à Roberval, au lac Saint-Jean; ce service est assuré par la compagnie Nordair.

b) Grande-Baleine a un vol par semaine, en hiver, et deux vols en été. Ces vols partent de Montréal et comprennent une escale à Val-d'Or, Abitibi; service de la compagnie Nordair.

2. La Compagnie de la Baie-d'Hudson possède deux navires qui approvisionnent ses comptoirs, mais ils n'ont place que pour un ou deux passagers et ne suivent d'ailleurs aucun horaire régulier. Ils sont au service de la compagnie et non au service de la population qui habite le littoral du Nouveau-Québec.

3. ÉQUIPEMENT DES ESQUIMAUX DU NOUVEAU-QUÉBEC EN EMBARCATIONS

Postes	Types d'embarcations		
	Kayaks	Canots ou baleiniers	Peter heads
Fort-Chimo	10	20	6
Notre-Dame-de-Koartac	10	3	3
Sainte-Anne-de-Maricourt (Baie Wakeham)	13	2	0
Sugluc	0	8	3
Notre-Dame-d'Ivugivic	4	3	5
Povungnituc	7	25	5
<i>Totaux</i>	44	61	22

c) Port-La-Pérouse (Port Harrison) a un vol tous les quinze jours, venant de Grande-Baleine, par la compagnie Austin; en été, il y a aussi des vols venant de Moosonee, du côté ontarien de la baie James. En outre, la compagnie Austin assure un service à peu près régulier tous les quinze jours, à certaines époques seulement, entre Grande-Baleine, Povungnituc et Sugluc. Cependant, comme les avions doivent atterrir sur la glace de la mer et amerrir en été, les liaisons aériennes sont interrompues de la fin d'avril à la mi-juillet et de la fin d'octobre au début de janvier⁴.

2. *Les services à forfait.* — A Fort-Chimo et à Grande-Baleine, des compagnies d'aviation assurent, sur demande, le service aérien pour fins scientifiques, administratives, prospection minière ou autres. A Fort-Chimo une filiale de la compagnie d'Aviation Wheeler, établie depuis l'été 1959, possède deux avions: un Norseman et un Beaver; un troisième appareil s'ajoute en été. L'autre compagnie établie à Fort-Chimo est Air Saint-Félicien; depuis janvier 1962, elle possède un Norseman à Fort-Chimo; elle ajoutera un deuxième avion au début de l'été 1962.

A Grande-Baleine, la compagnie Austin possède quelques avions de louage qui servent à des missions de toute espèce.

3. *Divers ministères du Gouvernement du Canada* affrètent de temps à autre de leurs avions ou des avions commerciaux pour une tournée des postes du Nouveau-Québec ou une mission spéciale. Ainsi au début d'avril 1962, un avion de l'Armée de l'air a visité la plupart des postes du Nouveau-Québec pour une tournée d'inspection des observateurs terrestres du mouvement des avions; quelques jours plus tard, un autre avion de l'Armée de l'air a fait la tournée d'inspection des *rangers* esquimaux, chasseurs et pêcheurs esquimaux.

4. TRANSPORTS AÉRIENS DANS LE NOUVEAU-QUÉBEC

Postes	Service *	Amélioration suggérée
Havre-Turquetil (Port-Burwell) Port-Nouveau-Québec	Très irrégulier et très rare. Très irrégulier et très rare.	Service régulier tous les 15 jours. —
Fort-Chimo	2 vols par semaine aller-retour en direction de Montréal, dont 1 avec escale à Roberval.	Liaison directe avec Québec (1 vol par semaine).
François-Babel (Baie-Payne) Lomer-Gouin (Hopes Advance)	Très irrégulier.	Service régulier tous les 15 jours. —
Notre-Dame-de-Koartac Sainte-Anne-de-Maricourt (Baie Wakehan)	Irrégulier. Irrégulier.	— —
Sugluc	Tous les 15 jours en hiver de Grande-Baleine.	—
Notre-Dame-d'Ivugivic Povungnituc	Irrégulier. Tous les 15 jours en hiver, de Grande-Baleine.	— —
Port-La-Pérouse (Port-Harrison)	Tous les 15 jours de Grande-Baleine; en été, un service de Moosonee (Ont.)	—
Grande-Baleine	1 vol par semaine en hiver 2 vols par semaine de Montréal, avec escale à Val-d'Or	Liaison directe avec Québec. 1 vol par semaine

* Pendant les périodes où il n'est pas possible d'atterrir ou d'amerrir en raison de la glace en formation ou du dégel, il pourrait y avoir parachutage du courrier au moins tous les quinze jours.

maux censés contribuer à la protection du territoire; d'autres fois, des fonctionnaires du ministère du Nord et des Ressources ou du ministère de la Santé entreprendront des tournées d'inspection. A l'occasion, un avion pourra même être dépêché pour évacuer un malade ou pour rechercher quelqu'un annoncé disparu. D'autres fois, ce sera un avion du ministère des Transports avec des menuisiers, peintres et maçons, pour réparer, agrandir ou élever une construction quelconque.

A l'été 1960, le ministère des Mines d'Ottawa effectua une tournée avec un représentant de la Direction de la Géographie et un fonctionnaire de la Direction des Levés et de la Topographie; ils firent chacun des observations dans leur domaine.

D. — Télécommunications

Le service des télécommunications comprend celles par téléphone et par émetteurs.

1. *Téléphone.* — Sur 12 postes du Nouveau-Québec, 5 bénéficient du service téléphonique: Fort-Chimo, Havre-Sainte-Anne (Fort Georges), Port-La-Pérouse (Port-Harrison), Povungnituc et Grande-Baleine. Le tableau ci-joint indique le nombre d'abonnés, par poste, et le nombre d'abonnés esquimaux⁵. Ce tableau appelle les commentaires suivants: les abonnés — ce sont des particuliers et divers organismes — en général ne dépassent pas 10 à 15 par poste; deux exceptions: Fort-Chimo et Grande-Baleine, avec respectivement 60 et 70 abonnés.

Sauf à Fort-Chimo, où ils sont une vingtaine, il n'y en a qu'un à chacun des autres postes. A l'intérieur de chaque poste, les appels sont transmis par fil; vers l'extérieur, ils le sont par ondes radiophoniques et les heures d'appel sont contingentes à certaines périodes de la journée seulement: ainsi, à Fort-Chimo, par exemple, il n'est possible d'appeler à Montréal ou à Québec, ou dans d'autres villes de l'extérieur, qu'entre 11 heures et 12 heures et entre 19 et 20 heures.

2. *Émetteurs.* — Les émetteurs sont dans le Nouveau-Québec le moyen le plus pratique et le plus populaire de communication. Trois organismes actuellement possèdent dans ces régions un réseau d'émetteurs: les Révérends Pères Oblats, avec un poste dans toutes leurs missions, sauf à Grande-Baleine (l'autorisation n'y fut pas accordée à cause des installations radiophoniques déjà existantes); la compagnie de la Baie-d'Hudson avec un appareil partout où elle a un comptoir principal; enfin, depuis 1961, le ministère du Nord a mis un émetteur à la disposition de ses fonctionnaires aux divers endroits où ils sont postés⁶.

Ces émetteurs sont indispensables aux communications entre les membres de ces divers organismes et permettent de communiquer à toute heure du jour, aussi souvent et aussi longtemps que besoin est. Chaque réseau ayant sa longueur d'onde, les postes d'un réseau, communiquent entre eux sans interférence avec les autres réseaux.

La seule formalité à remplir est l'autorisation du ministère des Transports; le permis à payer est de 10 dollars par année.

5. POSTES TÉLÉPHONIQUES

Postes	Abonnés	Abonnés esquimaux
Fort-Chimo	60	20
Havre-Sainte-Anne (Fort-Georges)	15	1
Port-La-Pérouse (Port-Harrison)	12	1
Povungnituc	9	1
Grande-Baleine	70 (environ)	—
<i>Total</i>	96 (environ)	23

3. *Postes radiophoniques.* — Il n'y a actuellement aucun poste radiophonique en service au Nouveau-Québec. La

6. ÉMETTEURS AU NOUVEAU-QUÉBEC

Postes	Propriétaires		
	Pères Oblats	Compagnie de la Baie-d'Hudson	Ministère du Nord
Havre-Turquetil Port-Nouveau-Québec (Rivière-Georges)			
Fort-Chimo Lomer-Gouin (Hopes Advance)	1	1	1
François-Babel (Baie-Payne)			
Notre-Dame-de-Koartac	1		1
Sainte-Anne-de-Maricourt (Baie Wakehan)	1		1
Sugluc	1	1	1
Notre-Dame-d'Ivugivic	1		
Povungnituc	1	1	1
Port-La-Pérouse (Port-Harrison)		1	1
Grande-Baleine			
<i>Total</i>	6	4	6

Société Radio-Canada, cependant, diffuse de Montréal sur une longueur d'onde spéciale, durant toute la journée, à l'intention de l'Est de l'Arctique et du Nouveau-Québec, des émissions en majorité anglaises, avec seulement quelques émissions françaises et esquimaudes, ce qui est une grave lacune pour ceux qui parlent ces deux langues, particulièrement pour les Esquimaux qui forment la majorité de la population du Nouveau-Québec. Il est vrai, cependant, que sauf dans des postes plus développés, comme Grande-Baleine ou Fort-Chimo, les Esquimaux ne possèdent pas d'appareils de radio.

Pour ce qui est des émissions de langue française, il est possible de capter à Fort-Chimo, celles du poste CKAC, de Montréal, et aussi celles du poste CJBR, de Rimouski; en raison, toutefois, de certains facteurs météorologiques relevant de la physique de l'atmosphère (aurores boréales et autres phénomènes encore mal connus), ces émissions, bien captées en hiver, sont très embrouillées ou même n'atteignent pas le Nord, durant plusieurs semaines au printemps, en été et en automne.

Nous verrons, le mois prochain, les améliorations qu'on pourrait apporter à cette situation.

LE THÉÂTRE

Georges-Henri d'AUTEUIL, S. J.

APRÈS L'EFFORT et le succès du *Partage de Midi*, qui a été proclamé, récemment, le spectacle de l'année, la troupe du Rideau-Vert est revenue à une formule de théâtre plus accessible et plus facile avec *l'Idiot* de Marcel Achard.

L'Idiot

Cette pièce, très en vogue encore à Paris, remporte aussi chez nous tous les suffrages des amateurs de théâtre. Ce n'est pas toujours le cas. En fait cette idiote d'Achard n'est pas bête du tout. De loin. Finaude et délurée, elle sait rendre des points à ceux qui s'occupent de son affaire, même au sagace et habile juge d'instruction, Camille Sévigné, chargé d'élucider le drame de la rue de la Faisanderie.

Car il y a eu drame. Si, en effet, Joséfa Lanthenay, femme de chambre chez les banquiers Beaufrevers, n'est pas idiote, elle se laisse peut-être trop facilement bécoter. Elle alterne ce petit jeu dangereux du chauffeur des Beaufrevers, le fougueux espagnol Miguel Ostos, au patron Benjamin Beaufrevers lui-même. Le jeu a mal fini: il y a eu mort d'homme, celle du chauffeur Ostos. Naturellement, Joséfa fut tout de suite incriminée: circonstances accablantes contre elle. Mais sait-on jamais! Dans son vif désir de savoir, précisément, le juge Sévigné a découvert que l'idiote Joséfa n'était ni idiote ni criminelle. Il pourrait même advenir que la Joséfa en vienne à convoler en justes noces, cette fois, avec un garde de la prison, à l'étrange ressemblance avec son beau Benjamin... L'idiote n'était donc pas celle qu'on pensait mais bien la fière et aristocratique Dame Marie-Dominique Beaufrevers, épouse infidèle et trompée à la fois.

Un tel sujet peut paraître vulgaire. La pièce d'Achard ne l'est pas, ou si peu, comme, par exemple, l'allure ou le lan-

gage, parfois, de Joséfa: elle n'a tout de même pas fait ses classes dans nos grands couvents ni hanté les officines de Radio-Canada! Le ton, le dialogue, l'humour, la blague, tout est de bonne comédie.

Là n'est pas pourtant le principal intérêt de *l'Idiot*, mais bien plus dans l'étude des caractères de la comédie, spécialement du personnage titre, savoureux de simplicité et de naturel. Personnage bien campé, haut en couleur, animé d'une vie débordante, il donne à la pièce une vérité humaine qu'on ne rencontre pas toujours, à un égal degré, dans le théâtre dit léger. Joué par Monique Leyrac, il devient exceptionnel et fort attachant. Avec raison, on a désigné cette artiste, l'actrice de l'année. Peu de comédiennes jouent avec une sincérité aussi complète: elle se jette tout entière dans son rôle, lui insuffle un feu qui semble bien authentiquement dramatique.

Feu qui se communique et stimule à se dépasser les autres acteurs, au grand profit de la pièce: preuve, la magnifique composition de François Cartier comme juge d'instruction et la remarquable interprétation de Gérard Poirier en deux rôles si différents de Benjamin Beaufrevers et du Garde de la prison. A jouer divers emplois, le talent de ce comédien s'assouplit et s'affirme davantage. Il n'est plus le jeune premier un peu douceâtre d'hier.

Deux rôles féminins tenus avec aisance dans de courtes apparitions par Andrée Lachapelle et Françoise Faucher. Une réalisation typiquement Cailloux — donc amusante — du greffier Julien Morestan, de justes interventions de Marcel Cabay et Raymond Royer en avocats complètent le cadre et le milieu humain de l'intrigue à rebondissements multiples de *l'Idiot*, pièce bien faite et plaisante.

Roses rouges pour moi

L'audace, sans doute, sied aux jeunes et qu'ils sortent des sentiers battus. Ils ont tout intérêt même à élargir le champ de leurs recherches, sources de leur expérience et de leur enrichissement de demain. Ainsi progressent la vie, la pensée et les modes nouveaux d'expression. Dans cette voie s'avance courageusement l'ardente équipe du Centre-Théâtre. Après Ionesco, Dürrenmatt, Marceau, voici le prolifique auteur irlandais Sean O'Casey, avec *Roses rouges pour moi*.

Voilà proprement du théâtre engagé. O'Casey, libéré par son énergie et sa ténacité bien gaélique d'une existence de misère et de maladie, veut, par le truchement très social du théâtre, libérer et relever, à leur tour, ses compatriotes irlandais, accablés, comme lui, des mêmes soucis. *Roses rouges pour moi* raconte quelques épisodes de ces luttes patriotiques, sociales et religieuses dans sa bonne ville de Dublin. L'intérêt de la pièce réside justement dans la variété des événements, dans l'alternance des problèmes ou leur enchevêtrement mais non pas dans l'unité scénique, inexistante: la grève entreprise étant beaucoup plus un cadre physique à l'action et une justification de l'agressivité des personnages.

Surtout l'auteur nous révèle l'âme irlandaise, mystique et réaliste, charitable et violente, résignée et anarchique: tout un monde de contrastes assez déroutant et même irritant. Aussi je crois qu'il faut être irlandais pour parfaitement comprendre et goûter ce genre de théâtre. A tous, pourtant, il peut procurer un agréable délassément, à couleur folklorique, par la représentation de coutumes et de mœurs pittoresques et différentes. Ce plaisir, je l'ai fortement ressenti au spectacle de *Roses rouges pour moi* que nous a offert, avec ferveur et sincérité, l'équipe réunie par Albert Millaire.

Hubert Loiselle, qui tenait le rôle principal, a bien exprimé les élans divers, subitement contraires parfois, de son personnage et Rita Imbeault a joué son rôle avec une spontanéité naïve bien plausible. En pasteur protestant, Marc Favreau faisait un peu jeune pour justifier son caractère et l'autorité spirituelle qu'il incarnait. François Guillier, une fois de plus, a été très juste dans sa composition du vieux grippe-sous débonnaire, Brennan o'the moor. La nombreuse distribution comprenait des éléments assez faibles, en dépit de leur bonne volonté entière...

Château en Suède

Malgré l'énorme vogue de ses romans, je viens seulement d'accéder à l'œuvre de Françoise Sagan, et par le biais de sa pièce de théâtre, *Château en Suède*, que nous avons eu le loisir de voir récemment au théâtre de Sa Majesté, grâce aux comédiens de l'Atelier de Paris. Une nouvelle production de Canadian Concerts & Artists.

Ceux, nombreux, qui ne lisent pas beaucoup les romans de Mlle Sagan me féliciteront, sans doute, de ne les avoir pas lus. Puis-je rendre la pareille à ceux qui n'ont pas vu *Château en Suède* et leur dire: Vous avez bien fait de ne pas vous déranger?

Distinguons. Si, à bon droit, vos préférences vont, d'abord, à une œuvre morale — je n'ai pas dit « nanan »! — vous auriez été déçus. Dans cet étrange château planté dans les neiges de Suède, la règle de vie ressemble beaucoup à celle que proposait Rabelais aux habitants de l'abbaye de Thélème: Fais ce que plais!

Si, d'autre part, vous aimez dans une pièce de théâtre une action logique, une progression constante de l'intrigue, un lien naturel des scènes entre elles, nouvelle déception! Françoise Sagan taquine, en effet, plus volontiers la fantaisie que la rigueur de la construction et c'est invraisemblable comme, dans sa pièce, les acteurs entrent en scène ou en

sortent sans aucune raison. La technique théâtrale y est aussi follement en liberté que la morale.

Château en Suède n'est pas une pièce mais la chronique, surtout galante, de quelques hommes et de quelques femmes que rongent le désœuvrement et l'ennui dans un château de rêve perdu au bout du monde. Et alors, si vous voulez fuir l'obsédante tension de votre existence actuelle, vous vous seriez enchantés au déroulement de la souple et nonchalante vie d'Hugo Falsen et de sa volage famille; vous vous seriez amusés de l'esprit caustique et parfois profond de Sébastien, le parfait parasite; d'Eléonore, sa sœur, vous auriez pu apprécier la ruse féminine et la cruauté inconsciente et voir tricher aux cartes comme en amour la « ravissante » et malheureuse Ophélie; vous auriez assisté aux terribles colères du jaloux Hugo et admiré son habileté à éliminer les concurrents, en particulier le trop entreprenant cousin Frédéric, à moins que vous vous soyez attardés aux fantaisies incongrues d'Agathe Falsen, sœur d'Hugo et maniaque du passé.

A cause de ses qualités que j'appellerais para-théâtrales, *Château en Suède* capte indubitablement notre intérêt, renouvelé à chaque scène de façon imprévue. Et l'on comprend ainsi le succès de cette pièce, même auprès de la critique parisienne. L'auteur nous établit dans un complet dépaysement d'époque, de costumes, d'atmosphère, d'habitude de vie, en contradiction flagrante avec la bousculade de nos existences affolées. Les personnages nous disent bien leur ennui, leur nostalgie d'autres lieux et activités, toutefois ils y restent dans leur château et ne font rien pour en sortir. Et dans le secret de leur cœur beaucoup de spectateurs, peut-être, leur donnent raison...

J'oubliais de signaler une qualité certaine de *Château en Suède*: la vivacité du dialogue et sa naturelle adaptation au rythme de l'action. Un dialogue ajusté aux sentiments et aux personnes, et subtil, mystérieux; certaines phrases de Sébastien ou d'Eléonore, certaines réflexions d'Ophélie, apparemment banales ou toutes simples, insinuent souvent beaucoup plus qu'elles n'affirment, laissent deviner tout un monde intérieur précieusement voilé.

Une équipe habile de comédiens de France a fait un sort judicieux à cette pièce peu ordinaire. Claire Maurier a dégagé avec nuance le caractère astucieux et inquiétant de la belle Eléonore. Le personnage le plus déroutant et le moins précis de la pièce, la femme-enfant, demi-démence Ophélie a été joué avec le plus grand naturel par Brigitte Auber. Quant à Jacques François, à la voix légèrement rauque et cassée, il a incarné avec la souplesse, la désinvolture, la finesse requises, le rôle difficile de Sébastien.

La mise en scène intelligente d'André Barsacq a facilité aux comédiens l'interprétation exigeante de cette comédie remplie d'atrapes surnoises où auraient pu chopper des artistes moins expérimentés. Le décor de Jacques Dupont, majestueux et archaïque, aidait encore à créer l'atmosphère équivoque, suggérée déjà par les costumes XVIII^e siècle, qu'a voulue Françoise Sagan.

Comme tant d'œuvres littéraires de notre temps, marquées de cet esprit de renouvellement à la mode, qui est, d'ailleurs, un signe de vie et de progrès possible, *Château en Suède* apporte des éléments, discutables sans doute, mais sûrement intéressants au mouvement dramatique en cours.

*

Pour ne pas me débarrasser en vitesse et escamoter les spectacles de fin de saison du Rideau-Vert et du Théâtre du Gesù, je remets à une prochaine chronique tout le bien que je voudrais dire de *la Puce à l'oreille* de Feydeau et de *Vêtir ceux qui sont nus* de Pirandello.

Médecine et morale du mariage

DEPUIS UNE VINGTAINE D'ANNÉES, on remarque partout un intense souci de préparer les jeunes à leurs responsabilités conjugales et familiales. Éducateurs, médecins et pasteurs de toute foi comprennent qu'en une matière aussi grave il est fou d'abandonner la jeunesse au hasard des informations et déformations vulgaires de la rue et du cinéma, aux obsessions et faussetés de certains livres et magazines.

On peut déplorer que, trop souvent, les non-catholiques, cédant à des considérations purement hygiéniques, économiques ou démographiques, se laissent entraîner à proposer des directives contraaires aux exigences de la nature humaine et, en longue période, aux intérêts mêmes qu'ils prétendent promouvoir. A rebours de ce courant démoralisateur, et surtout depuis que Pie XI et Pie XII ont largement exposé la théologie du mariage et de la virginité, les catholiques visent à communiquer aux jeunes le sens grandiose de la vocation sexuelle (masculine et féminine) et le désir de l'assumer pleinement. Car la réussite du mariage et de la virginité (consacrée à Dieu ou non) ne s'improvise pas.

Nous avons commenté ici plusieurs ouvrages de morale sexuelle et conjugale. En voici quatre autres, auxquels nous joignons quelques numéros de revues. Les deux premiers livres s'adressent aux fiancés et n'abordent que secondairement le problème de la régulation des naissances, dont s'occupent principalement le troisième et le quatrième, de même que les périodiques.

Mieux vaut lire l'opuscule du Dr Schim VAN DER LOEFF¹ que de se marier dans l'ignorance des réalités conjugales. Mais, outre que la traduction contient de nombreuses incorrections de langue et que la pensée elle-même s'exprime avec maladresse et imprécision (pp. 25, 60, 64, 70, 75, 93, 104), il y a plus et mieux à tirer des deux volumes suivants.

Dans son ouvrage, plus développé que le précédent, le Dr A. C. M. LIPS² ne se contente pas d'expliquer l'anatomie de l'homme et de la femme, les processus de la menstruation, de la grossesse et de la naissance, l'activité de l'instinct sexuel (évolution et risques de déviation); il tente d'analyser les traits qui différencient psychologiquement l'homme et la femme (banalités discutables); il consacre des chapitres aux troubles affectifs de la sexualité féminine et masculine, aux maladies vénériennes et à la régulation des naissances. D'accord avec son confrère pour blâmer, au nom de la science médicale et de la morale, fautes et fraudes sexuelles, et pour déconseiller l'usage des « tampons » au lieu des « serviettes hygiéniques » (p. 52), il insiste encore sur la primauté de l'amour-charité dans le mariage (ch. XII). Malheureusement, il lui échappe des expressions inacceptables (« besoin » sexuel) et contradictoires (si la copulation est « essentielle » à l'harmonie du couple, on n'a pas le droit de la juger « secondaire », et on n'a pas le moyen de rendre compte de la continence nécessaire ou volontaire dans le mariage).

Plus rigoureux dans son vocabulaire, le Dr I. E. GEORG emploie les deux premières parties de son maître ouvrage³

1. **Pour toi qui te maries.** Traduit du néerlandais par Constant Muller. Mulhouse (Porte du Miroir), Editions Salvator, 1960, 109 pp., 18,5 cm. Prix: 4,80 NF.

2. **Une seule chair. L'harmonie du couple.** Traduit du néerlandais par H. Sharrenberger. Même éditeur, 1960, 148 pp., 18,5 cm. Prix: 6 NF.

3. **La Pratique de la continence périodique. Pour la sauvegarde de la morale matrimoniale.** Traduit de l'allemand par R. Virrion. Même éditeur, 1960, 228 pp., 19 cm. Prix: 8 NF.

à justifier la continence périodique, des points de vue médical, psychologique et moral. Sauf deux passages (pp. 180, 195-196) qui reproduisent la contradiction signalée chez le Dr Lips et un autre insuffisamment nuancé (196), l'ouvrage offre une doctrine parfaite, dans une langue claire et correcte. Grandeur de la sexualité, de la fécondité et de la chasteté; primauté du féminin dans les relations sexuelles; distinction très nette entre le *naturel* de la continence périodique et l'*antinaturel* de l'onanisme, de la contraception; condamnation de l'érotisme public, du scandale que sèment les littératures d'alcôve et de lupanar: ces aspects de la question sexuelle reçoivent du Dr Georg un traitement d'expert, précis et serein.

Les numéros de revues qui méritent recommandation ajoutent peu de neuf à notre érudition médicale, mais complètent notre documentation sociologique et approfondissent nos réflexions morales. Dans les *Pages documentaires*⁴, le R. P. Stanislas DE LESTAPIS, S. J., remet en vive lumière l'échec des procédés anticonceptionnels au Japon, en Suède, en Grande-Bretagne et aux États-Unis; réaffirme clairement les principes de *finalité* et de *totalité*, si importants en morale médicale, mais qu'on oublie parfois d'appliquer à la régulation des naissances; montre, enfin, que les époux doivent fonder leur amour sur une spiritualité surnaturelle s'ils veulent en préserver l'intégrité, en assurer le progrès. Texte à relire.

Le R. P. Bernard SIMONNET, S. J., en confirme la conclusion spirituelle par une argumentation philosophique et théologique⁵. La nature humaine, œuvre de Dieu, indique à la raison, comme par un signe, sa finalité, qui appelle dépassement de l'intérêt immédiat. Est donc contre nature le refus de la rationalité signifiante qui est inscrite dans le sexe humain. Et alors, la *connaissance* qui facilite la continence périodique apparaît *naturelle*, tandis que l'*intervention* contraceptive se révèle *contre nature*.

Le dernier ouvrage suggéré ce mois-ci⁶ ne touche qu'à un sujet: la continence périodique par la « méthode des températures ». Médecins tous les deux, les époux Vincent poursuivent « l'expérience de Nantes » entreprise par le Dr Guy Van der Stappen. Après une brève biographie de leur maître et modèle, qui met en relief la compétence, le catholicisme profond et l'inépuisable charité du couple Van der Stappen, les docteurs Vincent résument des « cas » de ménages qui reçurent, à Nantes, aide et conseil. Suit un savant et convaincant plaidoyer en faveur de la « méthode des températures » et de son efficacité. Les AA. concluent par un appel à la collaboration. Éducateurs, médecins, autorités civiles et religieuses doivent enseigner que « la nature est bien faite » (p. 119); que le problème de la fécondité se résout (229), à la condition de comprendre que « la grande joie d'aimer » résulte du « courage d'aimer »; que l'effort « paie », non « la facilité d'un artifice » (75); car « la relation sexuelle à elle seule n'est pas l'amour », qui se définit comme « un état permanent de don de soi et d'accueil de l'autre » (121). De cet enseignement surgiront des foyers lumineux et chauds, chastes et raisonnablement féconds. A Montréal,

4. **La Régulation des naissances conforme à la morale naturelle**, déc. 1960-janv. 1961. Paris (16, rue Tiphaine), 68 pp., 21 cm.

5. « Réflexions sur l'enseignement de l'Eglise », dans *Cahiers Laënnec: La Régulation des naissances*, juin 1961, 47 pp., 23 cm. Lire aussi le cahier d'avril 1961, 54 pp. Paris (10, rue Cassette). Dans ce dernier, le R. P. Michel Riquet, S. J., trace une curieuse histoire de la contraception à travers les âges.

6. Drs Bernard et Annick VINCENT: **La Grande Joie d'aimer**. Coll. « Mappemonde ». Préface du R. P. Stanislas de Lestapis, S. J. Introduction du Dr Maurice Mousseau. Paris (30, rue de l'Université), René Julliard, 1962, 230 pp., 19 cm. Prix: 10,80 NF.

« une équipe de foyers et de médecins » dirige une « expérience » semblable, avec les mêmes résultats.

Aucun des livres ou périodiques susmentionnés ne remplace *la Limitation des naissances*, étude capitale qu'a publiée le P. de Lestapis, en 1959 (voir *Relations*, nov. 1959, p. 299)

et qu'on vient de rééditer avec compléments. Grâce à ces travaux, le lecteur acquiert des notions saines sur un problème qu'embrouillent aujourd'hui des propagandes ignorantes ou basement mercantiles.

Joseph d'ANJOU.



L'Europe de demain

Pendant que se déroulent les pourparlers de Bruxelles au sujet de l'admission de la Grande-Bretagne au Marché commun, d'autres démarches se poursuivent en vue de sortir l'intégration politique européenne de l'ornière où elle risque de s'enliser. Après avoir appliqué un coup de frein au mouvement, M. de Gaulle, l'affaire d'Algérie tirant à sa fin, a rencontré, il y a quelque temps, à Baden Baden, le chancelier de l'Allemagne, et, plus récemment, à Turin, le premier ministre d'Italie.

Au cours de ces entretiens, M. de Gaulle a, sans doute, défendu sa thèse de « l'Europe des patries » inscrite dans la « nature des choses » —, « rêve des sages et ambitions des puissants ». L'idée que recouvre la noblesse des formules ne coïncidant pas, exégèse faite, avec l'idée que se font les autres partenaires de l'Europe de demain, il serait fort surprenant que le président de la France, si malin qu'on le suppose, ait réussi le moins du monde à convertir MM. Adenauer et Fanfani. Deux thèses s'opposent, mais de Gaulle est seul. Désireux de rapprocher les thèses, mais soucieux des vrais intérêts européens, les Cinq nourrissent tous une même préoccupation et font tous la même réserve: en aucun cas, ne remettre en question le caractère supranational et communautaire des institutions économiques et sociales déjà mises en place auxquelles doivent se conformer l'esprit et le style des institutions politiques. C'est là l'essentiel, car le Marché commun de l'industrie et le Marché commun de l'agriculture ont, dans le Marché commun d'une même philosophie politique, non seulement leur fondement mais aussi leur achèvement.

Si l'opération « Europe politique » doit être menée graduellement pour aboutir, encore doit-elle aboutir sous peine de n'être pas la grande idée du siècle. Fidèle à la logique de l'histoire et à l'idée démocratique que la réforme est plus renovatrice que la révolution, la fédération de l'Europe offrirait un remède aux maladies infantiles des peuples décolonisées, l'espoir aux pays satellites, un facteur d'équilibre au monde et, comment ne pas le souhaiter? le coup de grâce à la mythologie révolutionnaire.

L. D'APOLLONIA.

Le tricentenaire de la mort de Pascal

On s'apprête en France (et ailleurs, nous l'espérons) à commémorer le troisième centenaire de la mort de Blaise Pascal. Ce mois-ci, Paris présentera officiellement à Port-Royal, dans la « grange à blé » transformée pour la circonstance en théâtre, la *Nuit de feu*, de Marcelle Maurette,

dialogue dramatique du philosophe et de sa sœur Jacqueline. Rouen, où Pascal vécut entre dix-sept et vingt-quatre ans, le célébrera en novembre, tandis que Clermont-Ferrand, sa petite patrie, prépare d'imposantes manifestations: cours publics à la Faculté des Lettres, exposition consacrée à Clermont au temps de Pascal, colloque de la Société des Amis de Port-Royal, érection d'une stèle à l'emplacement de la maison natale de l'écrivain, inauguration d'un lycée qui portera son nom, cérémonie solennelle à la cathédrale, colloque international de mathématiques, un autre de physique, et, enfin, un congrès international de physique nucléaire et de médecine nucléaire.

C'est justice. Pascal fut un de ces rares esprits universels, ouverts à tous les ordres de grandeur. Génie scientifique, il inventa le calcul des probabilités; génie littéraire, il sut « dire les grandes choses simplement »; et, couronnement de tout, superbe génie chrétien, il nous donna les *Pensées*, *Prières pour le bon usage des maladies*, et le frémissant *Mystère de Jésus*.

Qui voudra rafraîchir ses connaissances sur Pascal et faire le point aura grand profit à se procurer, pendant qu'il en est encore temps, le numéro spécial que vient de lui consacrer *la Table ronde*, cette excellente revue de Paris, trop peu connue chez nous, même s'il est facile de s'abonner chez Periodica, Montréal. Sur le *Mémorial*, l'aventure des manuscrits, la tragédie des *Provinciales*, l'écrivain immortel, le savant, le mathématicien, le psychologue, le philosophe même, il trouvera des points de vue et des articles que justifie la qualité des signatures.

L. D'APOLLONIA.

Qui souffre de négativisme et de peur ?

Un des mensonges de notre temps consiste à accuser la morale évangélique de négativisme et de peur. Car si les chrétiens ont peur du péché, c'est d'abord et surtout par un amour qui se soucie de perfection pour eux-mêmes et de délicatesse envers Celui qui s'appelle l'Amour; en cela fidèles à l'axiome philosophique: « Bonum ex integra causa, malum ex quocumque defectu. Le bien exige la perfection, que le moindre mal affecte et détruit. »

Curieusement, l'accusation de négativisme et de peur s'accompagne d'une intense propagande en faveur de la licence, surtout sexuelle, dans la littérature et les arts. On voudrait dresser en loi la facilité, pour n'importe qui, de tout dire ou écrire, de tout lire et de tout voir, sous prétexte que défenses et contraintes suscitent, par réaction, les abus les plus graves. Venant de psychologues, la contradiction saute aux yeux. N'enseignent-ils pas, avec raison et preuve expérimentale à l'appui, que tel stimulus provoque telle réaction émotive, laquelle déclenche à son tour l'impulsion à l'action correspondante? Pourquoi en irait-il autrement dans le domaine sexuel? Les faits, hélas! historiquement écrasants, montrent que l'impulsion à l'action se produit plus sûrement dans ce domaine qu'en tout autre. Ne nions pas qu'il y ait justesse et même opportunité à combattre le puritanisme et l'hypocrisie. Mais on risque davantage à privilégier l'exhibitionnisme aux dépens de la pudeur. Et il n'y a pire hypocrisie que d'estimer la débauche même joyeuse plus saine que la continence même étriquée.

Car alors on contredit, d'ordinaire au nom de la psychanalyse, le créateur de la psychanalyse :

Nous qualifions de perverse toute activité sexuelle qui, ayant renoncé à la procréation, recherche le plaisir comme un but indépendant de celle-ci. Vous comprenez ainsi que la ligne de rupture et le tournant du développement de la vie sexuelle doivent être cherchés dans sa subordination aux fins de la procréation. Tout ce qui se produit avant ce tournant, tout ce qui s'y soustrait, tout ce qui sert uniquement à procurer de la jouissance reçoit la dénomination peu recommandable de « pervers » et est, comme tel, voué au mépris. (S. FREUD, *Introduction à la psychanalyse*, Payot, Paris, 1959, p. 340.)

Pour Freud, l'amour oblatif, surtout paternel et maternel, non la satisfaction débridée de l'instinct, assure l'équilibre et la maturité. Or, on y parvient grâce aux contraintes que l'éducation familiale, scolaire, sociale, religieuse *doit* imposer à l'être humain. Cette nécessité résulte des *passages* que la nature elle-même dispose au cours de notre croissance. Passages: la sortie du sein maternel, le sevrage, l'apprentissage de la marche et de la propreté; passage: la première prise de conscience de notre personnalité, au moment où nous commençons à dire *je* et *moi*; passage: l'acceptation de notre sexe et du partage de l'amour maternel avec le père, de l'amour parental avec des frères et des sœurs; passages, enfin: l'entrée à l'école, la période de l'adolescence et la préparation aux métiers de la vie. Chacun de ces passages implique renoncement à une situation acquise pour accéder à un palier nouveau. Renoncement qui exige éducation, autant dire contrainte, sans quoi l'inertie propre à toute satisfaction maintient l'enfant à un niveau que son dynamisme vital presse de franchir. La résistance aux passages et aux contraintes qu'ils occasionnent engendre complexes et névroses, qui ont pour caractère habituel la revendication agressive de satisfactions auxquelles on doit avoir renoncé.

Il ne s'agit évidemment pas de proposer la contrainte comme une fin en soi. Elle n'a de valeur que par rapport à l'épanouissement personnel dont elle est la condition indispensable. Pour la psychologie moderne, un des signes de la maturité réside dans la capacité de tolérer positivement des privations, en vue d'une acquisition supérieure que prépare ou mérite cette tolérance. La maman qui veut discipliner son enfant à la propreté doit l'amener à sentir la maîtrise de ses sphincters meilleure pour lui-même que leur relâchement intempêtif. Dira-t-on qu'en le détournant de se souiller, elle prend envers lui une attitude de négativisme et de peur? Non, si elle a la « manière ». Ainsi, pour la peur chrétienne du péché et la mortification qu'elle suggère. Il importe de leur assigner un juste rôle dans l'éducation des enfants: celui d'un conditionnement, non celui d'une fin en soi.

Le succès récompense les éducateurs — parents et maîtres — qui pratiquent dans la joie le détachement oblatif qu'ils tâchent d'inspirer. Et voilà ce que refusent, au nom d'une fausse maturité ou liberté, les contempteurs de la morale évangélique. Par lâcheté (négativisme), ils collent à des satisfactions infantiles qu'ils ont peur de dépasser.

De cet article, l'ouvrage du Frère Hector-André Paren-teau, I. C., *les Robes noires dans l'école* (Éditions du Jour, Montréal), offre un magistral développement.

J. D'ANJOU.

L'œcuménisme du diable

On répète une banalité en affirmant que deux œcuménismes luttent aujourd'hui pour la suprématie dans le monde: l'Église du Christ et le matérialisme athée. Celui-ci, que représente le communisme marxiste, se répand par l'action sociale, économique et politique. De l'aveu de ses chefs, un

seul obstacle barre sa marche triomphale: l'Église de Rome. Il l'attaque donc partout, même dans les pays où la présence numérique du catholicisme semble dérisoire: la Chine, par exemple. Pour détruire le Corps mystique du Christ, le communisme recourt à toutes les violences, à toutes les ruses, sans négliger la division et la corruption par le dedans. Tactique du diable, père de la division et du mensonge. Tactique à laquelle, hélas! coopèrent des catholiques, sans quoi elle ne pourrait réussir.

Voilà la tragédie. Ignorance ou naïveté, des catholiques, qui se disent et se croient « sincères », travaillent contre eux-mêmes et contre ce qui doit leur paraître plus cher que leur propre vie: la Vérité et la Grâce de Jésus-Christ, dont l'Église de Rome est la dépositaire et la source. Les uns ne veulent pas croire aux « noirs desseins » des communistes. Il y a de si nobles caractères et de si grands esprits qui adhèrent au communisme! Comme si l'ange des ténèbres ne savait se déguiser en ange de lumière. D'autres refusent d'imaginer qu'ils puissent faire eux-mêmes le jeu du matérialisme athée. Or, non seulement les desseins du communisme s'étalent en noir sur blanc dans des documents archiconnus que confirment les faits, mais les faits, justement, démontrent que des catholiques favorisent, chez eux, l'athéisme. Une fois pris au piège de la tyrannie communiste dans leur propre pays, ils collaborent, librement ou contraints, à son œuvre de déchristianisation.

On pousserait les hauts cris si j'ajoutais: *ces choses-là* se produisent *chez nous*, à l'état d'approches et d'enveloppement systématique. Laissons les naïfs ou les aveugles se gausser de la « chasse aux sorcières ». Tout ce qui divise politiquement les chrétiens sur les questions fondamentales: la paix dans la justice et l'aide civilisatrice aux peuples désavantagés, sert de venin à l'activité dissolvante du communisme. Tout ce qui divise religieusement fraie la voie au matérialisme athée. Enfin, les communistes se flattent de diviser même les prêtres et les évêques entre eux. L'aventure dont la Chine, la Pologne et la Hongrie offrent le navrant spectacle prouve qu'ils ne majorent pas l'efficacité de leur stratégie.

Eh quoi! le clergé ne mériterait plus confiance? Question mal posée. Comment, *sous un régime communiste*, des prêtres en viennent-ils au schisme? Telle est la vraie question. Y répond avec autant de compétence que de clarté un de nos anciens missionnaires de Chine, le Père Léo-Paul Bourassa, S. J., dans une brochure intitulée *Tactiques communistes contre l'Église* (Éditions de l'Heure, Montréal, 1962, 96 pp., 17 cm., \$0.35, en vente aux Éditions Bellarmin). Il rappelle que les catholiques, même leurs prêtres, commencent, pour toutes sortes de prétextes, à se diviser avant de tomber sous le joug communiste. On se prend de pitié pour les chefs des fausses Églises de Chine, que l'astuce marxiste a dressés contre le Pape. Évidemment, les persécuteurs chinois, qui ne regardent pas à la qualité morale des moyens; qui exaltent la liberté pendant que, pour administrer des diocèses, ils racolent des esclaves auxquels ils ont d'abord « lavé le cerveau », mettent d'emblée quels avantages politiques de leur côté. Pour un temps. Car « les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Église de Jésus-Christ ». Mais, pendant ce temps, quels dommages subissent les âmes! Quels risques courent la paix et la prospérité normale des peuples!

Si vous ne tenez point à passer pour ignorant ou pour naïf, lisez *Tactiques communistes contre l'Église*. Une conviction alors mûrira dans votre esprit: la manie des distinctions et sous-distinctions qui aboutit toujours à la désapprobation masochiste de la doctrine et de l'action catholiques; la peur obsessionnelle et naïve de l'intégrisme, — ce mythe dont on cherche en vain à identifier les méfaits dans l'Église, tandis que les souverains pontifes ne cessent de dénoncer les équi-

voques du « progressisme », — ces attitudes démoralisantes n'ont d'autre effet que de seconder l'influence exercée par l'anti-Église communiste contre l'Église de Jésus-Christ. Bien sûr, le P. Bourassa nous prévient: on aurait tort et on ferait tort à l'Église si on voyait du communisme et des communistes partout. La pire erreur, cependant, consiste, au nom de ce principe, à fomenter parmi nous, derrière le masque d'un pluralisme contraire au vœu suprême du Christ (*ut sint unum*), un effritement des forces religieuses dont profitera l'œcuménisme de l'incroyance et de la perversion.

J. D'ANJOU.

Au delà de « Bousille » et des « Insolences »

Ceux qui ont orchestré les *Insolences* et facéties du *Frère Untel* et qu'amuse encore la malfaisance grossière de *Bousille* observent à l'égard de l'ouvrage intitulé *les Robes noires dans l'école* un silence éloquent. Et normal. En réfutant d'insanes bobards, en corrigeant de puériles exagérations, le livre du Frère Hector-André PARENTEAU, I. C. (Éditions du Jour, Montréal, 1962, 173 pp., 19.5 cm., \$1.50), reconforte et stimule les religieux et les religieuses qui enseignent; il s'impose du même coup à l'attention des esprits non prévenus. Loin d'attiser les brandons du scandale, auxquels s'éclaire notre presse dite d'information, l'A. élucide un sujet grave avec une pertinence et dans une langue que pourraient lui envier les bousilleurs de théâtre ou de romans et autres bâcleurs de textes. Je comprends le Frère Clément Lockquell, E. C., que certaines « laïcités... font vomir » (préface des *Robes noires*, p. 7). Admirons le Fr. Parenteau: il a surmonté la nausée.

Avec une sérénité méritoire et une indulgence que contredit la fermeté de ses conclusions, il discute en maître un pamphlet broussailleux (149-170) dans lequel, à force d'hypothèses et de postulats, de vraisemblances et de risques (156, 160, 163, 166) relatifs à « notre école confessionnelle », un

professeur d'université croit démontrer scientifiquement (!) l'évidence et la fatalité (162, 168) de dégâts éducatifs (156, 162) tellement absolus (162: « tous les dégoûts, toutes les hontes, tous les scrupules, tous les tabous ») qu'il faudrait établir ici l'école non confessionnelle ou multiconfessionnelle (168), pour sauver « l'humanisme de base » (149, 167, 168), voire la religion (169)! N'était la confusion des idées qu'entretenaient chez nous des experts en logomachie sophistique, on sourirait d'une telle naïveté ou d'une telle impudence.

Grâce au Fr. Parenteau, les généralisations adolescentes d'une psychologie en délire d'extrapolation se réduisent à leur insuffisance — ou suffisance peut-être. La vocation enseignante des religieux et des religieuses, leur œuvre d'hier et d'aujourd'hui auprès des enfants retrouvent leur vrai visage: celui de l'amour voué à la diffusion de la Vérité, à la séduction de la Charité. Par son érudition en histoire et en sociologie, le Frère dégonfle des diagnostics et pronostics préfabriqués (1^{re} partie); par sa compétence en psychologie et en théologie (2^e partie), il répare la caricature qu'une agressivité éruptive brosse d'un état de vie dont le mystère échappe à l'aveuglement laïciste.

Qu'on se rassure: à aucun moment, le Fr. Parenteau ne verse dans la bénissure ou le panégyrique idolâtre. Méthodiquement, il analyse le débit et le crédit de nos écoles, dévoile, après expérience vécue (non par suite d'hypothèses et de postulats), l'*endroit* et l'*envers* (10) de la réalité religieuse, témoigne d'une culture digérée et d'une réflexion ordonnée. Bref, il présente, surtout dans les chapitres II (« L'école d'ici plaide non coupable »), V (« L'humanisme de base aux prises avec un idéal surhumain ») et VII (« La virginité consacrée, fleur suprême de l'amour »), une éclairante démonstration de l'humanisme religieux en général et un spécimen brillant de son équilibre personnel en particulier. Vacillent, par comparaison, les lumignons fumeux de nos universités.

J. D'ANJOU.

Avec ou sans commentaires

Mon prochain qui meurt de faim

La faim existe dans le monde, ou plutôt il existe des hommes, des centaines de millions d'hommes qui ont faim. Nous n'y pensons pas toujours, et même nous n'y pensons pas souvent. Pourtant ces hommes, chrétiens ou non, sont notre prochain, et la charité du Christ devrait nous presser de leur venir en aide. Pour stimuler notre charité, lisons ce témoignage d'un délégué à la troisième Assemblée du Conseil œcuménique des Églises tenue à La Nouvelle-Delhi, capitale de l'Inde, en novembre 1961. Signé par Bernard Sartorius, ce témoignage a paru dans la revue française Vie protestante et a été reproduit dans le numéro d'avril de Credo, journal de l'Église unie du Canada.

Nous autres, participants de l'opulente Europe et de la non moins opulente Amérique, portons assurément Christ dans nos cœurs. Malgré nos appareils photographiques valant le salaire annuel d'un intouchable. Malgré notre hôtel dont

une seule nuitée égalait la paie mensuelle du « boy » qui venait nous apporter au lit le thé matinal. Nous voulions manifestement être chrétiens: toutes nos discussions n'ont-elles pas porté sur la mission, le service et l'unité de l'Église? Et pourtant, il y avait cet Indien qui tous les soirs allumait à côté de notre hôtel un petit feu de bouses séchées pour ne pas mourir de froid, qui nous regardait entrer dans la salle à manger où fourmillaient des serviteurs innombrables en turbans dorés. Nous étions délégués par nos Églises. Et pourtant, cet homme a tout vu en nous, notre argent, notre corpulence d'hommes bien nourris, notre large sourire satisfait, notre gentillesse facile, tout, sauf le Christ souffrant, son frère.

Il devait en être ainsi. Aucun de nous qui avons participé à cette Assemblée et en sommes revenus avec de nombreux cadeaux pittoresques en souvenir du pays de la faim n'est directement responsable de la misère de ces femmes cassant des cailloux sur la route afin de survivre. Aucun de nous

n'est responsable de ne pas avoir pu finir ce qu'il avait sur son assiette parce que la portion qui aurait permis à une famille entière de subsister un jour était trop grande pour lui. Il ne pouvait en être autrement. De même qu'une Assemblée telle que la nôtre a dû forcément coûter le prix de deux hôpitaux complètement équipés. En nous promenant dans la Vieille Delhi — « très pittoresque » — nous avons bien fait de ne pas donner d'aumône aux mioches décharnés qui nous en demandaient. Car l'ayant faite à l'un, nous aurions dû le faire à tous. Il a dû en être ainsi, sur le moment, nous ne pouvions rien changer.

Et pourtant nous ne pouvons revenir dans nos Églises tels que nous en sommes partis. Car maintenant nous sommes sensibles au scandale de la richesse de nos Églises. Qui, dans certains pays, se payent des centres paroissiaux luxueux. Qui dans d'autres n'hésitent pas à changer un mauvais orgue contre un meilleur. Son prix ? Égal à l'équipement en installations sanitaires élémentaires de plusieurs villages indiens. Nos Églises qui se lamentent lorsqu'elles n'ont provisoirement pas de pasteur, parce que celui-ci est parti pour devenir le pasteur de ceux qui n'en avaient jamais eu. Nous sommes maintenant sensibles au scandale de la richesse de notre pays. Qui larmoie lorsque ses paysans produisent trop de lait. Qui consacre quelques millions aux pays de la faim et dix fois plus à sa défense nationale. Qui estime ne pas avoir assez de techniciens et d'ingénieurs pour s'enrichir encore davantage. Et le scandale de notre richesse personnelle ? Nos cadeaux inutiles des fêtes de fin d'année, dont le montant aurait permis — qu'il est sinistre, ce conditionnel passé... — à plusieurs enfants indiens de survivre. Tout notre temps et toute notre énergie, que nous consacrons à notre propre intérêt. Alors que l'avenir des pays de la faim dépend de ce temps et de cette énergie.

Revenu de La Nouvelle-Delhi, je me sens mal à l'aise dans mon pays, mon Église et mon foyer confortables. Car maintenant je sais que mon prochain est assis sur le parvis de mon Église, de mon pays et de ma maison. Comme dans la parabole de l'homme riche et du mendiant : un prochain qui crève de faim. Que c'est banal ! Et horrible. Banal parce que nous en entendons toujours parler. Horrible parce que nous ne faisons rien. Que Dieu ait pitié de nous !

L'école laïque : l'expérience européenne

Dans son numéro du 5 mai, la revue de l'Institut Pie-XI, Monde nouveau, publie le texte de la conférence donnée au Grand Séminaire de Montréal, le 26 avril dernier, par le chanoine Philippe Delhaye, sur les expériences européennes d'école laïque. Belge du diocèse de Namur, professeur de théologie morale à Lille et à Montréal, le chanoine Delhaye est aussi consultant à la Commission de Théologie du II^e Concile du Vatican. Sa conférence décrit tout d'abord les expériences belge et française, en indique les conséquences et analyse les principes mis de l'avant par les partisans de l'école laïque européenne. Il faut lire les pages vigoureuses où le conférencier critique les trois principaux arguments qu'on invoque en faveur de l'école laïque généralisée : l'argument du respect de l'enfant, celui du respect des consciences et celui de l'unité morale de la Nation. En conclusion, le chanoine Delhaye déclare ce qui suit :

1. C'est un fait que l'école laïque belge et française ont été conçues pour faire pièce à l'école chrétienne. Elles ont substitué une conception « laïque » à une vue chrétienne de la vie.

2. Il ne semble pas que tous ceux qui en ont approuvé les débuts aient clairement vu où ils allaient. Certains ont pensé donner seulement satisfaction à des revendications présentées par des minorités. Ils ne prévoyaient pas qu'on imposerait cette politique d'abstention aux jeunes chrétiens

eux-mêmes. Ce fut peut-être une naïveté, mais ce ne serait pas une naïveté à répéter.

3. Il apparaît que la campagne pour l'école chrétienne ne peut être menée par des pleurs et des lamentations. Il faut savoir se défendre, par la diffusion des idées, par la réfutation de l'adversaire, par l'action politique. Les succès relatifs mais authentiques des catholiques belges contrastent avec les défaites de leurs frères de France qui, malgré Léon XIII, ont manqué le ralliement et n'ont lutté qu'en ordre dispersé.

4. Ceci dit, il faut reconnaître... qu'on n'a encore rien dit. Car il y a un autre problème de l'école ou, si l'on veut, une autre conception de l'école laïque. Nous sommes au temps de la promotion du laïcat. Les réalités terrestres, le profane gagne petit à petit leur place en théologie dogmatique et en morale. On peut donc penser que les responsabilités des fidèles, des laïcs qui sont de bons chrétiens, peuvent s'accroître considérablement dans l'école religieuse.

Il ne s'agit pas seulement d'une question de personnel mais aussi et peut-être plus d'orientation nouvelle. Le laïc est un chrétien qui vit dans le monde. Il peut en s'associant à des prêtres et à des religieux, contribuer à former des chrétiens qui vivront dans le monde.

La motion Prévost sur l'école

Texte de la motion que M. Yves Prévost, député de Montmorency, a présentée, le 9 mai dernier, à l'Assemblée législative du Québec.

Que les membres de l'Assemblée législative de Québec, réunis en session et conscients de leur responsabilité dans le domaine de l'éducation, affirment :

1. que l'État du Québec doit s'inspirer des principes qui, en toute matière et notamment en éducation, reconnaissent la suprématie de Dieu ;

2. que l'article 93 de la constitution canadienne reconnaît la croyance religieuse comme le fondement de notre système d'enseignement public et accorde aux minorités les garanties nécessaires ;

3. que la croyance religieuse doit demeurer le fondement de notre système d'enseignement public ;

4. que le caractère confessionnel de l'école publique dans la province ne pose pas uniquement un problème d'enseignement religieux mais répond à la conception fondamentalement chrétienne de l'éducation que possède l'immense majorité de la population de la province ;

5. que l'initiative de l'établissement de municipalités scolaires, de corporations scolaires formées de commissaires ou de syndics et d'écoles publiques doit demeurer la responsabilité des parents ;

6. que les garanties constitutionnelles en éducation, reconnues aux minorités et sanctionnées d'une façon exemplaire par l'État du Québec, doivent demeurer intangibles ;

7. que la véritable liberté de l'enseignement, dans ses justes limites, doit demeurer un principe essentiel de notre droit scolaire ;

8. que l'école libre, dite privée, doit être le moyen normal d'assurer la liberté de l'enseignement aux minorités que ne lie pas la conception chrétienne d'éducation que possède l'immense majorité de la nation québécoise ;

9. que l'enseignement libre, dit privé, ne peut être subsidié qu'en tant qu'il satisfait aux exigences administratives et pédagogiques imposées à tous et ce, sous l'autorité des lois édictées à cette fin par la Législature de Québec ;

10. que la neutralité religieuse de l'école publique doit être tenue pour inadmissible, notamment parce qu'elle est inconciliable avec la conception fondamentalement différente d'éducation qu'entretient et exige la quasi-totalité de la nation québécoise.

Les livres



M.-H. LELONG, O. P.: **Saint Jean parmi nous. Le Prologue.** — Paris, Les Editions du Cerf, 1961, 323 pp., 18,5 cm.

CES VINGT-SIX CAUSERIES RADIOPHONIQUEES d'un style concret, limpide et pétillant, nous invitent à méditer la doctrine si riche du Prologue de saint Jean. En effet, « ces 18 versets qui concentrent la moelle de la révélation évangélique » sont, selon une comparaison prise aux distillateurs de fleurs de Grasse, « un absolu de l'Evangile ». Il serait à souhaiter « qu'il y eût moins de chrétiens opaques parmi les enfants de la lumière » car l'intelligence de l'Evangile ne doit pas être le privilège du petit nombre.

L'Incarnation est la vérité qui explique les sacrifices les plus héroïques et qui donne son sens le plus profond et le plus réel à toute vie chrétienne. « Avec une force fulgurante qui rappelle dans l'ordre physique l'éclatement de l'atome », saint Jean en proclame la nouvelle. La science a fait des bonds prodigieux par ses découvertes sur l'origine de l'homme, la composition de la matière; le chrétien solide dans sa foi n'en est nullement dérangé. Le Verbe apporte la paix au monde; elle ne se trouve qu'en Lui car seul Il tient promesse.

Ce brillant commentaire plaira; il est d'accès facile; à chaque page jaillissent des allusions à l'actualité, des comparaisons savoureuses, des bribes de conversations prises au vol dans le métro ou dans le brouhaha d'un grand magasin. L'ouvrage est extrêmement lumineux et vivant; il donne ce qu'il annonce: saint Jean parmi nous.

Rosaire LEGAULT.

*Noviciat des Jésuites,
Saint-Jérôme.*

Urbain PLOTZKE, O. P.: **La Charte de la Vie chrétienne: les Béatitudes.** — Mulhouse, Editions Salvator, 1961, 253 pp., 19 cm.

NOTRE ÉPOQUE, qui a élaboré la charte des droits de l'homme, respecte-t-elle la dignité humaine? Un capitalisme souvent crapuleux vise aux plus gros profits et fait de l'ouvrier une espèce de robot; dans les pays où domine l'idéologie communiste, on le traite en esclave. Le P. P. nous invite à contempler l'homme sur son vrai plan, le surnaturel: Dieu l'a créé et lui a donné une destinée éternelle. Le Verbe, de plus, est venu sur terre et nous a parlé. Dans son sermon sur la Montagne, il a apporté le remède aux détresses humaines. L'homme n'a donc pas le droit de s'abandonner à la lassitude, encore moins au défaitisme. Il doit marcher à la suite du Christ.

Dans un style imagé et vivant, l'A. commente le sermon des Béatitudes. Il reprend, en les enrichissant, ses conférences de la cathédrale de Cologne. L'ouvrage plaira par son actualité; non seulement aux prédicateurs pour qu'ils s'adaptent aux besoins présents, mais aussi aux laïcs soucieux de mieux connaître l'enseignement du Christ

et de se fortifier en face des inévitables misères de la vie.

Rosaire LEGAULT.

*Noviciat des Jésuites,
Saint-Jérôme.*

A. RAVIER, S. J.: **L'Eglise du Dieu vivant.** Coll. « Fils de Lumière ». Classe de seconde. — Paris, J. de Gigord, 1960, 312 pp., 18 cm.

CE CATÉCHISME, destiné aux élèves de Belles-Lettres ou de la classe équivalente, possède les mérites des autres volumes de cette collection: méthode kérygmatische, centres d'intérêt attrayants, recours constant à l'Écriture, travaux pratiques faisant appel à la foi et à l'intelligence de l'adolescent. Le plan est très simple. Une partie historique divisée en deux sections: comment le Christ a fondé l'Eglise, comment celle-ci s'est développée dans le temps; une partie dogmatique gravitant autour des quatre notes de l'Eglise. Il ne s'agit pas d'une étude froide et sans contact avec la vie, mais d'une approche dynamique, animée par « l'esprit de prière et un cœur vraiment filial ». C'est une belle étude qui éclairera l'esprit des jeunes et les stimulera à l'apostolat.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Raymond VEILLET: **Comment aider les enfants à prier pour le concile.** — Paris, Spes, 1962, 78 pp., 18,5 cm.

CES DIX CÉLÉBRATIONS, comprenant des thèmes de prédications et de prières agrémentés de chants religieux, aideront les enfants à mieux prier pour le concile. Tous ces thèmes sont utilisables au Canada français. Cet opuscule complète *Le Concile au catéchisme*, du même auteur.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Abbé André DEROO: **Encycliques, messages et discours de Pie IX, Léon XIII, Pie X, Benoît XV, Pie XI, Pie XII et Jean XXIII sur les questions civiques et politiques.** — Lille (19, rue Pharaon-de-Winter), chez l'auteur, 1961 536 pp., 21 cm.

APRÈS LES RECUEILS d'encycliques, messages et discours qu'il a rassemblés sur les questions sociales, les questions familiales et sur les questions d'éducation, M. l'abbé Deroo présente un quatrième volume dont l'importance et l'intérêt ne sont pas moindres, tout particulièrement pour le Canada français où les questions civiques et politiques tiennent depuis quelque temps la vedette de l'actualité. Les textes rassemblés par l'A. s'échelonnent de 1846 à 1961 (la récente encyclique *Mater et Magistra* est reproduite in extenso) et permettent au lecteur de déceler l'accent propre à chaque pontificat. Qu'on lise, par

exemple, un texte de Jean XXIII et un autre de Pie IX et l'on sera frappé de la différence d'accentuation. Aussi importe-t-il, en citant un texte pontifical, de bien le situer à son époque, avec toutes ses circonstances historiques. A cette tâche délicate aidera l'ouvrage de M. l'abbé Deroo; sa table analytique, copieusement détaillée, contribue en outre à en faire un commode et précieux instrument de travail.

Richard ARÈS.

JEAN XXIII: **Encyclique « Mater et Magistra ».** — Paris (79, rue de Gentilly), Editions Spes, 1962, 232 pp., 20 cm.

Parmi les ÉDITIONS en langue française des encycliques pontificales, il n'en est pas qui jouisse d'une plus haute réputation que celle de l'Action populaire de Paris. Après *Rerum novarum*, après *Casti Connubii*, *Quadragesimo anno*, *Summi Pontificatus*, voici que les Jésuites de l'Action populaire nous offrent *Mater et Magistra*. Cette fois, ils ne se sont pas contentés de reproduire la traduction courante en y ajoutant de copieux et judicieux commentaires; ils ont voulu donner une traduction nouvelle faite sur le texte latin officiel. Le résultat est une plus grande précision dans les termes et même parfois dans la pensée. Que l'on compare, par exemple, ces deux traductions du premier paragraphe de la deuxième partie de l'encyclique: « Qu'il soit entendu avant toute chose que le monde économique nous offre l'initiative personnelle des particuliers... » (Traduction courante.) « Il faut en premier lieu poser que, dans le domaine économique, la priorité revient à l'initiative privée des individus... » (Traduction de l'Action populaire.) C'est donc dire que, même à ceux qui possèdent déjà une édition française de l'encyclique *Mater et Magistra*, s'impose l'édition faite par l'Action populaire. Le texte y est neuf et les commentaires font autorité.

Richard ARÈS.

Gérard HUYGHE: **Equilibre et Adaptation.** Préface de S. Em. le cardinal Liénart. Coll. « Problème de la religieuse d'aujourd'hui ». — Paris, les Editions du Cerf, 1960, 302 pp., 23 cm.

VOILÀ UN OUVRAGE que tous ceux ou toutes celles qui ont charge de communautés religieuses importantes auront grand profit à lire et à relire. Car il aborde les très graves problèmes de l'adaptation de la vie religieuse à notre monde et de l'équilibre essentiel à maintenir entre les tâches apostoliques et la consécration à Dieu. Il fait suite au congrès régional des Religieuses d'Action hospitalière et sociale, tenu à Lille les 23, 24 et 25 mai 1959, qui rassembla 2.000 participantes sous la présidence effective de S. Em. le cardinal Liénart et de S. Exc. Mgr Guerry. Il a donc profité du dossier exceptionnel que furent les questionnaires et réponses qui préparèrent ce congrès. Il en résulte que l'ouvrage s'impose par la richesse, le réalisme, l'ouverture d'esprit et la mesure.

Quatre parties: 1. Le problème de l'équilibre et de l'adaptation: il faut hériter des richesses du passé sans être paralysé par les habitudes vieilles; il faut être du monde, lui porter le message du salut sans perdre soi-même son âme. L'idéal n'est pas de mourir à la tâche, fût-elle spécialisée, mais de la dominer dans la liberté spirituelle qu'assure une formation profonde,

jamais abandonnée. 2. Cette conquête spirituelle est l'œuvre de toute la vie; après la mise en train du noviciat, elle se développe au contact de l'expérience et avec l'appui des supérieures. L'A. esquisse cette conquête à propos de l'oraison, de la charité fraternelle et de l'intelligence de la croix. Cette partie est peut-être la plus remarquable et la plus suggestive, malgré certaine simplification, à propos de la méditation. 3. Toutes les supérieures locales, ayant à guider cette formation, doivent être formées à ce rôle; elles doivent donc exercer l'autorité sur le modèle du Christ; se gardant des faiblesses de la condition humaine dans le commandement, acceptant le dialogue comme il convient. Enfin, la 4^e partie dégage les conditions d'un authentique rayonnement spirituel qui aidera les religieuses à conserver ou à retrouver l'intuition qui a présidé à leur fondation.

L'ouvrage s'ajuste naturellement au milieu sociologique qui l'a inspiré; milieu différent du nôtre et plus déchristianisé. Les mises au point qu'il appelle chez nous sont secondaires et n'entament pas sa richesse stimulante. Il suffira de le transposer au masculin pour qu'il convienne généralement, tel quel, aux religieuses et aux prêtres.

Georges ROBITAILLE.

Alec MELLOR: *Nos frères séparés. Les francs-maçons.* — Mame, 1961, 343 pp., 19,5 cm.

L'AUTEUR est avocat à la cour de Paris. Il est bien documenté. On est frappé par le sérieux de son travail, la précision juridique, je dirais, de ses affirmations. Il a puisé aux meilleures sources. Une ample bibliographie contient les principaux ouvrages cités.

L'objet de cette étude, ce sont les condamnations pontificales, rappelle l'A. Mais pour justifier celles-ci, il doit bien faire un peu d'histoire de la maçonnerie. La principale raison invoquée par les souverains pontifes pour condamner la maçonnerie et excommunier ses membres, c'est le secret dont elle s'entoure et le serment qu'elle exige de ses membres, secret et serment opposés, tous deux, aux droits de l'Église et de l'État. Clément XII (1738), Benoît XIV (1751) et Léon XIII (1884), entre autres, mentionnent expressément ces motifs. Y eut-il également une raison politique à la première condamnation de Clément XII? L'A. le croit. Le pape aurait voulu soutenir les Stuarts contre les Hanovriens dans leur lutte pour la couronne d'Angleterre. Or les loges du continent, sympathiques d'abord aux Stuarts, étaient devenues favorables à la maison de Hanovre protestante et pratiquaient l'espionnage à l'étranger, à Florence par exemple. Si ce motif a pu exister, il n'est pas établi de façon indiscutable.

L'A. se refuse à voir dans la Constitution d'Anderson (1723), fondement de la maçonnerie nouvelle et spéculative, l'affirmation du déisme, que pratiquent déjà beaucoup d'Anglais du XVIII^e siècle. Sans doute Anderson n'enseigne pas le déisme comme tel. Mais si sa Constitution se contente de « la religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord », cette foi en Dieu sera réduite à sa plus simple expression, car dès le XVIII^e siècle les hommes ne s'entendent plus en fait de foi religieuse. On trouve parmi eux tout l'arc-en-ciel des croyances. On peut donc dire que la Constitution d'Anderson contient en germe l'indifféren-

tisme religieux. Clément XII, en 1738, a pu ne pas vouloir accuser de naturalisme un mouvement condamnable par ailleurs en raison de son secret et de son serment. Mais Léon XIII, en 1884, a vu clairement, par les fruits déjà produits, que la maçonnerie projetait de « détruire de fond en comble toute la discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes, et de lui en substituer une nouvelle façonnée à leurs idées, et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au naturalisme » (Encycl. *Hamanum genus*). L'exemple de Joseph de Maistre est révélateur. En 1782, encore jeune — 22 ans — il est franc-maçon. Plus tard, l'auteur des *Soirées de Saint-Petersbourg* avouera que la maçonnerie qu'il a fréquentée prêche un christianisme « transcendantal » — ceci moins de 60 ans après Anderson — « un mélange de platonisme, d'origénianisme et de philosophie hermétique sur une base chrétienne ». Ses membres sont des « illuminés », des « théosophes » (pp. 230-239).

L'A. constate, parmi les maçons haut-gradés surtout, un retour au spiritualisme. Il se demande si les loges ne pourraient pas s'amender, au point de ne plus encourir les condamnations pontificales. Pour cela, dit-il, il faudrait que la maçonnerie abandonnât son secret et son serment. Elle devrait également se déclarer incompétente en matière religieuse et pratiquer loyalement une neutralité positive et pratique. Alors, elle ne serait plus condamnable.

Ceci est-il possible? Il est permis d'en douter. Des catholiques peuvent faire partie d'associations poursuivant des buts définis, scientifiques, sociaux, littéraires, politiques, commerciaux, internationaux, etc. Alors, les membres catholiques de ces sociétés collaborent à des fins déterminées selon des normes clairement établies. Ils sont une présence, un levain, un ferment. Mais la maçonnerie possède une philosophie de la vie, qu'elle ne peut guère mettre de côté, sans se renier elle-même. Sans doute les maçons s'entraident, banquetent et s'amuse. Mais là n'est pas le but formel de leur société. L'A. assigne comme fin essentielle de la maçonnerie spéculative de construire « la Cathédrale humaine », de viser à « la perfection suprême ». Mais essayer de réaliser cet idéal sans référence à Dieu, n'est-ce pas précisément verser dans le naturalisme?

N'y aurait-il pas danger d'illusion de part et d'autre, du côté de la maçonnerie, comme de celui du catholicisme? Jusqu'au symbolisme maçonnique, qui présente de réels dangers et que l'A. voudrait pourtant conserver. INRI ne veut pas dire *Iesus Nazarenus Rex Iudaeorum*, mais *Igné Natura Renovatur Integra*, par le feu la nature entière se renouvelle. Ainsi commentent Ragon, Pike et Mackey. « La croix, nous apprend encore Pike, n'est pas un symbole spécifiquement chrétien, mais un emblème de la nature. La religion de Mithra signait ses disciples au front d'une croix. » Les 27 décembre et 24 juin, est-ce saint Jean l'Évangéliste et saint Jean-Baptiste que l'on fête dans les loges, ou célèbre-t-on les solstices d'hiver et d'été, comme le veut encore Pike? De même les initiations maçonniques sont pleines d'allégories, qui prêtent à confusion. On croit s'entendre et on se leurre.

Ces quelques réserves n'entendent pas enlever tout le mérite de cette étude, l'une des plus intéressantes que nous avons lues.

Louis C. DE LÉRY.

Scolasticat de l'Immaculée-Conception, Montréal.

François DE LA NOË: *L'Appel de l'esprit.* Coll. « Les idées et la vie ». — Paris (18, rue de Saint-Gothard), Arthème Fayard, 1960, 256 pp., 19,5 cm. Prix: 9 NF.

NON PAS DIFFICILE, mais trop abstraite pour le peuple, cette savante méditation montre et exalte l'omniprésence de l'Esprit: « à proprement parler, il n'existe pas d'univers matériel, parce que l'univers est fait d'énergies au sein desquelles agit une mystérieuse présence » (p. 29); or, plus que la matière, le psychisme révèle l'esprit, et l'esprit fait l'homme (93). Mystère, mystique apparaît le réel (91); la vérité aussi, nécessairement; tout vient du Verbe; rien ne se comprend sans le Christ; l'incroyant, non le fidèle, vit dans l'illusion (103-107) et le mensonge (228); il ne peut donc échapper à l'angoisse et à la névrose (174-176, 207-210, 240-242), car il n'y a pas de liberté sans la foi (202); le mal consiste dans la séparation d'avec Dieu (206); et « la pire misère est celle de l'incrédulité qui, se faisant un honneur de son tourment, se complait dans la profondeur de sa chute pour en tirer vanité » (209). Au calibre de cet ouvrage, les croyants de chez nous mesureront la légèreté de certaines lourdes *convergences* et surtout la puérilité sinon la canaillerie de l'*obsession anti-intégriste* que voudraient répandre des polygraphes déboussolés.

Joseph D'ANJOU.

Jacques MARITAIN: *La Responsabilité de l'artiste.* Coll. « Le signe ». — Paris (18, rue du Saint-Gothard), Arthème Fayard, 1961, 123 pp., 19,5 cm.

LA PENSÉE ET LE STYLE de Maritain ne font jamais aussi bon ménage que dans les livres où il traite d'art et de morale, de mystique et de poésie. Il y applique à merveille son principe devenu classique: distinguer pour unir. L'art regarde le faire; la morale règle l'agir. Toute l'œuvre obéit aux lois et relève des vertus esthétiques; tout l'homme qui œuvre doit se conformer aux vertus morales et, dans l'ordre concret de l'existence (sous peine de se mutiler), aux vertus théologiques. La morale ne concerne pas l'œuvre, mais l'ouvrier, qui doit se soucier de son âme et de celle du prochain. L'art ne souffre pas en se soumettant à une morale qui est vie profonde chez l'artiste (Dante, Bossuet, Claudel). « L'art pour l'art » apparaît comme une stupidité, d'ailleurs irréalisable: l'artiste est homme d'abord et avant tout, pour lui-même et pour les autres. Qu'il « purifie la source » (Mauriac), et l'œuvre jaillira, belle et bonne à la fois, malgré le mal qu'elle charrie. L'artiste n'a pas à pactiser avec le péché, car le mal nuit à l'art. Foin de l'art « pour le peuple » ou « pour édifier »! Mais il y a plus de sincérité, de pureté et de vraie curiosité chez l'artiste saint que chez le dévoyé: ses vertus morales perfectionnent ses vertus esthétiques, loin de les brimer. Le diable ne favorise pas la poésie: saint Antoine l'entendait hurler, non chanter. En peu de pages, l'A. éclaire un sujet difficile, que les ignorants se plaisent à embrouiller.

Joseph D'ANJOU.

Dr Bernard THIS: *La Psychanalyse, science de l'homme en devenir.* — Tournai, Casterman, 1960, 313 pp., 21 cm. Prix: 105 fr. b.

DISCUTABLE, inacceptable même en maints passages (pp. 144, 235, 261, 262, 271-276), cet exposé intéresse et ins-

truit tant que l'A., demeurant au niveau de sa compétence, raconte l'évolution de la vie et des idées de Freud (chap. I); analyse le développement de la vie affective (chap. II); étudie avec brio l'image que l'être humain se fait de son propre corps (chap. III); décrit en termes personnels « la topique freudienne » ou les instances de la personnalité: le moi, le surmoi, le ça (chap. IV); explique « la rencontre psychanalytique » et sa portée profonde (chap. V); montre les « conséquences pédagogiques des découvertes psychanalytiques », insistant sur le rôle capital des parents au cours des cinq premières années de l'enfance (chap. VI); enfin cherche à préciser les rapports de la connaissance de soi avec le temps (chap. VIII). Malgré les incorrections (partout), l'enflure et le pédantisme du style (210, 211...), malgré l'emploi abusif et irritant du mot *besoin* (13, 164, 175, 261), et de termes religieux dans un sens ultra profane (thaumaturge, miracle, enfer, charité, Noël, Emmanuel, divin), l'ouvrage pique l'attention par des recours subtils à l'étymologie (140, 145, 147...); mieux encore, il éclaire les obscurités de notre psychisme. Mais les prétentions du chapitre VII (« Psychanalyse et monde des valeurs ») et de la conclusion feraient sourire le philosophe et le théologien si elles ne risquaient de leurrer les autres. A elle seule, la psychanalyse ne peut « supprimer l'aliénation de l'homme par l'homme », ni le restituer à lui-même, de façon que, « libre de donner à sa vie sens et valeur », il échappe « à l'absurdité, au désespoir » et s'accomplisse « dans l'affirmation d'une conscience transcendante » (313). Qu'on revendique pour elle le rôle de porte ou de seuil psychique (271, 272), au delà de quoi la parole et la grâce du Christ, et elles seules, confèrent plénitude et liberté, d'accord. « Science de l'homme en devenir » (311), au point de vue psychique, oui; en devenir totalement humain, non. Utile à la personne et à la société, bien sûr; suprême et souverain recours, condition indispensable de la paix dans la charité (312), jamais.

Joseph D'ANJOU.

Dr Arnold STOCKER: *De l'angoisse à la sérénité. Névrose. Perversion et santé de l'âme humaine.* — Paris (Nouvelles Editions latines), 1, rue Palatine, 1960, 255 pp., 19 cm. Prix: \$2.70.

Avec Stocker, nul désaccord de fond; le vocabulaire seul ne satisfait pas toujours (pp. 189, 190, 193, 206). Mais un freudien regimberait. Non contre la notion de névrose, sans doute: maladie de la personne (23, 27), réflexe conditionné qui dure (28) et s'éternise en quelque sorte (35), malgré l'absence du stimulant artificiel (37, 38). Cette maladie consiste dans l'inversion de la hiérarchie des rapports entre les niveaux de la personne: sensibilité, intelligence, cœur (au sens biblique et pascalien du mot), le cœur gouvernant, par l'amour oblatif (qui suppose intelligence et sensibilité ordonnées), tout le comportement. Il faut lire là-dessus le maître ouvrage de l'A.: *L'Homme, son vrai visage et ses masques* (Vitte, Lyon, 1954, 237 pp., 19 cm.). C'est pourquoi le traitement psychologique doit reposer sur une philosophie, sur une théologie de la personne. Il peut alors être rapide et, du désordre d'une existence pathologique, conduire en peu de temps le névrosé à l'ordre essentiel de la vie, accomplissant ainsi œuvre de rééducation. Bref, l'A. préco-

nise une « psychologie structurale de la personne » (224). Théoriquement juste, en particulier pour ce qui concerne le « problème sexuel » (97-114) et l'importance de la religion (228), la doctrine de l'A. est-elle efficace cliniquement? Il l'assure, résultats à l'appui. Je le crois. A-t-il pour cela évincé la psychanalyse, même s'il juge bien la névrose dont souffrit Freud (156)? La meilleure réponse à cette question, c'est probablement le Dr Igor-A. Caruso qui la fournit dans son pénétrant ouvrage, *Psychanalyse et Synthèse personnelle* (Desclee de Brouwer, Bruges, 1959, 272 pp., 21.5 cm.; \$7.25), où je vois, pour ma part, une heureuse composition des meilleurs éléments de la pensée de Freud et de celle de Stocker.

Joseph D'ANJOU.

Mgr Jean VIOLLET: *Un drame. L'initiation de la jeunesse aux problèmes de l'amour.* — Pierre BOUSSEMARY: *Pourquoi je respecte ma fiancée. Ton fiancé te parle. Pour de chics fiancailles.* — Paris (86, rue de Gergovie), Editions familiales de France, sans date, 56, 42, 46, 61 pp., 18 cm.

PRINCIPES ET APPLICATIONS, voilà ce qu'on trouve dans ces brochures aux titres significatifs. De Mgr Viollet, les principes. Il mentionne (p. 1) et rappelle (31) les devoirs de l'autorité publique, mais n'y insiste pas assez. Courts et justes, ses autres développements: esquisse d'une initiation et climat qu'elle requiert (8-22); brève psychologie féminine et masculine (35-38); primauté du cœur et de l'amour dans l'éducation des adolescents, les fréquentations et la vie conjugale (4-5, 23-30, 39-43); responsabilité majeure de l'homme (31, 36, 37); étapes des relations entre garçons et filles (48). De plus, l'adolescent est à l'âge de se former ou réformer *soi-même*: qu'on l'y invite avec optimisme (34), en lui enseignant que l'amour, œuvre de toute la vie, n'a jamais fini de grandir (40, 42, 52). — P. Boussemary parle d'expérience, et ses confidences touchent. Un même thème inspire ses trois opuscules: l'amour exige chaste respect de soi et de l'autre; respect possible quand on aime. Il y faut pudeur, mortification, prière et communion. On en récolte joie et fidélité. Deux réserves. Pourquoi risquer d'écoeurer les filles en leur présentant l'incontinence masculine comme générale et fatale? Pourquoi garçons et filles s'avoueraient-ils mutuellement tout leur passé? La prudence ne le conseille pas. Il vaut mieux, avec l'A., tendre à éduquer la responsabilité de tous avant les fréquentations. Celle de la fille: son impudeur, évidemment coupable, constitue le pire obstacle au chaste respect qu'elle doit attendre de son ami. Plus responsables cependant et toujours, les garçons, puisque leur revient le rôle de chefs de la famille et de la société. A eux de boycotter l'immodestie, l'érotisme, l'obsécénité, et de contraindre ainsi les filles et les femmes à la tenue qui favorise les vertus de l'amour.

Joseph D'ANJOU.

EN COLLABORATION: *Précis de sexologie.* Traduit de l'allemand par L. Brevet et R. Virrion. Coll. « Les précis Salvator ». — Mulhouse (Porte du Miroir), Editions Salvator, 1961, 565 pp., 21 cm. Prix: 29 NF.

CETTE PETITE ENCYCLOPÉDIE mérite un rare éloge; aucun des 29 collaborateurs n'oublie que le sexe imprègne tout l'humain:

la personne et ses exigences de perfection, la société dans sa vie et son évolution. Outre les données de physiologie, de biologie, de médecine et de morale qu'on trouve ailleurs, médecins et psychiatres, sociologues et théologiens, appuyés sur une riche documentation, offrent ici des éléments de philosophie (sexes et esprit), d'esthétique (art, danse, littérature et sexe), de psychologie (âme masculine et féminine), de droit (civil et canonique) et d'ethnologie (sexualité à travers l'histoire). Il y a des redites, mais peu; quelques contradictions: de termes plus que de pensée. A moins d'éliminer le mot *besoin* et l'idée de nécessité qu'il implique (pp. 85, 86, 98), on se heurte, peu importent les circonstances d'âge, de sexe ou de condition sociale, à des contradictions de fait et de droit à propos de l'abus solitaire et de la continence (périodique ou permanente), de la contraception et du divorce, du célibat volontaire ou forcé. Une vingtaine de passages ramènent cette contradiction. Ici, on n'accorde que deux jours au pouvoir fécondant du spermatozoïde dans l'organisme féminin (21, 194); davantage, les docteurs Vincent (*la Grande Joie d'aimer*, pp. 182, 213-217). Je critiquerais l'auteur qui retarde jusqu'à la puberté (446) la première initiation sexuelle, et celui qui fait de la rébellion (427) un trait essentiel de l'adolescence (on insinue le contraire plus loin: 430, 441-443). Mais, entre maints autres, voici d'utiles rappels: les « tampons » nuisent à l'hygiène féminine (82); le baiser présente des dangers pour la santé physique (327, 330), le cinéma, pour la santé psychique et morale (168, 463); l'équilibre des enfants dépend de celui des parents (266-270) plus que de l'influence scolaire (426-428); la maîtrise sexuelle, œuvre de toute la vie personnelle (141), suppose l'aide sociale (142); l'impudeur trahit un défaut de maturité (149); l'amour-charité, non la technique sexuelle, fonde l'harmonie entre époux (107, 208); la virginité constitue la meilleure préparation à tout état de vie (381); notre siècle connaît le paroxysme de la confusion (128, 143, 519) et de l'immoralisme (527-530) sexuels, vu surtout la sécularisation du monde, car « qui se sépare de l'Eglise, du Saint-Esprit par conséquent, se voue à la mort » (530); l'éducation sexuelle, qui incombe d'abord aux parents, exige recours à Dieu, à sa grâce et à son ministre (424-428, 435); trop de parents démissionnent (445-446); le pouvoir civil doit favoriser la morale chrétienne: sans le Christ, la sexualité tourne au désordre (535-536).

On le voit, les pseudo-réformateurs laïcistes de chez nous, retardataires qui s'ignorent, pèchent lourdement par incompetence; le catholique qui les encourage ou bien renie sa foi ou n'a d'excuse que sa naïveté.

Joseph D'ANJOU.

Jean et René CHARBONNEAU: *Marchés et Marchands d'Afrique noire.* — Paris. La Colombe, 1961, 151 pp., 20 cm.

L'ÉVOLUTION POLITIQUE DE L'AFRIQUE NOIRE éclate aux yeux comme un orage tropical: Lumumba, Tshombé, Sekou Touré, Nkrumah! Ils prennent presque autant de place dans les journaux que MM. Kennedy et Khrushchev et certainement bien plus que Molotov, mais que se passe-t-il dans le monde des affaires? Nos deux auteurs, dont la compétence est universellement reconnue, étudient la base économique de l'Afrique noire. Du pagné au frigidaire. En effet, « un grand nombre

de cases de la Côte d'Ivoire sont dotées de frigidaires. Un peu partout dans la brousse on trouve des appareils de radio, des appareils photographiques, tout l'assortiment des assiettes et couverts, des jouets d'enfants perfectionnés, sans parler des instruments de travail, tels que moteurs de pirogues, articles de pêche, etc.» (P. 34.) Ceci, dans la zone des côtes où le gin et le rhum, longtemps en faveur, s'effacent progressivement devant la bière et le vin. Pas de statistiques dans ce documentaire, aussi vivant, instructif et divertissant qu'un bon film. Pas de chiffres non plus. Des produits, des marchandises, des hommes surtout: employés des grandes et vénérables compagnies, des commerçants isolés, des Français, des Libanais, des Portugais, des Africains de toute race, boutiquiers, comptables, colporteurs, gérants, assis à leurs bureaux, affairés dans leurs entrepôts et magasins, courant la brousse en camion, en pirogue-automobile. Tout un monde vivant, âpre au gain, qu'on nous décrit d'une plume alerte, avec compréhension, charité et clairvoyance. Le général Jean Charbonneau président des Amitiés Charles-de-Foucauld, président du Comité d'assistance aux Africains malades de la lèpre (Fondation Raoul-Follereau), inspire confiance mais j'aimerais savoir lequel des deux, Jean ou René, se distingue par cette bonhomie si spirituelle: « Il est évident que les hommes appelés à manier les chiffres, sont par définition, moins passionnés que ceux qui sont formés à brasser des idées. » (109.) « Comme les Etats africains n'en sont pas encore arrivés au stade où l'on dénonce le culte de la personnalité, on peut toujours craindre que la volonté d'un prophète impose dans une République, le collectivisme qui caractérise le régime communiste. » (P. 146.) Lisez ce livre! Il vous instruira en vous reposant.

Joseph LEDIT.

Mgr L. CRISTIANI: *60 Ans de sacerdoce.* — Lyon, Editions du Châlet, 1961, 171 pp., 18 cm.

EN RACONTANT SES SOUVENIRS, Mgr Cristiani s'inspire de l'esprit des *Confessions* de saint Augustin: il en fait un chant de louanges à Dieu. « Le prêtre, écrit-il, n'est prêtre que pour bénir Dieu, pour le louer, pour l'adorer, pour parler de lui aux hommes, ses frères. Le prêtre a été défini par saint Paul *homo Dei*, l'homme de Dieu, c'est-à-dire l'homme pour qui Dieu est tout, et qui ne comprend sa vie que pour servir Dieu et son Eglise. » (Pp. 7-8.) Mgr Cristiani a vécu la crise du moder-

nisme, la Loi de séparation et ses conséquences, la première guerre mondiale de 1914-1918. Il a été professeur de séminaire, professeur aux facultés catholiques de Lyon. Depuis trente ans, il donne à *l'Ami du clergé* une chronique des revues, afin de rendre service à ses confrères dans le sacerdoce. Il a beaucoup écrit (liste de ses œuvres, pp. 156-158). Mais l'œuvre qu'il chérit le plus est toujours *Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur*. Parvenu à l'âge de 83 ans, il collabore encore à *l'Ami du Clergé*, à *Ecclesia*, et il dirige la revue spirituelle *l'Evangile dans la vie*. Il nous dit les circonstances de ses publications, l'amitié qui le lie à Daniel-Rops, dont il est désormais le premier censeur. En tout cela, il fait œuvre de prêtre, au sens plein du mot. Et ce dernier ouvrage est encore un apostolat: « Actuellement, avec un pied dans la tombe, deux mouvements très nets se dessinent en moi. D'une part, cette union intime avec Jésus-Christ qui est essentielle à tout prêtre et à tout chrétien... Et le second mouvement est de me tourner aussitôt vers l'adorable Trinité, qui est le principe et le terme de toute vie spirituelle... Oui, un jour viendra, et ce sera bientôt pour ceux de mon âge, où, en Dieu, tous les mystères seront éclaircis, toutes les ombres dissipées, tous les maux vaincus, tous les désirs comblés. De telles pensées jettent au sein de la vieillesse des clartés que rien ne peut égaler, des espoirs que rien ne peut assombrir. » (Pp. 170-171.)

60 Ans de sacerdoce est un beau livre. Il y a là un amour du travail sérieux, un optimisme sain, un attachement à l'Eglise, une volonté de servir qui réconfortent.

Léon POULIOT.

Collège Sainte-Marie,
Montréal.

Jean BRUCHÉSI: *Témoignages d'hier.* Essais. — Montréal et Paris, Fides, 1961, 305 pp., 21,5 cm.

QUÉBEC aux yeux du géologue Pierre Terrier était « la beauté parfaite ». M. Jean Bruchési y a vécu une bonne tranche de sa vie et s'est attaché à son histoire, certainement la plus riche et plus intéressante du Canada; il lui a consacré une large partie de son nouvel ouvrage.

Avec le chapitre « Champlain aurait-il menti? » nous revivons la vie sociale et économique des premiers temps de la colonie. D'autres nous ramènent au Québec de 1769 peu après la cession à l'Angleterre, ou nous promènent dans ses vieilles rues si pittoresques. Nous rencontrons des person-

nages de renom, tel le peintre François Baillargé. Nous aimons retrouver le nom de Rameau de Saint-Père, un des amis les plus compréhensifs et les plus chauds qu'ait eus en son temps le Canada français. Il avait saisi les points faibles de notre résistance héroïque et suggéré les moyens à prendre pour survivre et empêcher « cette saignée déplorable de notre émigration vers la Nouvelle-Angleterre ». Les pages sur Papineau éclairent cette figure énigmatique; irrévérencieux pour le Pape, faisant de *l'imitation* sa lecture de chevet, et parlant dans l'intimité de ses bons amis les Jésuites, imaginez! Il fut peut-être moins belliqueux qu'il voulait le paraître.

L'A. a consacré une centaine de pages, les dernières du recueil, à son oncle, le prestigieux archevêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési, lui aussi ardent admirateur de Québec. Il écrivait en effet à la fin de sa vie: « J'en connais de bons bouts par cœur, je ne la reverrai plus, mais j'y vis par la pensée et je ne l'oublierai jamais ». Ceux qui ont connu cet évêque distingué, cultivé, brillant improvisateur, ferme comme le roc en matière de dogme et de morale, le retrouveront avec son grand cœur aimant et encourageant ses communautés religieuses. Il fut fidèle à ses amis; le sénateur Thomas Chapais en fut le plus probant témoignage. Des hommes publics abusèrent de sa droiture; il en souffrit beaucoup.

Quiconque s'intéresse à la petite comme à la grande histoire goûtera ce nouvel ouvrage de M. Bruchési; il se présente avec les qualités de style et le souci de documentation qui ont fait la valeur des précédents.

Rosaire LEGAULT.

Noviciat des Jésuites,
Saint-Jérôme.

Y. BRUNEL: *La mère de Louis XVI, Marie-Josèphe de Saxe, dauphine de France.* Préface de S. A. R. le Prince de Bourbon. — Paris, Les Editions Beauchesne et ses fils, 1960, 182 pp., 19,5 cm.

FIGURE MÉCONNUE ET CEPENDANT CHARMANTE que cette princesse, mère du malheureux roi décapité, Louis XVI. Seconde épouse du dauphin resté inconsolable de la perte de sa première femme, elle ne lui en tint pas rancune mais sut se montrer affable, patiente, et conquérir lentement le cœur de son mari. Très humble, elle ne dédaignait pas de vaquer à certains travaux de ménage, visitant les pauvres, les recevant avec la plus parfaite cordialité, leur distribuant aimablement vivres et vêtements; un grand cœur, quoi!

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON & ASSOCIÉS

Comptables agréés

Hector Lavallée, C. A.
Roger Lyonnais, C. A.
Jean Lussier, C. A.
Jacques Desmarais, C. A.
David Crockett, C. A.
Marcel Demers, C. A.
Pierre Bédard, C. A.
André Lussier, C. A.

Romain Bédard, C. A.
Lionel Gascon, C. A.
Paul-L. Noiseux, C. A.
René Sénécal, C. A.
Maurice Saint-Louis, C. A.
Guy Préfontaine, C. A.
Paul Hébert, C. A.
Raymond Fontaine, C. A.

10 est, rue SAINT-JACQUES
MONTRÉAL — Tél. : UN. 1-6325

TROIS-RIVIÈRES
SHERBROOKE

L'A. ranime certaines pages moins connues du fastueux Versailles et d'autres de la grande histoire de France qui le sont davantage. Cette biographie écrite avec brio est fortement documentée, grâce à la correspondance laissée par la princesse. Son cœur délicat et son fin doigté s'y découvrent. Cette biographie communique la chaude sympathie de l'auteur pour son attachante héroïne.

Rosaire LEGAULT.

Maison Bellarmin.

Tony CATTÀ: **Le Père Dujarié (1767-1838)**. — Montréal et Paris, Fides, 1960, 336 pp., 25,5 cm.

DUJARIÉ est le nom d'une de nos écoles de Montréal; d'où vient-il, de qui est-il? Il vient de l'abbé Jacques-François Dujarié, fondateur de la Congrégation des *Frères de Sainte-Croix*, appelés d'abord *Frères de Saint-Joseph*. C'était au lendemain de la Révolution française; il fallait relever l'Eglise, assurer à l'enfance une instruction religieuse solide. Curé à Ruillé-sur-Loir, le « Père Dujarié » rassemble quelques filles qui deviendront le germe de sa congrégation des *Sœurs de la Providence* (elles n'ont aucun lien avec les nôtres) puis, il groupe des jeunes gens sous le vocable de *Frères de Saint-Joseph*. Les débuts furent extrêmement pénibles mais n'entamèrent pas son courage. D'un caractère vif et bouillant, dont il souffrait lui-même, il avait la foi qui soulève les montagnes. L'épreuve vint un jour écrasante: toute autorité lui fut enlevée sur son œuvre des religieuses de la Providence, et, ses Frères, il les confia au fondateur des Pères de Sainte-Croix, le saint Père Basile Moreau; ce fut leur salut. M. Tony Catta a bien utilisé les rares documents qu'il a pu retrouver; dans un style alerte, il brosse un vivant portrait de ce « Père Dujarié » qui méritait certes d'être connu.

Rosaire LEGAULT.

Maison Bellarmin.

André BLANCHET, S. J.: **La Littérature et le Spirituel**. — III. *Classiques d'hier et d'aujourd'hui*. — Paris, Aubier, Editions Montaigne, 1961, 317 pp., 18,5 cm.

LES DEUX PREMIERS TOMES: de la *Littérature et le Spirituel* nous avaient comblé; nous admirions la sûreté et le délié de l'analyse, la vigueur de la synthèse. Avec ce troisième tome, nous ne sommes pas déçu: nous pénétrons dans une forêt lumineuse où chaque sentier conduit à une nouvelle source. Par moments, nous sortons de la forêt et contemplons la mer: vastes horizons et profondeurs insoupçonnées que nous découvrons le regard de l'A. sur Homère, Dante ou Saint John Perse. Derrière les apparences, il va au cœur de l'humain; il le situe dans l'histoire. Comme il sait, par exemple, montrer combien a manqué à la littérature française d'avoir trop ignoré la fraîcheur d'Homère ou le lyrisme puissant de Dante! D'autres sont débordantes de charme: respect et tendresse pour Katherine Mansfield, témoignage ému à l'égard du maître et penseur Auguste Valensin. Ailleurs, la dialectique souple du critique nous force à gratter la surface pour creuser le problème d'âme qui se cache dans l'œuvre: *Tête d'or* de Claudel semble païen, mais non, il est biblique; le *Cardinal d'Espagne* de Montherlant paraît mystique et catholique; non, il est nihiliste. Enfin, le sérieux et la délicatesse avec lesquels l'A. scrute le pari de Camus,

l'aventure d'Aragon ou la grande peur de Simone de Beauvoir est tout à son honneur. En bref, un livre de grande classe où le spirituel confère à la critique littéraire une dimension nouvelle, plus nécessaire que jamais en notre époque matérialiste. En cette œuvre, partout Dieu est présent.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Louis CHAIGNE: **Vie de Paul Claudel et genèse de son œuvre**. — Tours, Mame 1961, 285 pp., relié, 21,5 cm.

CETTE MAGNIFIQUE VIE est digne de l'œuvre de Paul Claudel. L'A., déjà familier avec les ouvrages du grand poète dramaturge, disposait d'inédits précieux qui lui ont permis, dépassant la simple critique littéraire, d'atteindre, par une analyse pénétrante et intuitive, l'âme même de ce génie. Qu'est-ce qui ressort le plus dans cette vie? Il semble que ce soit l'équilibre et l'unité du tempérament de Paul Claudel. Que de contrastes cependant! Cet orgueilleux est humble et se plaît avec les petits; ce diplomate, aussi ponctuel qu'un fonctionnaire, aussi méticuleux dans son inventaire qu'un épicière, est en même temps le poète biblique de haut vol à l'inspiration éthérée. A le voir de si près, nous goûtons mieux la chaleur humaine qui nous le rend sympathique, alors peut-être que son vaste esprit nous intimidait. Quelle profondeur révèle la joie

de Claudel perpétuel exilé, lorsqu'il peut assurer, dans sa patrie, un toit à sa famille! Si sa conversion, exprimée par le *Magnificat* (il devait retentir à ses obsèques dans cette Notre-Dame qui avait vu son retour à Dieu), est pathétique, son désir de devenir prêtre et bénédictin ne laisse pas de nous émouvoir. Il n'a pu suivre cette vocation qui l'attirait, non par lâcheté, mais par obéissance. Quelle nostalgie il en a gardée! On comprend mieux que ce chrétien soit allé, chaque matin, communier et, dans l'après-midi, ait rendu visite au Saint-Sacrement, qu'il ait chanté, la splendeur infinie de la messe. Autre thème central en son œuvre et en sa vie: celui de la femme. Elle est celle qui conduit l'homme à Dieu. Mystère, présence, appel, elle représente l'âme humaine, la Vierge et l'Eglise, ou la Sagesse sacrée. Les portraits de femme, surtout dans ses drames, sont inoubliables. Sa sœur Camille, une femme rencontrée dans un voyage (*Partage du Midi*), son épouse l'ont marqué à jamais. L'unité de la vie et de l'œuvre de Claudel prend sa source dans sa vision religieuse et dans sa charité. Il faudrait aussi parler de ses admirables amitiés avec Massignon, Jammes, Gide et d'autres, de ses colères parfois injustes contre certains écrivains, de son habileté de diplomate, etc. Le mieux, c'est que vous preniez en mains cette biographie. Vous en serez récompensés.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

VOLS QUOTIDIENS

sans escale vers

L'EUROPE

à bord des

RAPIDES RÉACTÉS DC-8

ou des

ÉCONOMIQUES DC-7C

Consultez votre agence de voyages
ou téléphonez à KLM

Bureaux KLM dans les 14
principales villes du Canada



À VOTRE SERVICE

BANQUE

CANADIENNE

NATIONALE

CIVIS
ROMANUS
et
MENTOR

(ÉDITION FRANÇAISE)

Une des meilleures méthodes
d'initiation au latin

RE. 9-9776

Le Centre pédagogique
des Jésuites canadiens

3200, chemin Sainte-Catherine,
Montréal-26

Épargnez

tout en protégeant les vôtres
avec un plan de

La Saubegarde

COMPAGNIE
D'ASSURANCE
SUR LA VIE

Siège social : Montréal

Dominique AUBIER: *Détour des choses. Roman.* — Paris, Editions du Seuil, 1961, 236 pp., 18,5 cm.

NÉE D'UN FAIT — la disparition mystérieuse d'une jeune femme écrivain — l'action s'engage sur l'hypothèse plausible de son suicide, se développe à travers les démarches de contrôle qu'entraîne cette supposition et finit par l'apparition de l'absente aux prises avec le problème ironiquement vital de ses lettres d'adieux à la vie. Mais, entre-temps, par de nombreux retours en arrière, l'auteur a tracé le caractère des principales relations de son héroïne, apportant ainsi, avec force circonstances, l'explication de son tragique découragement...

Les amateurs de romans sombres écrits dans un style abstrait trouveront là leur contenu de situations déprimantes et de subtilités littéraires.

René DAoust, *ptre.*

Presbytère Saint-Vincent-Ferrier,
Montréal.

Georges AGADJANIAN et Robert SOLO: *Journal.* Traduit de l'américain par Georges Agadjanian. Préface de François Hertel. Coll. « Les essais ». — Paris, Les Editions de la Diaspora française, 1961, 163 pp., 19 cm.

CE JOURNAL est constitué des lettres qu'échangent entre eux, tout au long de l'année 1951, deux étudiants américains liés d'une amitié lucide et franche. Nos correspondants traitent tout naturellement des brûlants problèmes de l'heure, par exemple, des rapports politiques mouvants entre la Russie et leur propre pays, mais aussi de questions d'intérêt plus général et plus durable, comme sont Dieu, la conscience, l'amour, la mort. Ils touchent tous ces sujets d'une plume qu'ils surveillent sans toutefois l'inhiber, avec aussi, par ci par là, les bourrades truculentes de copains inaccoutumés aux manières. Le tout intéressera les intellectuels. On peut regretter cependant que certaines objections soulevées contre le catholicisme ne reçoivent pas, dans ce courrier, leur juste réfutation.

René DAoust, *ptre.*

Presbytère Saint-Vincent-Ferrier,
Montréal.

Marguerite PERROY: *Sous la cendre. Roman.* — Mulhouse, Editions Salvator, 1960, 195 pp., 19,5 cm.

APRÈS AVOIR EU de sa femme légitime une fille, Sabine, et deux fils ardemment désirés mais décédés enfants, le Dr Georges Aubrac a divorcé puis s'est remarié civilement avec une infirmière intrigante, Colette Orléa, qui lui a donné, elle, un garçon bien vivant. Au moment où commence le roman, le docteur poursuit des recherches médicales en Indochine, avec les troupes de son pays; Mme Aubrac, fervente chrétienne, prie pour l'époux infidèle qu'elle aime toujours; quant à leur jeune fille, témoin trop sensible de la tragique dislocation du foyer, elle garde rancune à son père et, prévenue contre les hommes, entretient sur le mariage les plus sombres idées. Au terme d'une instructive expérience suscitée par l'amitié, Sabine apprend avec surprise la vocation sacerdotale d'un correspondant de guerre. Dans le même temps, sa tante maternelle, confidente et conseillère digne de la plus grande

confiance, lui révèle que, au cours du drame qui a divisé ses parents, les torts ne furent pas toujours du côté de son père. Dans le but de s'émanciper financièrement, Sabine quitte sa mère et devient la collaboratrice assidue du jeune et respectable professeur de sciences, Georges Marsanne. Un jour, mourante dans un hôpital, Colette Orléa fait venir à son chevet la principale victime de son péché pour implorer son pardon et la supplier de s'occuper de son fils. Mme Aubrac accepte l'audacieuse proposition, à la déception longtemps bougonne de sa fille. Malgré tous ses préjugés, celle-ci découvre le visage de l'amour, à la suite d'un grave accident qui a failli coûter la vie de son jeune patron. De son côté, après une périlleuse épreuve qui l'a mûri, informé de la mort de Colette Orléa et du geste héroïque de sa femme, encouragé d'autre part par sa fille évoluée, le Dr Aubrac décide de solliciter son propre pardon, peu après sa rentrée en France. Le feu apparemment éteint mais qui couvait « sous la cendre » a miraculeusement repris: après une brisure de 15 ans, le ménage Aubrac est reconstitué et Sabine, réconciliée avec le mariage, vient d'accorder sa main à Georges Marsanne.

L'intérêt du roman est centré sur Sabine. C'est l'évolution psychologique de cette jeune fille entière, fière et meurtrie que l'auteur étudie avec toute la finesse de la pénétration féminine. Ici, les bons sentiments ont été mis à contribution, mais ce fait ne traduit pas nécessairement un manque de réalisme. Grâce à Dieu et pour l'honneur de l'humanité, on trouve encore de par le monde des gens honnêtes et généreux, capables même d'un héroïsme occasionnel. Ce que je reproche à l'auteur où à son typographe, ce sont les innombrables fautes de ponctuation et d'accentuation. Je note aussi une légère erreur doctrinale: il ne s'établit pas d'empêchement de mariage entre le parrain et la marraine d'une personne, mais entre le parrain ou la marraine et cette personne.

René DAoust, *ptre.*

Presbytère Saint-Vincent-Ferrier,
Montréal.

André GAUTHIER: *Puccini.* Coll. « Solfèges ». — Paris, Editions du Seuil, 1961, 192 pp., 17,5 cm.

POUR CONVAINCRE UN PUBLIC FRANÇAIS facilement préjugé à l'égard de Puccini, l'A. semble avoir adopté la meilleure ligne de conduite: l'étude intelligente, nuancée et détaillée de chacun des opéras puccinistes. De la sorte, il nous permet d'apprécier objectivement le génie du musicien et les qualités éminentes de l'homme. Ce qui caractérise Puccini, c'est la recherche constante de la perfection, son souci de se renouveler, l'amélioration de son langage musical de plus en plus subtil et puissant. Il se peut que des interprètes, s'abandonnant à leur facilité, l'aient desservi auprès des amateurs, mais il reste que ses grands opéras, *Manon Lescaut*, *la Bohème*, *la Tosca*, *Madame Butterfly*, etc., ont conquis les foules jusqu'à nos jours. A qui voudrait vraiment profiter de cette étude critique, une audition des principaux disques reproduisant les œuvres de Puccini serait précieuse. La discographie, à la fin du volume, pourra servir de guide. Ce livre ne dépasse pas une collection que nous apprécions de plus en plus.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

LE PAPE NOUS PARLE

Appliquer la doctrine sociale de l'Eglise

8 décembre 1961: *Lettre à l'épiscopat de l'Amérique latine.* — « Rien de stable ne peut être édifié si on ne prend pour fondement le respect de la loi divine et des règles de la morale. Cette loi, ces règles, la sainte Eglise les formule et les proclame, même en ce qui concerne le domaine civil, social et économique. Nous-même, Nous avons tenu à confirmer l'enseignement de Nos prédécesseurs en ces matières, en y ajoutant quelques directives qui nous paraissent dictées par les circonstances actuelles. Aussi, Notre plus ardent désir est-il que les dirigeants de vos pays qui ont été si unanimes à apprécier Notre magistère, s'appliquent énergiquement à le mettre en pratique.

Quant à vous, chers fils et vénérables frères, qui êtes guides et docteurs de vos peuples, votre devoir est de répandre le plus largement possible la doctrine sociale chrétienne et de stimuler vos fidèles — ceux-là surtout qui en ont davantage les moyens — à la mettre en pratique en se gardant des fausses doctrines et des préjugés, si funestes pour la prospérité et la liberté des peuples et le salut éternel des âmes, en se gardant aussi de donner prise aux insinuations des ennemis de l'Eglise, selon lesquels celle-ci ne s'intéresse pas aux besoins de cette vie.

C'est donc pour vous, votre clergé, les religieux et les religieuses, ainsi que pour tous ceux qui professent ouvertement leur foi et veulent collaborer avec vous en vue d'assurer le triomphe du royaume de Dieu, un devoir grave, mais chargé d'espoir, d'affirmer et d'illustrer le précepte de la charité fraternelle et de la justice, non seulement en paroles, mais surtout en actes et par l'exemple; ce précepte est enfin le point capital et le fondement de la doctrine sociale de l'Eglise, et lui seul peut apaiser les angoisses et les soucis des peuples, et combler leurs justes vœux. »

Les journalistes catholiques

12 mars: *Lettre (par l'intermédiaire de S. Em. le cardinal Amleto Cicognani) à M. de Fabrègues, directeur de « la France catholique. »* — « Le Souverain Pontife... s'est plu à rappeler en particulier aux journalistes catholiques la beauté de leur mission et l'ampleur de leurs responsabilités. C'est à eux qu'il revient en fait aujourd'hui, pour une bonne part, de porter à la connaissance des fidèles les enseignements pontificaux et les directives de la hiérarchie; ils ont, en outre, plus que d'autres, le devoir de donner une information sérieuse et objective, et de projeter toujours sur la variété des événements ou des courants d'idées la lumière de l'Évangile et de la

doctrine catholique, loin de toute polémique partisane. C'est ainsi qu'ils peuvent le mieux servir l'Eglise et répondre à la légitime attente de leurs lecteurs. »

Presse et spectacles

3 avril: *Allocution devant la Commission centrale préparatoire au Concile du Vatican II.* — « L'Eglise ne freine pas, elle n'entrave pas le progrès des sciences et des techniques. Bien plutôt elle-même les favorise et leur éclaire et assure la voie qui permettra aux inventions modernes de servir le bien matériel et spirituel à la fois, en sorte que la culture humaine et la prospérité générale y gagnent, sans cependant se départir jamais de la loi suivante: les biens de l'âme et l'honnêteté des mœurs ne doivent en subir aucun dommage... »

Et puis la presse et les spectacles Nous apportent aussi de graves soucis et permettent cependant de bons espoirs. On sait, en effet, quelle force recèlent ces nouveaux moyens de communication sociale. Personne n'ignore l'influence qu'ils exercent, principalement sur les âmes des jeunes dont la pensée est encore malléable et soumise aux plus grands risques. Aussi ces moyens d'influence doivent-ils retenir l'attention vigilante des pères et des mères de famille ainsi que des autorités civiles; et ceux qui ont la direction de tels moyens d'expression doivent-ils être dotés d'une conscience morale bien délicate et de toute prudence. Tous ceux enfin qui en usent, et avant tout, les parents et les éducateurs, doivent le faire avec précaution et discernement... »

La paix par le droit

4 avril: *Allocution devant le Comité spécial pour la Paix mondiale par le Droit.* — « Nous apprécions le souci qui vous anime de prôner l'usage du Droit pour les bons rapports entre les Etats. Nous vous félicitons vivement de cette action sur l'opinion publique, conduite avec tant de zèle par cette association... C'est pourquoi il convient tant d'insister, comme vous le proposez dans vos rencontres, sur l'observation des lois internationales et sur le rôle médiateur des Cours de justice. *Pax orbis ex jure...* Une telle préoccupation de respecter les droits des personnes et des diverses communautés anime l'enseignement social de l'Eglise. Et tout homme qui cherche à en approfondir la teneur et à y conformer sa conduite, se rend familier l'exercice des vertus civiques et sociales. Il se trouve même appelé à mettre tous les dons que la nature lui a départis au service désintéressé de la société humaine: intelligence, puissance d'organisation, rayonnement personnel, bien matériels... »

TOUS
LES
ACCESSOIRES
ELECTRIQUES

(Strictement en gros)



BEN BÉLAND, prés.
JEAN BÉLAND, Ing. P., secr.-trés.

7152, boul. Saint-Laurent, Montréal
CR. 4-2465*



Haute fidélité Stéréophonie
Magnétophones Haut-parleurs
Rubans magnétiques

cité
électronique

3165, rue Hochelaga
Montréal 4, L.A. 5-2551

Qui se marie à la hâte
se repend à loisir

... mais qui choisit la Maison J.-W. JETTÉ pour ses travaux de chauffage-plomberie n'a pas lieu de le regretter. Nos nombreuses installations pour hôpitaux, maisons d'enseignement, établissements industriels et commerciaux sont de bonnes garanties. Nous disposons d'une équipe de techniciens spécialisés en mesure de collaborer avec les propriétaires et les architectes. *Théorie alliée à la pratique.*

Pionniers du véritable chauffage
par rayonnement au Canada



Victor 9-4107
360 EST, RUE RACHEL, MONTRÉAL

RAPTIM CANADA Ltée
AGENCE INTERNATIONALE DE VOYAGES

Approuvée par: IATA
ATC
Conférence Transatlantique
Conférence Transpacifique

Pour vous servir: **M. Luc GOU**, directeur général,
1652, rue Saint-Hubert, Montréal-24, P. Q. - Tél. VI. 5-7223*
Bureau accrédité de RAPTIM International

Romana
Associatio
Pro
Transvehendis
Itinerantibus
Missionariis

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Yves CLOSTER: **Jeunesse de Dieu, jeunesse de monde.** — Fernand LELOTTE, S. J. **Perspectives** — M. FRANÇOISE: **Seigneur, mon chemin.** — Bruxelles (184, rue de Washington), Editions Foyer Notre-Dame, 1961 et 1962, chacun 64 pp.

Trois brochures à répandre parmi les jeunes. La première présente des réflexions dynamiques et enthousiasmantes sur le sens de la création et le rôle que nous avons à y jouer; la seconde commente, sous forme de prière, quelques scènes de l'Évangile; la troisième nous montre comment s'ouvrir: à la vie, aux problèmes humains, au Christ, au progrès, à la vision chrétienne de l'Univers, à la vie de l'Église.

Temps libre (410, rue Saint-André, Ottawa), janvier-février.

Nouvelle revue. Le présent numéro contient des exposés sur les principales activités qui s'inscrivent à un programme équilibré de loisirs.

Gonzalve POULIN, O. F. M.: **Notre-Dame-des-Sept-Allégres.** — Trois-Rivières (1285, rue Saint-François-Xavier), 1961, 96 pp.

Brève histoire de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Allégres de Trois-Rivières et « monument discret en l'honneur des religieux franciscains, tant curés que vicaires, qui s'y dévouent depuis cinquante ans... ».

Serge HUTIN: **Les Francs-Maçons.** Collection « Le temps qui court ». — Paris, Editions du Seuil, 1960, 192 pp.

Initiation à la franc-maçonnerie, à son histoire et à son esprit. « La franc-maçonnerie moderne est souvent bien déchue, bien appauvrie... (mais) la solidarité maçonnique existe: c'est un fait sociologique, qui se manifeste dans presque tous les groupements humains. Il faut même noter que l'appui que se prêtent les maçons s'exerce aussi désormais à l'échelon international: comme la défunte S. D. N., l'O. N. U. et ses organisations annexes sont (tout au moins dans les sections occidentales) des

organismes où les initiés sont en nombre. Une certaine idéologie onusienne (libérale et anticolonialiste) sort tout droit des Loges américaines. » (PP. 174-177.)

Léonard VON MATT et B. SCHNEIDER, S. J.: **Histoire des conciles par l'image.** — Bruges (22, Quai au Bois), Desclée de Brouwer, 1961, 110 pp.

Grand album et dossier documentaire. Grâce à des documents iconographiques reproduits en héliogravure revivent, devant les yeux du lecteur, le monde romain des premiers siècles, l'Église d'Orient et celle d'Occident, l'époque douloureuse de la Réforme. Un commentaire concis dégage les grandes lignes de l'histoire de l'Église.

Georges A. KELLY: **Le Livre de la famille chrétienne.** — Mulhouse, Editions Salvator, 1961, 272 pp.

Traduit de l'américain. L'A. est directeur de l'Apostolat familial du diocèse de New York. Dans la préface écrite pour cet ouvrage, S. Em. le cardinal Spellman dit: ce livre « rend aux parents un réel service. Il aide les pères et les mères à comprendre tout le sens de leur sainte vocation et leur offre des directives pratiques pour affronter les problèmes de l'éducation de la jeunesse moderne; ils trouveront dans ces pages des indications et des moyens pour rendre plus parfaits leurs rapports avec leurs enfants. »

R. GUIBERT: **Regards sur la vie et l'enseignement en U. R. S. S.** — Paris (16, avenue George-V), Editions France-Aviation, 1961, 96 pp.

L'A., ingénieur civil de l'Aéronautique, a fait un voyage officiel en U. R. S. S. pour y étudier les moyens mis en œuvre pour la formation de la jeunesse. Il écrit: « Le pragmatisme soviétique en matière d'enseignement s'oppose à notre conception essentiellement culturelle de la formation des jeunes... Dans l'état actuel des choses, la jeunesse soviétique est fortement embrigadée et l'action du parti... est sur elle considérable. Si elle étudie avec passion, et le mot n'est pas excessif, son environnement idéologique et l'information à sens unique qu'elle reçoit ne sont pas de nature à développer la vie personnelle... »

Bernard FERON: **Dieu en Russie soviétique.** — Paris (49, rue du Faubourg-Poissonnière), Bibliothèque de l'homme d'action, 1961, 128 pp.

Résistant à tous les assauts, la religion en U. R. S. S. demeure un pôle d'attraction puissant pour des masses anxieuses chez qui les conquêtes matérielles les plus spectaculaires n'ont pas réussi à abolir la soif du divin et le sens du mystère. L'A. communique ici les résultats de son enquête sur les religions en U. R. S. S.

Statistiques de la province de Québec. — Bureau de la Statistique de Québec, avril 1962, volume 1, n° 1.

Premier numéro d'une nouvelle revue publiée mensuellement par le gouvernement de la province de Québec. Outil indispensable à tous ceux qui se préoccupent de l'avenir économique de la province.

Les Instituts familiaux du Québec. — Département de l'Instruction publique, Service de l'Éducation familiale, 1962, 104 pp.

Brochure ayant pour but de présenter au public un groupe choisi d'écoles ménagères familiales.

Firmin LÉTOURNEAU: **Pour nous enrichir et nous grandir.** — Oka, 1962, 140 pp.

L'A. met en exergue cette phrase qui résume bien le contenu de son ouvrage: « Nos pères ont créé la nation canadienne-française et ils l'ont sauvée du désastre; nous, leurs fils, nous devons nous enrichir et nous grandir. » Un stimulant et une orientation au milieu des hésitations et des doutes de l'heure présente.

Pierre BENOIT: **Lord Dorchester.** — Rosario BILODEAU: **Champlain.** — Montréal (1029, côte du Beaver Hall), Editions HMH, 1961, chacun 204 pp.

Deux nouveaux volumes de la collection « Figures canadiennes ». Ouvrages intéressants et bien écrits, ils nous aident à mieux comprendre notre histoire et à connaître de plus près ceux qui firent notre pays.

L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE

de la Congrégation de Notre-Dame

offre, dans ses cours fermés, à toute jeune fille qui aspire à l'enseignement, une culture personnelle et une formation professionnelle des plus soignées.

★

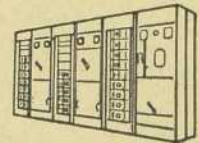
Brevets officiels, cours spécialisé pour futures jardinières d'enfants, baccalauréat en pédagogie, licence en pédagogie.

Ouverture des classes: 13 septembre, 9 heures du matin.

4873, avenue Westmount

HU. 6-3670 — HU. 8-0809

Appareillage électrique, postes d'entrée haute et basse tension, sous-stations, contrôles de moteurs, interrupteurs «visi-plus», meubles d'acier, etc.



MONTEL INC.

Estimations fournies sur demande sans obligation.

Claude ROUSSEAU, prés.

C. P. 1300, Montmagny, Qué.

170-180 Dorchester est - Suite 109, Montréal, Qué. 861-7446

OUVRAGES REÇUS

- ACADÉMIE SEPTENTRIONALE: Pierre BERTIN, Jacques CHAILLEY, Henry CORBIN, Jeanne DELHOMME, Jean-Louis DESTOUCHES, Liliane FREY-ROHN, Bruno FROISSART, Michel GUIOMAR, René HUYGHE, Emmanuel LOOTEN: **Ombre et Lumière**. — Bruges, Desclée de Brouwer, 1961, 263 pp.
- BOISVERT, P. Laurentius, O. F. M.: **Doctrina de Membris Ecclesiae iuxta Documenta Magisterii Recentiora**. — Montréal, Editions franciscaines, 1961, 179 pp.
- BOUILLARD, Henri: **Blondel et le christianisme**. — Paris, Editions du Seuil, 1961, 282 pp.
- BRÉART, M.: **Madame Marie-Thérèse, une éducatrice**. — Paris, Editions du Chalet, 1961, 126 pp.
- COUTROT, Aline: **Un courant de la pensée catholique, l'hebdomadaire «Sept» (mars 1934 - août 1937) Rencontres 61**. — Paris, Les Editions du Cerf, 1961, 331 pp.
- DANIÉLOU, Jean: **Les Symboles chrétiens primitifs**. — Paris, Editions du Seuil, 1961, 157 pp.
- DE LA GORCE, Agnès: **Sainte Chantal**. — Tours, Mame, 1961, 98 pp.
- FIASSON, Raymond: **Des Indiens et des mouches. Dans les llanos du Venezuela**. — Tournai, Casterman, 1960, 211 pp.
- FOLLIET, Joseph: (Frère Genièvre); **Tu seras journaliste. Petits et grands secrets du Quatrième Pouvoir**. — Lyon, Editions de la Chronique sociale de France, 1961, 262 pp.
- GALOT, Jean, S. J.: **Saint Joseph**. — Bruges, Desclée de Brouwer, 1962, 168 pp.
- HOSTIE, R, S. J.: **Le Discernement des vocations**. — Bruges, Desclée de Brouwer, 1962, 168 pp.
- HUPERTS, J.-M., S. M. M.: **Saint Louis-Marie Grignon de Montfort, Vie et Doctrine**. — Bruges, Editions Beyaert, 1961, 196 pp.

- JAHN, Janheinz: **Muntu, l'homme africain et la culture néo-africaine**. — Paris, Editions du Seuil, 1961, 293 pp.
- LACOUTURE, Jean: **Cinq Hommes et la France**. — Paris, Editions du Seuil, 1961, 370 pp.
- LAPLANTE, Aurèle: **Les Associations Parents-Maitres**. — Montréal, Fides, 1961, 98 pp.
- LEGAULT, Émile, C. S. C.: **L'Eglise ne fait que commencer**. — Montréal, Fides, 1961, 164 pp.
- Lettres chrétiennes*, n° 5: **Le Baptême d'après les Pères de l'Eglise**. — Paris, Bernard Grasset, 1962, 297 pp.
- MADINIER, Gabriel: **Nature et Mystère de la famille**. — Tournai, Casterman, 1961, 136 pp.
- MIGOT, André: **Solitudes humaines (Kerguelen, Antarctique)**. — Tournai, Casterman, 1960, 198 pp.
- ORGE, Emilio: **Les Elus des nations. Eglise et Clergé des chrétiens missionnaires**. — Tours, Mame, 1961, 320 pp.
- PANICI, P.: **Aimer, savoir aimer**. — Paris, Beauchesne éditeur, 1961, 127 pp.
- PERRAULT, Gilles: **Les Parachutistes**. — Paris, Editions du Seuil, 1961, 190 pp.



Le grand Bréviaire Pustet

BREVIARIUM ROMANUM

Nouvelle édition 1961 in 12° (4½" x 7") en deux volumes, avec rubriques simplifiées. Nouveau Psautier seulement. Imprimé en rouge et noir, sur le meilleur papier des Indes. Six reliures différentes.

MISSALE ROMANUM

Nouvelle édition 1962 in 4° (9½" x 12½"). Huit reliures différentes.

CANON MISSAE

AD USUM EPISCOPORUM AC PRAELATORUM

Nouvelle édition 1962 in 8° (6½" x 10½"). Deux reliures différentes.

Liste de prix sur demande

EDITIONS LA PALME

1949, 55° Avenue, Dorval, Montréal, P. Q.



CIGARETTES

"EXPORT"

BOUT UNI OU FILTRE

PIE XII parle de Santé mentale et de Psychologie. Cahiers de Lumen Vitae, XV: *Psychologie religieuse* (I). — Bruxelles, Editions Lumen Vitae, 1960, 135 pp.

PIN, Emile: *Les Classes sociales*. — Paris, Editions Spes, 1962, 253 pp.

Renouveau de la Catéchèse: Rapports de la Semaine internationale d'études d'Eichstatt sur la catéchèse dans les pays de mission, dirigée par le R. P. J. Hofinger, S. J. — Paris, Editions du Cerf, 1961, 571 pp.

ROTHENBERG, Dr Robert-E.: *Toute la chirurgie*. Petit guide du patient. — Tours, Maison Mame, 1960, 635 pp.

RUMILLY, Robert: *Le Problème national des Canadiens français*. — Montréal, Fides, 1962, 146 pp.

RUMILLY, Robert: *Histoire de la province de Québec, XXXIII. La Plaie du chômage*. — Montréal, Fides, 1961, 261 pp.

SAINT THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, 3a, Qu. 73-78: *L'Eucharistie* — I: traduction par A.-M. Roguet, O. P. — Paris, Editions du Cerf, 1960, 439 pp.

SAHUC, Louis J.-M.: *Homme et Femme*. — Paris, Bloud et Gay, 1960, 255 pp.

SCHLIER, Heinrich: *Le Temps de l'Eglise*. — Tournai, Casterman, 1961, 312 pp.

SIMON, J.-M., O. M. I.: *Le Divin et l'Humain dans la Bible*. — Paris, Nouvelles Editions latines, 1961, 185 pp.

Sources orientales 4: Le Jugement des morts — Egypte ancienne, Assour, Japon, Babylone, Iran, Islam, Inde, Chine, Israël. — Paris, Editions du Seuil, 1961, 294 pp.

THIS, Dr Bernard: *La Psychanalyse*. — Tournai, Etablissements Casserman, 1960, 312 pp.

TRESMONTANT, Claude: *La Métaphysique du christianisme et la naissance de la philosophie chrétienne*. — Paris, Editions du Seuil, 1961, 750 pp.

TROCHU, Mgr F.: *La Maman de saint François de Sales*. — Paris, Apostolat de la Presse, 1960, 229 pp.

TRUDELLE, M^e J.-Armand: *Introduction à la psychologie*. — Montréal, Fides, 1960, 317 pp.

VANN, G., O. P., et MEAGHER, P. K., O. P.: *Changer les pierres en pain. — La Grande Tentation*. — Tours, Mame, 1960, 216 pp.

Vies des Pères du désert. Textes essentiels présentés et recueillis par A. Hamman, traduits par Arnauld d'Andilly et Benoit Lavaud. Coll. « Lettres chrétiennes », n^o 4. — Paris, Bernard Grasset, 1961, 300 pp.

VIRALLY, Michel: *L'O. N. U. d'hier à demain*. — Paris, Editions du Seuil, 1961, 189 pp.

WEYERGANS, Franz: *La Bibliothèque idéale des jeunes*. — Paris, Editions universitaires, 1960, 335 pp.

Sécurité Familiale

Depuis plus de quatre-vingt-dix ans, les représentants de la Sun Life du Canada ont fourni la sécurité à un nombre incalculable d'hommes, de femmes et d'enfants dans l'adversité. Une des grandes compagnies d'assurance-vie du monde, la Sun Life du Canada maintient 24 succursales dans le Québec et des agents la représentent par toute la province. La Sun Life offre des contrats de polices modernes et à la page se maintenant au pas avec les temps en constante évolution que nous traversons.



Sun Life du Canada

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Fondée dans le Québec—Première police émise en 1871

